

ÉTUDE

SUR LA

FORMATION EN CARRÉ

EXTRAIT DU SPECTATEUR MILITAIRE

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2

ÉTUDE

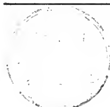
SUR LA

FORMATION EN CARRÉ

PAR

J. GUÉNARD,
Lieutenant au 2e régiment de zouaves, chevalier de la Légion d'honneur.

> « La tactique des combats de l'infanterie a été l'objet d'une foule de controverses que je croyais usées ; mais diverses observations m'ont fait penser qu'il était encore nécessaire d'y revenir. »
> (Maréchal Bugeaud.)

PARIS

CH. TANERA, ÉDITEUR

LIBRAIRIE POUR L'ART MILITAIRE, LES SCIENCES ET LES ARTS

Rue de Savoie, 6

1867

AVERTISSEMENT

Le siècle n'est plus où les tables arithmétiques du *Sergent-général* jouaient le principal rôle dans l'établissement des ordres de combat, où l'*Officier de fortune* de Walter Scott considérait comme un précieux secret de tactique militaire la formation d'un bataillon carré dont la face s'obtenait en extrayant la racine du nombre total des soldats. La théorie moderne du carré repose sur des bases plus sérieuses. Elle se lie intimement aux deux questions de l'art de la guerre les plus agitées aujourd'hui : le perfectionnement des armes à feu et l'avenir de la cavalerie. On conçoit donc qu'une étude de cette manœuvre puisse avoir de l'actualité et offrir de l'intérêt.

J'ai réuni en un volume une série d'articles que le *Spectateur militaire* a bien voulu publier d'octobre 1865 à juillet 1867. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché d'apporter à ce travail toute la suite désirable. D'autre part, j'ai eu de la

peine à me procurer certains renseignements, qui m'eussent été fort utiles si je les eusse connus à temps, mais qui me sont parvenus trop tard. Ces difficultés ont été la source de quelques erreurs. Par exemple : j'ai dit (p. 2) que le carré massif se pratiquait encore chez les Russes, tandis qu'ils l'ont abandonné au retour de Crimée, comme on le voit plus loin (p. 127).

J'ai cru longtemps que la bataille de l'Alma n'avait donné lieu à aucun carré contre la cavalerie, ainsi que je l'ai écrit (p. 73). Je sais maintenant que la brigade anglaise Buller de la division légère Brown, chargée en flanc par les cosaques du Don et par les hussards, se forma en carré sur la rive gauche de la rivière, en avant du village de Tarkhandar.

Je me suis également trompé (p. 129) sur le nombre de rangs que comporte actuellement la formation normale de l'infanterie autrichienne. La *Rivista militare italiana* a signalé cette faute dans le cahier de mars 1866 : « *A proposito di quest'ultimo scritto, e senza* » *entrare per ora nel merito intrinseco della tesi, dob-* » *biam rilevare che l'autore, parlando dei quadrati au-* » *striaci è caduto in un errore non guari compatibile in* » *un cultore delle cose militari del giorno. Egli dice* » *che la fanteria austriaca ha tre* regolamenti : *quello* » *d'*istruzione, *datato del* 1851 ; *quello d'*esercizii *della*

» *stessa data, e il* regolamento di manovra *del* 1853;
» *mentre invece la fanteria austriaca ha affato rifor-*
» *mati, e, diremo meglio, abbandonati quei regolamenti*
» *dopo il* 1860. *Diffati il regolamento di istruzione è del*
» 1861, *quello d'esercizio del* 1862 *e quello di manovra*
» (*tradotto nella* Rivista *nostra del* 1864) *è del* 1863. —
» *Consequemente, il signor Guenard fu indotto a riti-*
» *nere che l'ordinanza della fanteria austriaca fosse*
» *ancora su tre righe di profondità.* »

Je regrette de n'avoir pu faire entrer dans le cadre de cette étude la campagne de 1866 en Allemagne et en Italie. A l'époque où j'ai terminé mes recherches historiques, les intéressants ouvrages des colonels Borbstœdt et Rustow n'avaient point paru, le colonel Lecomte dans la *Revue militaire suisse*, le major Vandevelde dans le *Journal de l'armée belge*, et le major de Lacombe dans le *Spectateur*, n'avaient pas encore publié les précieux documents qu'on a lus depuis dans ces recueils et dans lesquels j'aurais largement puisé.

Malgré les imperfections de mon ouvrage, je pense avoir atteint le but que je me suis proposé, à savoir : de rechercher, à chaque période de l'histoire des guerres, ce qui concerne l'ordonnance en carré ; de rejeter les formations processionnelles et surannées, et de tenir bon compte, au contraire, des méthodes lestes

et élastiques, susceptibles de s'approprier aux allures du siècle présent ; enfin, de déduire de cet ensemble d'observations une théorie simple et pratique, tout en m'inclinant avec respect devant les opinions, parfois contradictoires, des maîtres de l'art, et en m'inspirant particulièrement de l'aphorisme du maréchal Bugeaud :

« Grand carré, grande manœuvre et grande déroute. »

Oran, juillet 1867.

J. G.

ÉTUDE

SUR

LA FORMATION EN CARRÉ

Préambule. — Le carré existe dans les manœuvres de toutes les armées organisées. Cette formation a-t-elle encore sa raison d'être en présence des nouvelles méthodes de guerre? Comment doit-on en modifier le mécanisme, en tenant compte des changements apportés dans la tactique des différentes armes par l'introduction des fusils et des canons rayés? Ces questions ne sont pas tranchées. La solution peut ressortir d'un examen consciencieux des différentes phases par lesquelles le carré a passé, suivi d'une théorie raisonnée, basée sur l'expérience des guerres. Je me propose :

1° D'exposer l'histoire de l'ordonnance en carré depuis son origine jusqu'à nos jours;

2° D'esquisser une théorie du carré en rapport avec le perfectionnement actuel de l'art de combattre.

Définitions. — Au point de vue militaire, le *carré* est la disposition d'une troupe en quadrilatère à côtés égaux et à angles droits.

Le carré est rarement parfait; dans la pratique, on forme un rectangle dont la grande face et la petite diffèrent peu l'une de l'autre, et dont les propriétés tactiques sont à peu près les mêmes que celles du carré.

La troupe rangée dans cet ordre fait face d'autant de côtés que son chef le juge convenable. De pied ferme, elle fait généralement face des quatre côtés à la fois. En marche et dans l'attaque, les combattants sont nécessairement tournés tous du même côté.

Lorsque plusieurs unités tactiques se réunissent pour former le carré, cette formation constitue un *grand carré*. Celui qui provient de l'unité tactique isolée est un *petit carré*.

Le carré est *vide* ou *plein*, suivant qu'il y a ou non un espace privé de combattants au milieu du quadrilatère.

Le carré plein ou massif (*agmen quadratum*) est particulier aux armées de l'antiquité et aux bandes du moyen âge. On laissait quelquefois, surtout dans les retraites, un vide intérieur pour les chefs, les blessés, les prisonniers et les équipages; mais cette infraction à la règle n'avait lieu que dans des circonstances exceptionnelles. Le carré massif se pratique aujourd'hui encore dans l'armée russe.

Le carré vide appartient aux temps modernes. Maurice de Nassau, Gustave Adolphe, Turenne, Maurice de Saxe, Frédéric, Napoléon et le maréchal Bugeaud ont successivement imprimé à ce genre de formation le cachet de leur génie propre.

On distingue deux sortes de carré vide. Le carré *vide proprement dit* est celui dont les faces n'ont que l'épaisseur réglementaire de la troupe lorsqu'elle est en bataille. Si le nombre des rangs est plus considérable que dans l'ordre déployé, on dit alors que le carré est *demi-plein*.

Le carré vide proprement dit et le carré demi-plein se forment *avec* ou *sans réserve*. Le rôle de celle-ci est de renforcer les parties faibles, de fournir au besoin des hommes pour escarmoucher à l'extérieur, de porter du secours sur les points trop vivement attaqués, de fermer les ouvertures, et enfin de faire face aux ennemis qui auraient pu pénétrer dans l'intérieur du carré.

L'*axe* d'un carré est une ligne perpendiculaire au front de la troupe qui a servi de base à la formation, et partageant la figure en deux parties symétriques.

Un carré est *perpendiculaire, parallèle* ou *oblique*, suivant la position qu'occupe son axe par rapport à la ligne générale de bataille.

Il faut que l'obliquité de l'axe soit comprise entre 30 et 60 degrés environ pour que le carré soit dit oblique. En dehors de ces limites, on le considère comme parallèle ou perpendiculaire, suivant le cas. Cette obliquité permet à plusieurs carrés, placés sur une même ligne de bataille, de se flanquer réciproquement.

Bien que la cavalerie ait fait usage de l'ordre en carré à certaines époques, non-seulement pour la marche et l'attaque, mais encore pour la défense de pied ferme, je considérerai néanmoins cette formation comme spécialement affectée aux troupes à pied.

PARTIE HISTORIQUE.

Origine de l'ordonnance en carré. — « Les passions, » dit Guibert, naquirent avec le monde; elles enfan-

» tèrent la guerre. Celle-ci produisit le désir de » vaincre et de se nuire avec plus de succès, l'art » militaire enfin. D'abord faible à sa naissance, il ne » fut d'homme à homme que le talent de tirer parti » de son adresse et de sa force. »

L'homme est vulnérable de quatre côtés; mais il n'est à craindre que sur un seul. Dans le principe, l'art de la défense consistait à profiter des accidents de terrain pour y appuyer les flancs et le dos que la nature n'a pas protégés. Quand le sol ne présentait point d'obstacles, comme les vastes plaines de l'Asie, théâtre des premières luttes de l'humanité, quatre combattants s'unissaient pour couvrir mutuellement leurs parties faibles. Ils se plaçaient dos à dos, et chacun d'eux faisait face d'un côté différent. Tel a dû être le premier carré.

« L'art de la guerre, continue Guibert, s'étendit » avec les sociétés; il combina plus de moyens et de » forces; il rassembla une plus grande quantité » d'hommes. »

Il est probable que les guerriers d'une peuplade entourée par des forces supérieures se rallièrent en une seule masse compacte et non point par groupes isolés de quatre combattants formant le carré; car le bon sens naturel indique qu'on est plus fort en restant uni. Le ralliement dut s'exécuter en cercle plein autour d'un noyau composé de l'élite de la tribu.

Mais lorsque, profitant d'un instant de répit, on voulut gagner dans cet ordre une position plus avantageuse ou se retirer hors des atteintes de l'ennemi, on

s'aperçut que la marche d'un cercle n'était point praticable sans désordre. D'autre part, la vigueur de l'adversaire obligeant parfois à se tenir coude à coude pour recevoir le choc, on ne put réaliser cette disposition, avec l'ordonnance circulaire, qu'à la condition d'avoir un nombre d'autant plus grand d'hommes dans un même rang, que ce rang était plus éloigné du centre. Il fallait alors désorganiser la troupe pour passer du cercle à une formation parallèle.

Le carré, fermé de toutes parts comme le cercle, n'offre pas les mêmes inconvénients. Il peut marcher assez longtemps sans se rompre. Il est vrai qu'il ne présente pas sur tous points une égale résistance, puisqu'il est composé de lignes et d'angles.

Quoi qu'il en soit, l'expérience établit la supériorité du carré sur le cercle dans la défensive. Bientôt même ses nombreuses propriétés tactiques le firent préférer à toute autre figure, non-seulement pour la défense, mais aussi pour la marche et pour l'attaque. Il devint l'ordre de combat habituel des armées primitives.

Carrés des armées primitives. — Les premiers carrés n'eurent pas de vide intérieur, parce que dans le danger les hommes se serrent instinctivement les uns contre les autres.

Les Chinois, les Égyptiens, les Juifs, les Assyriens, les Perses se rangeaient, dans toutes les circonstances de guerre, en gros carrés ou rectangles pleins.

Les progrès de l'art de la guerre firent adopter d'autres formations et des manœuvres pour passer de

l'une à l'autre. « Garderez-vous toujours le même » ordre de bataille? dit Machiavel. Non, certes. Car on » doit changer la forme de son armée selon l'assiette » du pays, la qualité, le nombre et les dispositions de » ses ennemis. »

Les masses profondes du roi Xerxès furent mises en déroute dans les champs de Marathon et de Platée par l'infanterie des Grecs en ordre mince. Ceux-ci avaient été initiés de bonne heure à la science des manœuvres et n'employaient déjà plus le carré qu'accidentellement.

Carrés des Grecs. — La phalange en bataille présentait une ligne pleine de 1024 hommes de front sur 16 de profondeur. L'unité tactique (le *syntagme* ou *xénagie*), considérée isolément, figurait un petit carré plein comptant 16 hoplites dans tous les sens.

La phalange passait de l'ordre en bataille à l'ordre en carré au moyen d'une manœuvre appelée *épagogue*. Elle consistait à désigner un certain nombre de syntagmes contigus pour former la subdivision de base et à porter ensuite les subdivisions analogues en avant ou en arrière de la première, sans laisser d'intervalles, celles de droite par le flanc gauche, celles de gauche par le flanc droit. Épaminondas en fit usage à Leuctres et à Mantinée pour former le carré ou rectangle massif, avec lequel il renforça dans ces deux batailles l'aile attaquante de son ordre oblique. Le carré se déployait par le mouvement inverse.

Frédéric le Grand s'inspira sans doute de cette

manœuvre, lorsqu'il introduisit dans la tactique de l'infanterie le ploiement et le déploiement de la colonne serrée, de laquelle dérive le carré plein.

Les généraux grecs connurent aussi le carré vide. Xénophon, à la retraite des Dix-Mille, fit marcher son unique escadron, ses équipages et tout le personnel à la suite de l'armée, au centre d'un grand carré vide formé par son infanterie pesante. Ses troupes légères se tenaient également dans l'intérieur, par compagnies isolées, prêtes à boucher les ouvertures occasionnées par les accidents de terrain, ou à sortir pour éclairer, escarmoucher, et s'emparer des passages importants.

Carrés des Romains. — L'ordonnance manipulaire des Romains peut être assimilée à un système de petits carrés pleins combinés, disposés sur trois lignes en échiquier. Le manipule avait 12 files sur 10 rangs pour les hastaires et les princes, et 6 files sur le même nombre de rangs pour les triaires. L'ordonnance par cohortes soit de Marius, soit de César, ne comporte plus la même assimilation.

Rarement la légion se forma tout entière en un seul carré. Le caractère principal de son organisation était la mobilité. Or, une seule masse de 4 à 5000 hommes se meut avec peine. Dans les guerres contre les peuples renommés par leur cavalerie, comme les Épirotes, les Numides, le Gaulois et les Parthes, on vit les généraux romains réunir momentanément, en masse compacte de pied ferme, un nombre

plus ou moins grand de manipules ou de cohortes, ce qui présente quelque analogie avec l'emploi du carré chez les modernes.

A Pharsale, César, s'apercevant que la cavalerie de Pompée menaçait de tourner une de ses ailes, détacha six cohortes de sa troisième ligne, les rangea en colonne massive, et arrêta de cette manière le mouvement tournant des brillants escadrons de la chevalerie romaine.

Dans la guerre contre les Parthes, Crassus, au dire des historiens, disposa toutes ses troupes en un seul grand carré vide, risquant ainsi toute sa fortune d'un coup. Mais il avait affaire à des cavaliers entreprenants et à d'habiles archers. « Les grands arcs des Parthes, » rapporte Plutarque, lançaient des flèches dont la » force et la roideur brisaient toutes les armes. » Le carré fut enfoncé, l'armée mise en fuite et Crassus tué.

Carrés des armées barbares. — Les barbares qui envahirent l'empire romain combattaient généralement à pied et par masses profondes, de forme rectangulaire ou carrée. La tactique de cette époque est caractérisée par cet aphorisme célèbre : « Dieu est pour les gros » bataillons. » A la bataille de Tours, où Charles Martel tailla en pièces les Sarrazins, l'innombrable cavalerie irrégulière d'Abdérame fut impuissante devant les masses de l'infanterie franque.

Carrés du moyen âge. — Au moyen âge, l'infanterie tomba dans le plus déplorable abaissement. Elle n'eut

plus d'ordonnance régulière. Elle devint même plus nuisible qu'utile dans les batailles. Composée de valets et de paysans enrôlés par force, elle avait pour mission de remettre en selle les seigneurs renversés dans l'action et d'achever les ennemis hors de combat. Parfois elle préludait à la lutte, escarmouchant jusqu'au moment où la gendarmerie entamait la charge. Elle excellait surtout à piller et à fuir.

Dans maintes circonstances, les chevaliers mirent pied à terre pour combattre, comme plus tard les dragons. Mais à pied, comme à cheval, ces nobles gens se préoccupaient peu des combinaisons de la tactique et des divers ordres de combat. « *Vir virum legit.* » Ces trois mots résument toute la science militaire de l'époque féodale. Par exception, on voit à Bouvines les hommes d'armes à pied du comte de Boulogne former une manière de carré vide. « Le dit comte, » rapporte Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-» Auguste, avait employé un artifice admirable. Il » s'était fait comme un rempart d'hommes d'armes » très serrés sur deux rangs en forme de tour, à » l'instar d'un château assiégé, où il y avait une entrée » comme une porte, par laquelle il entrait toutes les » fois qu'il voulait reprendre haleine ou quand il était » pressé par les ennemis. »

Les carrés massifs en présence de la cavalerie féodale. — Cependant certaines nations européennes avaient conservé quelque estime pour les troupes à pied et pour l'ordonnance en carré massif. Il fallut, pour re-

lever l'arme de l'infanterie, que la cavalerie féodale vint se briser contre les carrés des Flamands à Groningue, des Anglais à Crécy, Poitiers, Azincourt, des Suisses à Granson, Morat, Nancy. Ces derniers plaçaient leurs carrés en échelons à distance de portée de couleuvrine. Je citerai comme exemple remarquable de marche en carré celle des Suisses ramenant Charles IX de Meaux à Paris, pendant la deuxième guerre civile de France. Le roi et sa cour occupaient le centre du carré. Les Huguenots du prince de Condé se ruèrent en vain sur les piques de ces fidèles soldats.

La solidité des Suisses fut surpassée par celle des fantassins de Charles-Quint, qui, malgré leur petite taille (on les appelait les *nains basanés*), furent pendant plus d'un siècle la terreur de l'Europe. Les *tercios*, ou régiments espagnols, combattaient en ordre compact. Leurs carrés fraisés de piques opposaient à la cavalerie une barrière difficile à franchir.

Les carrés massifs en présence de l'artillerie à poudre. — L'enthousiasme pour les carrés pleins devint général. L'infanterie affectionna les bataillons énormes de 5 à 10 000 hommes, dont les trois quarts ne pouvaient se servir de leurs armes. L'introduction de *l'artillerie à poudre* sur les champs de bataille, vers la fin du XIVe siècle, devait porter une rude atteinte au système des masses. Cette révolution tactique ne s'opéra que deux siècles plus tard, lorsque l'artillerie eut acquis plus de précision et de mobilité.

En France, aux XVe et XVIe siècles, les bandes d'in-

fanterie, nationales ou mercenaires, se rangeaient isolément en grosses *batailles* carrées ou à peu près carrées. Le canon de Marignan fit de larges trouées dans ces masses épaisses. Toutefois on n'y renonça pas. A Pavie, les *batailles* comptaient 5 à 6000 hommes chacune.

Depuis l'invention des armes à feu, les arquebusiers, enfants perdus, escarmouchaient en avant du carré, tandis que les piquiers attendaient de pied ferme, croisant la pique. Les rangs et les files étaient à un pas de distance.

Un fait qui prouve qu'au XVIe siècle l'ordre en carré était en grande vénération, c'est que les ouvrages militaires de cette époque contiennent des tables où l'on trouve immédiatement la racine carrée d'un nombre donné quelconque de soldats, « tables qui, d'après un » écrivain bien renseigné, formaient les manuels tac- » tiques de l'époque. »

Sous la minorité de Charles IX, on groupa les bandes isolées par régiments. Plus heureuse que l'institution des légions tentée par François Ier et par Henri II, renouvelée, quant au nom, sous la Restauration, l'organisation régimentaire a aujourd'hui la consécration de trois siècles (1561-1865).

Du temps d'Henri IV et de Louis XIII, chaque compagnie formait un petit carré plein, et la ligne de bataille du régiment se composait d'autant de carrés qu'il y avait de compagnies, rangés tant pleins que vides. Contre la cavalerie, on disposait les carrés en échelons, afin de les flanquer l'un par l'autre. Les

piquiers composaient le noyau résistant; les mousquetaires tantôt les encadraient, tantôt se détachaient pour tirailler au loin.

Décadence des carrés massifs. — Le moment était venu où le système des carrés pleins devait tomber en ruine en présence des progrès de l'artillerie. Maurice de Nassau ébaucha la réforme. « Il était réservé à » Gustave-Adolphe de l'accomplir. Tandis qu'il exécu- » tait une série d'opérations militaires telles que le » monde n'en avait pas vues depuis César, il créait une » artillerie mobile, et donnait au feu de son infanterie » une efficacité qu'on n'avait pas obtenue avant lui. » Aux lourdes machines de guerre que des bœufs ame- » naient sur le champ de bataille, et qui y restaient » immobiles, paralysées par le moindre mouvement » des armées, il substitua des canons légers, attelés de » chevaux, suivant dans leurs manœuvres les fantas- » sins et les cavaliers. Il avait trouvé l'infanterie for- » mée en épais bataillons. Il la disposa en lignes lon- » gues. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1855.) Ses boulets causèrent d'affreux ravages en pénétrant dans les masses compactes de ses routiniers adversaires. A Lutzen, les impériaux étaient rangés en carrés de 45 hommes de profondeur. Les bouches à feu suédoises, très-mobiles et bien servies, y portèrent la désorganisation en enlevant des files entières à chaque salve. Ce fut une époque de décadence pour les carrés pleins et de renaissance pour l'art de la guerre. La

profondeur de l'infanterie diminua. Il en résulta un acheminement vers le carré vide.

Dans l'antiquité, au temps des barbares et au moyen âge, le carré était une ordonnance de combat appropriée à toutes les circonstances de guerre, marche, attaque et défense de pied ferme. On l'opposait également aux troupes de toutes armes et elle n'était point affectée particulièrement à l'infanterie. Dès que l'ordre mince eut remplacé l'ordre profond, l'emploi du carré fut restreint, du moins en principe, au cas de résistance de l'infanterie contre la cavalerie.

Apparition du fusil à baïonnette. — En France, dès le milieu du XVIIe siècle, le fusil fut substitué au mousquet. Au temps de la Fronde remonte aussi l'invention de la baïonnette, « cette arme si terrible entre des mains françaises, » suivant l'expression d'un illustre historien. Le fusil armé de la baïonnette détrôna la pique. La nouvelle arme offrant moins de longueur que la pique, on réduisit encore davantage le nombre des rangs de l'infanterie. « On s'est enfin débarrassé » des piques, s'écrie Feuquières, et l'on a reconnu » qu'un bataillon fraisé de baïonnettes et dont il sortait » un grand feu, était plus capable de résister à la » cavalerie que mal fraisé du peu de piques qu'on » pouvait conserver à la fin d'une campagne. »

Les carrés vides supplantent progressivement les carrés pleins. — On commençait à comprendre l'importance

des feux en face d'une charge de cavalerie. On voulut tirer parti de toutes les armes d'un carré, et dès lors le carré vide prévalut pour résister à l'attaque des troupes à cheval. Le carré plein ne fut cependant pas complétement abandonné. Pendant les guerres du règne de Louis XIV, les infanteries belligérantes l'employèrent encore. Les piquiers occupaient toujours le centre, encadrés par les mousquetaires sur les quatre faces.

Première idée des carrés obliques. — Il fallut prévoir le cas où plusieurs bataillons voisins, porteurs de la nouvelle arme, seraient dans la nécessité de former le carré, et adopter une combinaison qui leur permît, non-seulement de ne pas se fusiller entre eux, mais en outre de se flanquer mutuellement, comme un système de redoutes. Déjà on savait échelonner les carrés. Dans la guerre contre les Turcs, le général russe Romanzoff eut l'idée des carrés obliques, à peu près tels qu'on les a exécutés depuis, pendant les dernières campagnes. Les carrés vides des fantassins russes, ainsi combinés, résistèrent brillamment aux charges désordonnées des cavaliers ottomans.

Les carrés disparaissent des champs de bataille. — Peu à peu les carrés tombèrent dans le plus complet discrédit. On n'opposa plus à la cavalerie que des bataillons déployés ayant leurs ailes appuyées à des obstacles naturels ou soutenus par des réserves. Ce fut dans cet ordre que les fantassins du général saxon

comte de Schulembourg arrêtèrent par la puissance des feux et de la baïonnette les lourds cavaliers de Charles XII, et que ceux de Marlborough rendirent inutiles à Ramillies les efforts des élégants escadrons du maréchal de Villeroi. « Le perfectionnement du » fusil, dit M. le général Renard, l'usage des feux, » l'introduction de la tactique linéaire, et plus que » toute autre chose peut-être la décadence de la » cavalerie, firent disparaître les carrés des champs » de bataille. » La réaction fut d'autant plus radicale que l'engouement avait été plus profond et de plus longue durée. On ne voulut plus des carrés, ni pleins, ni vides.

La renaissance de la cavalerie ramène les carrés sur les champs de bataille. — La cavalerie de la féodalité chargeait en haie aux allures vives. La cavalerie du XVIe siècle avait adopté les formations profondes et l'usage des feux. Elle ne chargeait plus qu'au trot et même au pas et préférait l'arme à feu à l'arme blanche. Frédéric II comprit que la force de la cavalerie réside « dans les pointes de ses sabres, dans l'élan des hommes » et dans la vitesse des chevaux » (*Revue des Deux Mondes*, 1er *avril* 1855), et que les armes à feu sont pour elle un accessoire. Il rendit à la cavalerie l'attaque au galop, en ordre mince et sans tirer. Avec l'aide de Seydlitz et de ses disciples, il perfectionna l'éducation des troupes à cheval sous le triple rapport de l'équitation, du maniement de l'arme blanche et des manœuvres. Ces réformes furent adoptées par

toutes les puissances militaires de l'Europe. La renaissance de la cavalerie ramena les carrés sur les champs de bataille et les remit en honneur dans les exercices de l'infanterie.

A partir de l'époque de Maurice de Saxe les carrés se forment à rangs serrés. — A toutes les époques dont j'ai parlé jusqu'ici, des intervalles plus ou moins grands existaient entre les rangs et les files des carrés, sauf dans certains cas particuliers. Les Grecs avaient cet *ordre pressé*, *le synapisme*, dans lequel, dit Homère, « les piques soutiennent les piques, les casques joi- » gnent les casques, les boucliers appuient les bou- » cliers. » Plus d'une fois les légionnaires romains resserrèrent l'espace de six pieds que chacun d'eux occupait en tous sens. Les infanteries des barbares et du moyen âge combattaient généralement files et rangs ouverts. A Cérisoles, l'ennemi devenant trop pressant, Montluc fit serrer les files de ses carrés côte à côte. A partir de Maurice de Saxe, les carrés se formeront toujours à rangs serrés. Sous Louis XV, nos fantassins que l'illustre maréchal regardait comme « mauvais » manœuvriers en plaine » furent exercés dans les camps de la Moselle et de la Sarre à prendre une disposition à rangs serrés analogue aux carrés actuels. Mais en guerre on n'en fit usage que pour marcher en retraite, surtout si l'on était privé du soutien des deux autres armes. Déjà au siècle précédent, Montecuculli dans ses mémoires indiquait le carré comme une excellente formation de retraite.

Les carrés sous Frédéric II. — Frédéric II se servit du carré pour les retraites pendant la guerre de Sept ans, et ne l'employa dans aucun autre cas, si ce n'est en temps de paix, aux grandes manœuvres de Postdam. Aux charges de cavalerie il opposait de préférence les feux rapides et bien dirigés de ses bataillons déployés, ayant leurs flancs appuyés à des obstacles, ou disposés en crochets.

Le carré des Prussiens se formait par régiment. Il était vide, sur trois rangs et parfaitement équilatéral. « Ils pliaient, dit le général Bardin, une ligne d'un » ou deux bataillons comme on plierait en carré une » corde dont on approcherait bout à bout les extrémi» tés. Ce principe avait pour objet de n'intervertir » nulle part l'ordre naturel numérique des pelotons » mais c'était une attention puérile qui occasionnait une » perte de temps considérable. » Les grenadiers couvraient les flancs du carré, qui exécutait, soit le feu de pied ferme par le premier rang seul, soit le *feu de parapet* par groupe de deux files se portant successivement sur deux rangs à six pas en avant pour tirer.

Frédéric avait une grande prédilection pour les feux. Il prétendait que « malgré tout ce qu'on pouvait tenter » pour s'y opposer, l'action du feu serait et devait » être invinciblement le grand, et pour ainsi dire » l'unique moyen de destruction dont on se servirait » désormais à la guerre, quels que fussent d'ailleurs et » l'enthousiasme et la composition des armées. »

Les carrés en présence de l'artillerie à cheval. — En

interdisant les feux à la cavalerie, Frédéric les lui avait rendus en la faisant accompagner par des pièces d'artillerie. « L'artillerie, a dit Napoléon, est plus néces- » saire à la cavalerie qu'à l'infanterie, puisque la » cavalerie ne rend pas de feu et ne peut se battre qu'à » l'arme blanche. C'est pour subvenir à ce besoin » qu'on a créé l'artillerie à cheval. » Davila, l'historien des guerres civiles de France, dans sa relation du combat d'Arques, rapporte que deux grandes couleuvrines escarmouchèrent au milieu des gens à cheval du roi Henri et que ces deux machines contribuèrent beaucoup à la défaite des escadrons du duc de Mayenne par ceux du baron de Biron. Or à cette époque la cavalerie française n'avait pas encore adopté complétement les allures allemandes. Lanoue assure qu'elle « galopait parfois. » On peut donc croire que l'idée de l'artillerie légère fut bien antérieure au temps de Frédéric et qu'elle est d'origine française. « Cette » nouvelle manière de conduire agilement l'artillerie » pesante, écrit Davila, était de l'invention de Charles » Brise, canonnier normand, qui, après avoir navigué » longtemps aux Indes occidentales, dans les vaisseaux » des corsaires, et s'être adonné à manier le canon » durant tout le cours des guerres civiles, rendit ce » service et plusieurs autres à sa patrie pour lesquels » il se mit dans une haute estime, et par son grand » esprit, et par sa longue expérience. » (*Historia dellé guerre civili di Francia. — Traduction Baudouin.*) Quoi qu'il en soit, c'est à Frédéric II que remonte l'introduction de l'artillerie à cheval dans les armées

européennes. Il l'essaya en 1759 au camp de Landshut. Mirabeau rattache cette création au règne de Louis XIV.

Les charges de cavalerie furent dès lors préparées par la mitraille de batteries légères audacieuses, et les cavaliers pénétrèrent quelquefois par les brèches que leur avaient ouvertes les bouches à feu. Or à cette époque les faces des carrés s'étaient considérablement amincies. Elles étaient sur trois ou quatre rangs au plus. On trouva qu'on avait trop réduit l'épaisseur des faces, on l'augmenta de nouveau et l'on songea à disposer au centre du carré une réserve prête à fermer les ouvertures et à renforcer les parties faibles.

Conséquences successives des progrès de l'artillerie, en ce qui concerne les carrés. — La première conséquence des progrès de l'artillerie avait été l'abandon du carré plein. La deuxième fut de limiter la diminution du nombre de rangs dans le carré vide et de faire sentir l'utilité d'une réserve intérieure. Troisième conséquence : l'infanterie en face des batteries à cheval se pénétra de la nécessité d'appuyer ses carrés par du canon. L'infanterie, abandonnée à elle-même, résiste bien à la cavalerie isolée. Entre ces deux armes la partie est à peu près égale. Il n'en est plus de même, si cette dernière est secondée par de bonnes batteries. L'infanterie risque fort de ne pouvoir soutenir longtemps la lutte. « En plaine et livrée à » ses propres forces, pense M. le général Renard, » elle finirait par succomber sous les coups d'une

» cavalerie qui disposerait d'une artillerie suffisante. » Sa destruction ne serait qu'une question de temps, » eût-elle en partage l'héroïsme de la garde de » Napoléon le Grand. » Pour que l'équilibre soit rétabli, il est nécessaire que l'infanterie ait aussi du canon.

Fameuse querelle de l'ordre mince et de l'ordre profond. — A l'issue de la guerre de Sept ans éclata la fameuse querelle de l'*ordre mince* et de l'*ordre profond*, de l'*école prussienne* ou *linéaire* et de l'*école française* ou *perpendiculaire*. Elle dura vingt années, donnant lieu de part et d'autre aux plus étonnantes exagérations. Malgré les expériences des camps de Metz et de Vaussieux, la cause de l'ordre mince, dont Guibert était le principal champion, triompha, officiellement du moins : car les règlements d'exercice et de manœuvres de 1776 et de 1791 en consacrèrent les principes. Mais la pratique infligea à ce système de nombreux démentis sur les champs de bataille de la République et de l'Empire. La plupart des généraux de la Révolution étaient partisans de l'ordre profond. Bonaparte avait étudié à Brienne, où l'on en professait les doctrines.

Prescriptions des deux écoles au sujet des carrés. — Contre la cavalerie, l'école linéaire admettait les grands carrés vides ou demi-pleins. L'école perpendiculaire préférait les petits carrés pleins ou demi-pleins et le système des carrés obliques ou en échelons.

Joly de Maizeroy prenait, avec deux bataillons, une disposition carrée qu'il nommait *Plésion*. Il mettait d'abord sa troupe sur six rangs. Le premier demi-bataillon de droite et le dernier demi-bataillon de gauche se portaient à distance de demi-compagnie en arrière des deux autres. Il avait ainsi la face postérieure de son carré. Les grenadiers également sur six rangs formaient les faces latérales. Les chasseurs tiraillaient à l'entour et servaient au besoin à fermer, au centre des première et quatrième faces, les intervalles des demi-bataillons.

Mesnil-Durand mettait la colonne au-dessus du carré : « Le rond, disait-il, le carré et autres figures » fermées, dont la meilleure ne vaut rien, ne peuvent » servir tout au plus qu'à maintenir le bataillon dans » le danger, lorsqu'il ne sera pas attaqué vivement » encore, mais jamais à l'en tirer. »

Les deux écoles s'accordaient à regarder comme inébranlable par la cavalerie un bataillon déployé, fortement appuyé sur les ailes et soutenu par de bonnes pièces. Elles conseillaient de doubler les rangs dont moitié feraient alors face en arrière.

Carré du règlement français de 1791. — Le règlement du 1er août 1791 prescrivait un carré long, demi-plein, sur six rangs, combiné avec les canons de régiment, disposition renouvelée des règlements de 1755 et de 1776 et de l'ordonnance de 1788. Il supposait une colonne par pelotons de plusieurs bataillons, harcelée par la cavalerie pendant sa marche. Le com-

mandant en chef faisait serrer à distance de section, puis former les divisions de pied ferme, en laissant entre deux bataillons consécutifs l'intervalle d'un peloton et demi, à hauteur duquel, sur chaque flanc, se plaçaient les bouches à feu. Les grenadiers, par section, couvraient les ailes des divisions de tête ou de queue. La colonne continuait sa route dans cet ordre. Si les escadrons ennemis se disposaient à charger, la colonne était arrêtée et formait le carré. La première face était composée de la première division doublée par la deuxième, et la quatrième face de l'avant-dernière division doublée par la dernière. Les deux sections de droite de chaque division intérieure faisaient à droite en bataille, et les deux de gauche, à gauche en bataille. Les canons étaient mis en batterie devant les intervalles des bataillons qu'on fermait avec les caissons. On fortifiait les angles du carré au moyen des avant-trains des pièces, et les grenadiers s'abritaient derrière cet obstacle. On défendait le carré par le feu de deux rangs. Au moment de la charge, le commandant en chef faisait doubler les faces latérales par les sections intérieures. Il est facile d'imaginer comment on rompait ce carré ou cette *colonne contre la cavalerie.* Le règlement emploie l'une et l'autre dénomination.

Le règlement de 1776 contenait de plus un carré irrégulier, qui a quelque analogie avec la colonne contre la cavalerie d'aujourd'hui. On serrait en masse, on remplissait les vides par les serre-files et on faisait face de tous côtés. L'idée de ce carré plein se rattache

plutôt aux principes de l'école perpendiculaire qu'à ceux des rédacteurs de 1791.

Contraste de l'esprit du règlement de 1791 *avec les principes appliqués sur les champs de bataille de la République et de l'Empire.*— « Le règlement de manœuvres » de 1791, dit le général Foy, resta pour les subalternes le livre de la loi ; mais les chefs s'accoutumèrent » à en varier l'application suivant les besoins de la » guerre. » Le général Morand déclare que les manœuvres de ce règlement « ne peuvent sans un grand danger être faites devant l'ennemi. » Aussi, pendant les guerres de la République et de l'Empire, les dispositions à prendre contre la cavalerie furent-elles laissées à l'inspiration de ceux qui commandaient. Ils se réglèrent sur les circonstances, sur la configuration du terrain, sur le plus ou moins de solidité de leurs troupes, et surtout sur la valeur des escadrons de l'adversaire.

Carrés d'Égypte. — Bonaparte s'écarta souvent des principes de 1791. En Égypte, il eut à combattre un ennemi d'une espèce toute particulière. Ses dispositions rappellent celles que prit Xénophon pendant la retraite des Dix Mille contre les hordes de cavalerie asiatique.

A la bataille des Pyramides, chaque division formait un grand carré régulier, demi-plein, sur six rangs et avec réserve, dont le côté présentait par

conséquent le front d'un bataillon et demi. Les compagnies d'élite étaient déployées en tirailleurs et devaient, à l'approche de l'ennemi, rentrer dans les carrés et se tenir prêtes à recevoir les cavaliers qui pourraient y pénétrer. Les six pièces de la division étaient réparties aux angles; les caissons, les ambulances, les équipages étaient renfermés dans le vide intérieur. Le général en chef s'était placé dans le carré du milieu, avec son état-major. Les cinq divisions, disposées en échelons, s'avancèrent dans la plaine de Gizeh, la gauche refusée et appuyée au Nil. Mourad-Bey fondit sur elles pendant leur marche. Des feux exécutés à bonne portée et bien dirigés accueillirent les mameluks, qui furent dispersés en quelques instants. Les carrés de gauche s'avancèrent alors contre les retranchements d'Embabeh que défendait l'infanterie ennemie, et que notre aile droite, portée très en avant, avait enveloppés. Les trois premiers rangs de ces carrés furent détachés et ployés en colonnes pour marcher à l'assaut des retranchements. Attaquées en chemin par 400 cavaliers qui étaient parvenus à se rallier, les petites colonnes de Rampon et de Marmont formèrent promptement de petits carrés, que les charges désespérées des mameluks ne purent enfoncer. La position fut enlevée, et Mourad-Bey poursuivi s'enfuit vers la haute Égypte.

A Sédiman, Desaix rangea sa division d'après les mêmes principes. Il flanqua son grand carré de deux petits à 200 hommes chacun, placés extérieurement

en diagonale et servant de réserve à quatre compagnies de tirailleurs. L'artillerie se tint aux autres angles et au milieu des faces.

Les carrés de mont Thabor et d'Héliopolis étaient composés d'une brigade chacun.

A mont Thabor, Kléber ne se contenta pas des baïonnettes de ses fantassins; il disposa en avant d'eux, pour arrêter la cavalerie, une barrière de piques reliées par des chaînes de cordes et des crochets de fer, méthode singulière imaginée, à ce que l'on croit, par Bajazet à la bataille de Nicopolis, et qu'on trouve décrite dans l'essai de tactique de Guibert. Bonaparte, à cette époque, ne méprisait pas cet accessoire de défense, comme semblent le prouver quelques passages de sa correspondance.

A Héliopolis, l'infanterie non-seulement marcha en carré, mais encore attaqua dans cet ordre.

Origine de l'escrime à la baïonnette. — Pendant l'expédition de Syrie, les tirailleurs furent exercés à se rallier en petits hérissons et à se servir de leur arme pour la parade et pour la riposte en pivotant sur place. L'idée en fut donnée à la bataille de Nazareth par un groupe de carabiniers isolés qu'on vit lutter à la baïonnette contre quelques mameluks. Telle fut l'origine de l'enseignement de l'escrime à la baïonnette et des ralliements par petites fractions. Il existait depuis 1740 un traité d'escrime à la baïonnette, dont l'auteur est un Français nommé Girard.

Enseignement tiré des campagnes d'Égypte et de

Syrie concernant les carrés.— Les campagnes d'Égypte et de Syrie firent regarder le carré comme le meilleur ordre de défense, de marche et d'attaque en face d'une cavalerie innombrable et audacieuse.

Les carrés d'Égypte n'eurent pas toujours six rangs. Marmont regarde cette épaisseur comme « superflue et » presque ridicule. » — « Il est vrai, ajoute-t-il, qu'on » supprima bientôt ce que ces précautions avaient » d'exagéré, et l'on se contenta d'un carré sur trois » rangs et même sur deux. Encore ne recourait-on à » cette formation qu'au moment où l'on prévoyait une » charge immédiate de l'ennemi. »

Exemples célèbres de formations en carré. — Il serait trop long de relater toutes les circonstances où, pendant vingt-trois années de guerres consécutives, l'infanterie des puissances européennes employa le carré contre la cavalerie. J'ai parlé des carrés d'Égypte avec quelques détails parce qu'ils caractérisent une tactique exceptionnelle, dont l'ordre en carré est la base, et qui est spécialement usitée contre les Mameluks, les Cosaques, les Arabes ou les Tartares. Avec tout autre ennemi le carré est une formation accidentelle qui s'emploie surtout en pays découvert. Ce fut principalement sur les champs de bataille de l'Allemagne et de la Belgique que nos bataillons et ceux de l'Europe coalisée l'opposèrent aux charges de cavalerie.

L'infanterie française peut citer avec orgueil le carré des gardes consulaires à Marengo, qui mérita le surnom de *redoute de granit*, ceux des grenadiers et vol-

tigeurs réunis du maréchal Ney à Iéna, de Gudin et de Morand à Auerstædt, de Friant à Eylau, de Legrand, de Saint-Hilaire et de Savary à Heilsberg, de Broussier à Witepsk, de Delzons, de Gérard et de Friant à la Moskowa, de Souham, de Girard et de Marchand à Weissenfels, de Bonnet, de Compans et de Morand à Lutzen, puis à Bautzen, de Vandamme à Kulm, de la garde à Waterloo; tandis que Wertingen, Wagram, Dresde pour les Autrichiens, Iéna pour les Prussiens et les Saxons, Borodino pour les Russes, Fuentès-de-Oñoro et la Haye-Sainte pour les Anglais et les Hollandais rappellent le souvenir de carrés enfoncés par nos escadrons.

Dispositions contre la cavalerie en usage dans l'infanterie française pendant les guerres de la République et de l'Empire. — Le système de guerre de la République est caractérisé par l'emploi des *tirailleurs en grande bande* et des petites colonnes mobiles abordant les positions à la baïonnette et au pas de charge, au cri de « Vive la nation ! » Dumouriez, Custine, Pichegru, Jourdan, n'eurent pas d'autre tactique. Sous le règne de Louis XVI, les leçons du chevalier de Kéralio à l'école militaire de Paris avaient vulgarisé cette méthode de combat parmi nos jeunes officiers. Elle était si bien appropriée au tempérament français, si facile à apprendre et si commode à pratiquer, que les fantassins improvisés de la Révolution l'adoptèrent naturellement.

Quant aux dispositions contre la cavalerie, j'ai déjà

dit qu'elles variaient selon l'inspiration du moment. Tantôt on formait le carré du règlement de 1791, et même, dans un cas pressant, on recourait au carré irrégulier de 1776. Tantôt, comme à Nerwinde, l'infanterie ouvrait ses rangs pour laisser passer la charge. Les cavaliers étaient par ce moyen pris entre deux feux et fusillés à bout portant. A la bataille de Wurtzbourg, la cavalerie française, assaillie dans les plaines qui s'étendent le long du Mein par une cavalerie formidable, fut ramenée et rompue. Elle se rallia derrière nos bataillons, qui attendirent dans l'ordre déployé les escadrons ennemis et les tinrent à distance par des feux bien nourris.

Les enseignements de la campagne d'Égypte, ainsi que les expériences des camps de Boulogne, de Bruges et d'Utrecht firent regarder la formation en carré comme également propre à l'offensive et à la défensive. On avait adopté dans ces camps les feux successifs par rangs pour la défense en carré. Mais devant l'ennemi on s'empressa de revenir aux feux à volonté. Quelques chefs de corps faisaient croiser la baïonnette au premier rang, pendant que les deux autres exécutaient le feu de files.

Il existe dans quelques éditions du règlement de 1791, datées de 1809, un supplément qui donne la théorie du carré telle qu'elle fut adoptée depuis par la commission de 1831. Ce carré fut pratiqué pendant les guerres de l'Empire simultanément avec le carré de 1791, le carré Morand et plusieurs autres dispositions, entre autres celle que recommande le maréchal Mar-

mont dans le livre *De l'esprit des institutions militaires*, et qui consiste à ployer les 1re et 4e divisions d'un bataillon marchant en bataille et chargé inopinément en arrière des 2e et 3e et à faire face de tous côtés au moment de halte. Il y eut aussi des carrés longs de trois pelotons de front, fermés d'un côté par les grenadiers et de l'autre par les voltigeurs. Tel général préférait le carré par bataillon, tel autre celui par régiment. L'opinion de Jomini est que « le carré par régiment » est le meilleur pour la défensive et le carré par » bataillon pour l'offensive. »

Carré Morand. — Le général Morand pensait qu'un bataillon en colonne par division à demi-distance se trouve dans les meilleures conditions possibles pour n'être pas surpris par la cavalerie et se mettre rapidement en carré. » On a vu, dit-il, sur le plateau d'Auer- » stædt, le 14 octobre 1806, 120 escadrons prussiens » renouveler pendant cinq heures leurs charges contre » huit bataillons, attaqués en débouchant sur le pla- » teau, mais disposés dans cet ordre de colonne par » bataillons, à distance de peloton, et qui, à la vue de » la cavalerie, formèrent chacun un carré, dont le » centre fut occupé par les grenadiers ; ils ne com- » mençaient leurs feux qu'à bonne distance, ne s'éton- » nèrent point, et recueillirent avec la gloire les armes » et les étendards abandonnés sous leurs baïonnettes. »

Dans son ouvrage *De l'armée selon la Charte et d'après l'expérience des dernières guerres*, le général décrit, en l'appliquant à un bataillon fictif, le carré qu'il

fit exécuter à la bataille d'Auerstædt. Son bataillon a huit compagnies. Les faces ont une épaisseur de trois rangs. Les grenadiers sont en réserve à l'intérieur. Au besoin, « deux escouades se placent sur les extrémités » de l'une des diagonales pour fortifier les points faibles » et fournir des feux sur la ligne des faces du carré. » Chaque section des voltigeurs (que l'auteur nomme *éclaireurs*) vient occuper l'espace compris entre la 2e et la 3e division de la colonne à demi-distance, composée de six compagnies de fusiliers. La 3e division ne serre pas; elle fait simplement demi-tour. Le général proscrit tout autre feu que celui de deux rangs.

Carrés obliques. — Au camp de Bruges, en 1804, la 33e demi-brigade avait fait l'essai des carrés obliques de Joly de Maizeroy, en présence de Davout et d'autres généraux. Leur emploi devint réglementaire en 1807 par ordre du jour. La manière de les exécuter différait peu de ce qui se pratique aujourd'hui.

A Austerlitz, les divisions Suchet et Cafarelli du maréchal Lannes formèrent les carrés obliques contre les uhlans de la garde russe.

A la troisième journée de Leipzig, Napoléon disposa dans cet ordre six bataillons de tirailleurs-grenadiers de la jeune garde qui repoussèrent la cavalerie des Russes et des Autrichiens.

Exemples de marche en carré. — La campagne d'Égypte ne fut pas la seule où l'on fit mouvoir les carrés. « En général, écrit Marmont, la marche en

» carré est détestable ; si peu qu'elle se prolonge, elle » amène le désordre, car les conditions ne sont pas les » mêmes sur les différents côtés du carré, les uns mar- » chant en bataille, les autres par le flanc. » Malgré l'inconvénient que signale le maréchal, les carrés d'Auerstædt, de Lutzen, de Waterloo exécutèrent avec succès des marches prolongées en face d'un ennemi supérieur par sa cavalerie.

Pendant la campagne de France, les divisions Pachtod et Amey, surprises près d'Étoges par les escadrons prussiens du général Korf, se rangèrent en carrés par régiments. Elles se composaient de 3000 gardes nationaux vendéens, non encore habillés. Ces carrés échelonnés s'avancèrent avec leurs seize pièces à travers la plaine dans la direction de la Fère-Champenoise, s'arrêtant à chaque pas pour faire feu des quatre faces sur ceux qui les serraient de trop près. Ils allaient arriver au but, quand ils furent assaillis de flanc et à revers par la cavalerie du comte de Pahlen et par celle de la garde russe, accompagnées d'artillerie. Épuisée, mitraillée, sabrée, cette admirable infanterie fut tout entière massacrée ou prise.

A Mont-Saint-Jean, deux bataillons du 1er grenadiers de la vieille garde, sous le commandement de l'héroïque général Petit, se formèrent en carrés à droite et à gauche de la route de Charleroi ; et, quand il fallut battre en retraite, ils se replièrent lentement dans le même ordre, l'un à travers champs, l'autre par la chaussée, protégeant par leur contenance intrépide les débris de notre armée vaincue. Et pourtant ces

carrés n'avaient que la faible épaisseur de deux rangs.

Les carrés français se forment sur deux rangs de 1813 *à* 1815. — Trois jours avant la bataille de Leipzig, Berthier écrivait aux maréchaux : « Mettez à l'ordre » du jour de l'armée que l'Empereur ordonne qu'à » dater d'aujourd'hui (13 octobre 1813) toute l'infan- » terie se range sur deux rangs, Sa Majesté regardant » le feu et les baïonnettes du troisième rang comme de » nul effet. » A partir de ce moment, les faces des carrés n'eurent plus que deux hommes d'épaisseur sans compter les serre-files. Ce fut dans cet ordre mince que les conscrits de 1813, 1814 et 1815, que les gardes nationaux à peine exercés de nos provinces de l'Est, croisèrent la baïonnette contre les imposants cavaliers du Nord.

Opinion du maréchal Gouvion-Saint-Cyr sur les carrés. — Si dans cent combats les fantassins de la République et de l'Empire opposèrent l'ordre en carré à la cavalerie, c'est que leurs chefs étaient convaincus de l'opportunité de cette formation en pareil cas. Quelques-uns pourtant des lieutenants de Napoléon n'en étaient point partisans, entre autres Gouvion-Saint-Cyr. Le savant tacticien s'exprime ainsi dans ses *Mémoires*. « Le système des carrés m'a toujours semblé » absurde, et pendant vingt ans que j'ai fait la guerre, » je n'ai jamais rencontré une seule circonstance où » il m'ait paru nécessaire de l'employer. J'ai ouï dire

» à ceux qui s'en servaient que c'était dans le but de » donner à l'infanterie de la force contre la cavalerie » et d'augmenter sa confiance; j'ai toujours pensé que » cela devait produire le contraire. »

Sans doute le carré n'a pas toujours été fait avec succès, même par les Français. Ainsi, en septembre 1796, lorsque Wurmser, vaincu à Bassano, cherchait à regagner Mantoue, le général Charton essaya de l'arrêter au pont de Villimpenta, sur la Molinella, avec 300 braves formés en carré. La belle cavalerie impériale sabra cette poignée d'hommes et Wurmser se jeta dans la place.

A la bataille de Novi, Moreau ayant ordonné la retraite, le général piémontais Colli, qui, après s'être distingué contre nous, avait pris du service dans notre armée, rassembla quelques bataillons et en fit un seul carré que la cavalerie austro-russe enfonça. Colli tout mutilé fut pris par l'ennemi.

Mais ces rares exemples de résistance malheureuse ne sauraient justifier l'anathème de Gouvion-Saint-Cyr. L'animosité de l'illustre maréchal contre les carrés a son principe dans une tendance bien connue à critiquer tout ce qui était du goût de Napoléon.

Formations adoptées contre la cavalerie française par l'infanterie des puissances étrangères pendant les guerres de la République et de l'Empire. — J'ai fait voir par combien de procédés divers notre infanterie de la République et de l'Empire se mettait en garde contre la cavalerie des puissances étrangères; je passe aux

moyens de défense employés par les infanteries de ces puissances contre les escadrons français pendant la même période de guerres.

Le soldat des races septentrionales est doué d'un tempérament plus froid que celui des races du Midi. Le premier est supérieur au second dans l'exécution des feux et dans la résistance de pied ferme. On conçoit donc que, pour combattre la cavalerie française, les infanteries anglaise, allemande et russe aient préféré les lignes déployées, simples ou à rangs doublés, et les grands carrés, vides ou demi-pleins, lançant les balles presque à bout-portant avec calme et précision, au système des carrés par bataillons combinés ou des petites colonnes serrées en masse, commençant le feu dès l'instant où les chevaux se mettent en mouvement. Les principes de l'école linéaire dominaient d'ailleurs dans les armées du Nord.

Pendant les guerres de la Révolution, notre cavalerie, mal organisée, instruite à la hâte, était inférieure à celle de l'ennemi, la bravoure mise à part. Ses effectifs n'étaient pas en proportion normale avec ceux des autres armes. « J'ai vu en 1796, à l'armée du Rhin, » raconte quelque part Jomini, ce que l'on nommait » pompeusement la réserve de cavalerie, et qui for- » mait à peine une faible brigade (1500 chevaux). » Aussi le carré, dont l'importance est subordonnée à celle de la cavalerie adverse, ne joua-t-il qu'un rôle secondaire parmi les formations que prirent les infanteries étrangères sur les champs de bataille de la République. Sous l'Empire, il n'en fut plus de même.

Lorsque la cavalerie française, habilement maniée par les Murat, les Kellermann, les Montbrun, les Lasalle, les Pajol, sut manœuvrer et agir par grandes masses, les fantassins de la coalition durent perfectionner leurs modes respectifs de défense contre ces charges à fond, que le général Foy, usant de la belle expression de l'Écriture, appelle *Procella equestris*.

Les Anglais en Espagne avaient adopté le stratagème suivant. Ils attendaient la charge en bataille. Le premier rang faisait feu. Les deux rangs se couchaient ventre à terre. Les chevaux lancés à toute vitesse franchissaient l'obstacle et d'ordinaire ne blessaient personne. On se relevait aussitôt, et le second rang après un demi-tour déchargeait ses armes au dos des cavaliers. Une pareille manœuvre exige de la part des troupes qui l'exécutent ce sang-froid imperturbable qui est un des traits caractéristiques du soldat anglais. Les Russes, qui possèdent aussi cette qualité, mais à un degré moindre, eurent parfois recours à la même tactique. Le stratagème ne serait plus praticable, s'il se trouvait une seconde ligne d'infanterie au delà de la première.

Au combat de Wertingen, six bataillons de grenadiers autrichiens et trois de fusiliers formèrent un seul grand carré demi-plein avec du canon et de la cavalerie sur les ailes. Le carré résista longtemps aux charges des dragons de Murat. Il fallut une démonstration des grenadiers d'Oudinot sur la ligne de retraite des Autrichiens pour que le chef d'escadron Exelmans parvînt à ébranler ces magnifiques fantassins.

Après la défaite de l'armée prussienne à Iéna, les deux brigades saxonnes Burgsdorf et Nehroff, restées seules en position sur la Schnecke, malgré les tirailleurs d'Augereau, opérèrent leur retraite sur Weimar, disposées en deux carrés. Ces carrés présentaient trois faces d'infanterie et une d'artillerie, la quatrième. Ils s'arrêtaient tour à tour, envoyaient à l'ennemi plusieurs volées de boulets, puis reprenaient leur marche rétrograde. Ils recueillirent, chemin faisant, quelques bataillons prussiens du corps de Rüchel. De son côté la cavalerie saxonne du général Zeschwitz accourut pour soutenir son infanterie. Après d'héroïques efforts, les Saxons furent entraînés dans la déroute générale.

L'infanterie russe, lorsqu'elle reçut à Eylau la charge de toute la réserve de cavalerie française, était rangée sur deux lignes de bataillons alternativement déployés et en colonne double. Plus de trois cents pièces étaient réparties sur le front en trois fortes batteries. Une partie de la cavalerie et les cosaques occupaient les ailes. En arrière du centre, deux profondes colonnes de bataillons serrés en masse étayaient l'ordre de bataille, soutenu d'ailleurs à distance par des réserves d'artillerie et par le restant de la cavalerie.

Dans la plaine de Heinrischsdorf, en avant de Friedland, Grouchy et Nansouty chargèrent les bataillons de Benningsen, rangés sur deux lignes en ordre mixte. Chaque régiment de la première ligne avait deux bataillons déployés et le troisième en colonne serrée derrière l'intervalle qui séparait les deux autres. Les régiments de la deuxième ligne n'avaient déployé

qu'un bataillon, aux ailes duquel les deux autres étaient placés en colonne.

L'archiduc Charles inaugura dans les champs d'Aspern et d'Essling un système de petits carrés massifs qui fut couronné de quelque succès. Ces carrés n'étaient autre chose que des colonnes serrées de quatre subdivisions sur trois rangs faisant face de tous côtés. Bien que les escadrons de Bessières en eussent rompu plusieurs, il n'en est pas moins vrai que cette méthode, qui dérive des principes perpendiculaires, fut dès lors accréditée auprès des tacticiens étrangers. L'archiduc la renouvela à Wagram.

A la Moskowa, les Russes, postés au delà du ravin de Séménoffskoié, formèrent les carrés par bataillons contre les cuirassiers saxons et westphaliens de Latour-Maubourg, qui n'en purent enfoncer que deux.

De même, à Dresde, la division Aloys Lichtenstein eut recours à une combinaison de carrés par bataillons. Mais, privée par la pluie de l'usage de ses armes, elle fut sabrée par les cuirassiers de Bordesoulle.

Dans la campagne de France, le comte de Pahlen, commandant de l'avant-garde du prince de Wittgenstein, chassé de Mormant par Gérard et attaqué dans sa retraite sur Nangis par les vieux cavaliers d'Espagne du comte de Valmy, disposa ses 2,500 fantassins en petits carrés massifs, soutenus par 1,200 chevaux. Mais, malgré leur bravoure, ces carrés furent tous enfoncés et pris.

Ces derniers exemples réfutent l'assertion du colonel Okouneff relative au système des petits carrés

massifs, à savoir : « Un succès complet s'en est suivi » toutes les fois que cette formation a été em- » ployée. »

L'infanterie anglaise recevait ordinairement la cavalerie en ligne déployée et la démontait par la précision de son tir, presque aussi régulier au milieu des émotions du combat qu'au champ d'exercice. Elle modifia plusieurs fois sa tactique habituelle durant les guerres de la Péninsule. Ainsi, à Fuentès-de-Oñoro, Crawfurd, à la vue de Montbrun prêt à s'élancer, disposa sa division légère en trois carrés échelonnés avec du canon dans les intervalles. Montbrun les fit charger par ses hussards et ses chasseurs. Il suivit en personne le mouvement avec ses dragons. Fournier et Wathier pénétrèrent avec leurs escadrons dans le carré opposé à notre gauche, puis dans celui du centre. 1500 Anglais et un colonel furent faits prisonniers. Le carré de droite échappa au désastre et alla se réfugier derrière un pli de terrain.

Waterloo fit aussi exception à la règle. L'infanterie anglo-hollandaise, repoussée de la Haye-Sainte, chargée d'abord par la cavalerie légère du comte d'Erlon, puis par les cuirassiers de Milhaud, par la grosse cavalerie du comte de Valmy et par les escadrons de la garde, n'hésita pas à former des carrés, dont plusieurs furent détruits. Les gardes anglaises, entr'autres, dont la belle contenance excita l'admiration de tous, furent écrasées par la rapide succession de nos charges et par l'opiniâtre valeur de nos cavaliers. L'arrivée de Blücher, débouchant de Wavres sur Ohain, sauva ceux des

carrés qui tenaient encore à ce moment décisif de la bataille.

Le carré a été plus souvent opposé à la cavalerie que toute autre formation pendant les guerres de la République et de l'Empire. — En résumé, pendant la période des guerres de la République, du Consulat et de l'Empire, les carrés furent plus souvent opposés à la cavalerie que toute autre formation défensive, non-seulement par l'infanterie française, mais aussi par celle des puissances étrangères. J'ai montré que nos ennemis du Nord, partisans par tempérament et par principe du système linéaire, avaient abandonné maintes fois leurs lignes pour nos colonnes d'attaque et nos carrés, pensant que là était le secret de nos victoires. « Mais en » reconnaissant les Français pour leurs maîtres, s'écrie » Von Decker, leur haine brûlante pour eux aug- » menta ; ils se hâtèrent de s'approprier leur tactique, » dans l'espoir de s'en servir pour les chasser du sol » de la patrie. »

A la paix, le besoin de nouveaux règlements de manœuvres se fait sentir. — On a vu, d'une part que l'opinion des généraux français de la République et de l'Empire n'était pas unanime au sujet des carrés, de l'autre que, bien que le règlement de 1791 fût seul officiel durant toute cette période, d'autres principes que les siens faisaient loi sur les champs de bataille. Un règlement rédigé d'après les enseignements de la grande guerre était donc nécessaire. Il eût fallu, au rétablisse-

ment de la paix, mettre à contribution l'expérience des chefs qui avaient conduit les troupes au feu, et en déduire une ordonnance de manœuvres basée sur le témoignage de puissantes autorités. Malheureusement rien de pareil ne fut exécuté. En 1814 et en 1815, le gouvernement des Bourbons exila les hommes qu'il aurait dû appeler au conseil des armées. Dès lors un grand nombre de problèmes tactiques restèrent indéterminés, parce qu'on ne sut pas profiter de l'instant propice pour les résoudre. La question des carrés fut ajournée.

Toutes les puissances, excepté la France, révisent leurs ordonnances de manœuvres. — A l'étranger, au contraire, les souverains méditèrent sur les causes de leurs défaites. Ils les attribuèrent à la tactique processionnelle de leurs armées, à leurs manœuvres lentes et compassées. Ils rejetèrent franchement les méthodes surannées et prescrivirent un remaniement général des règlements et ordonnances. Partout, excepté en France, il y eut rupture officielle avec la vieille école. Ainsi, comme nous l'apprend Von Decker, « les Prus-
» siens, (cela leur fait honneur et l'histoire doit le
» proclamer hautement), à la paix de Tilsit, aban-
» donnant leur ancienne arrogance, descendirent en
» eux-mêmes, et profitèrent des amères épreuves d'une
» guerre malheureuse et des rudes leçons d'un or-
» gueilleux ennemi. »

Instructions provisoires sur les manœuvres, sous la Restauration. — La Restauration, ai-je dit, n'eut pas

la gloire de donner à la France une ordonnance de manœuvres réellement praticables à la guerre. L'armée en réclamait une à grands cris. Déjà plusieurs colonels avaient fait rédiger des instructions provisoires à l'usage de leurs régiments. Celles de MM. de Chambrun et Schneider, des 4ᵉ et 20ᵉ léger, ont été imprimées. Ces instructions, composées avec soin, ne renfermaient que des méthodes pratiques, fruit de l'expérience, et perpétuées dans les rangs par une saine tradition.

Campagne d'Espagne en 1823 ; *carrés Despans-Cubières.* — En 1823, lorsque la guerre d'Espagne éclata, l'infanterie française n'avait pas de formation en carré réglementaire bien déterminée. Pendant cette campagne, on se servit des carrés usités sous l'Empire et de plusieurs autres inventés par les chefs de corps, parmi lesquels on remarquera ceux sur trois et sur six rangs du colonel Despans-Cubières, à peu près semblables à la *colonne contre la cavalerie* de 1791. Le premier rang conservait ses armes chargées pour tirer à bout-portant ; le deuxième et le troisième rang exécutaient le feu de files.

Surpris par les *guérillas*, nos détachements eurent maintes occasions de former le carré contre les miquelets constitutionnels. Je choisis un exemple. Le 25 mai, une compagnie de voltigeurs du 8ᵉ de ligne, envoyée en reconnaissance à quelques lieues de Vich, ramenait un troupeau de bœufs. Ce jour-là, le célèbre partisan Mina investissait la ville, comptant s'en

emparer par un coup de main. La petite troupe tomba au milieu de la ligne ennemie. Mina la fit charger par ses cavaliers. Elle se mit en carré et continua bravement sa route, sans se laisser entamer. Une sortie de la garnison vint la tirer d'embarras.

L'infanterie espagnole eut souvent recours à la formation en carré durant cette même guerre. Dès le début, au combat de Logroño, on voit le carré du général don Julien Sanchez, culbuté par les hussards du Bas-Rhin, aux cris de « Vive le roi ! » Les chasseurs à cheval de la garde royale mirent en déroute, le 7 juin, près de Visillo, plusieurs bataillons constitutionnels, sans leur permettre d'achever le carré. Deux jours après, le général Placencia, s'attendant à être chargé par les mêmes chasseurs, avait disposé son infanterie en carrés formés à l'avance, sur un plateau voisin du village de Vilches et couvert par un ravin. Mais le duc de Dino, réservant sa cavalerie pour sabrer les escadrons de l'ennemi, lança contre les fantassins de Placencia les voltigeurs du 2e léger, qui, franchissant le ravin, se jetèrent sur les carrés à la baïonnette et les enfoncèrent. Le combat de Jodar, livré vers la fin du mois d'août, fut aussi très-glorieux pour le régiment des chasseurs de la garde. Un de ses escadrons dispersa les carrés du fameux Raphaël del Riégo, qui fut arrêté le lendemain à Arquillos par des paysans royalistes.

Carré Bugeaud. — En France, l'absence d'un règlement à hauteur des progrès de l'art de la guerre

laissait le champ libre à l'imagination des tacticiens. Diverses propositions touchant les manœuvres furent faites par les sommités militaires. Les dispositions contre la cavalerie ne furent pas oubliées.

Déjà, en 1815, le colonel Bugeaud du 14e de ligne, dont le nom n'était pas encore populaire, publiait à Lyon un opuscule intitulé : *Essai sur quelques manœuvres d'infanterie que l'auteur propose d'ajouter à l'ordonnance.* Le chapitre III traite des carrés et commence par ces mots : « Depuis longtemps j'ai jugé que les » moyens de l'infanterie étaient insuffisants contre des » charges successives de bonne cavalerie, qui s'aban- » donne ventre à terre, ainsi que le veut l'instruction » de cette arme. » L'auteur établit par des raisonnements péremptoires la supériorité des petits carrés demi-pleins sur les grands carrés simples, opinion qu'on retrouve dans les *Aperçus sur quelques détails de la guerre*, rédigés en 1832 pour le 56e qu'il commandait alors. L'illustre tacticien émet encore ce principe : « Que la profondeur et la pression des hommes ne » peuvent arrêter la cavalerie bien lancée, et que c'est » sur un feu bien soutenu et bien dirigé qu'on doit » compter. » En conséquence, il propose un carré demi-plein de son invention et indique la manière de tirer parti de toutes les armes sur une profondeur de sept rangs.

Les sept rangs font *haut les armes*. Le premier rang, genou en terre, la baïonnette menaçante, réserve son feu. Le deuxième et le troisième exécutent le feu de deux rangs de l'ordonnance, toutefois avec cette légère

différence que les hommes du troisième déchargent successivement toutes les armes de leur file qu'on leur passe armées, c'est-à-dire qu'ils tirent cinq coups de suite. Le rôle des quatre autres rangs est de recharger les armes qui reviennent vides. Les soldats des cinq derniers rangs observent de ne passer derrière eux les fusils vides que si leurs camarades en ont d'autres chargés à leur remettre à la place. Dans le cas contraire, ils les chargent eux-mêmes. Ce procédé a l'avantage de tirer parti de toutes les armes; mais l'échange des fusils est blâmé par la plupart des tacticiens. D'après Marmont, « c'est de la théorie non » applicable devant l'ennemi et qu'une pratique rai» sonnée a mise hors d'usage. » Sans parler ni de la difficulté d'exécution, ni de la perte de temps, le fantassin répugne à se dessaisir de son arme accoutumée. « Cette répugnance est louable, pense M. le général » Dufour; car le soldat doit tenir à son fusil comme » le Lacédémonien tenait à son bouclier. » De plus, l'expérience a montré que, dans une troupe sur trois rangs, les soldats du troisième, échauffés par le combat, tirent dans leur créneau, au risque de blesser ceux du premier. Qui sait si des hommes des quatrième, cinquième, sixième et septième rangs, perdant la tête, ne déchargeront pas leurs armes droit devant eux contre l'ennemi?

Le carré Bugeaud dérive de la colonne par peloton. Le bataillon arrêté serre en masse sur les grenadiers. Les deux premiers pelotons, rapprochés à distance de rangs, composent la première face, et les deux derniers,

doublés de même et faisant demi-tour, la quatrième. Les faces latérales sont formées par les 3e, 4e, 5e et 6e pelotons, dont les demi-sections intérieures déboîtent et se placent en avant des demi-sections extérieures, en s'intercalant dans les intervalles. Toutes ces demi-sections se tournent ensuite face en dehors. Les serre-files du demi-bataillon de droite se réunissent pour donner un septième rang à la 1re division. Ceux du demi-bataillon de gauche renforcent de même la 4e division, quand elle a fait demi-tour.

Si le bataillon est sur deux rangs, on le partage en dix pelotons. Pour le carré, les trois premiers et les trois derniers serrent à un pied de distance. Les sections intérieures doublent comme plus haut.

Bugeaud préfère les carrés obliques par bataillon aux carrés échelonnés, « surtout lorsqu'on est sur la » défensive, et dans presque toutes les batailles une » partie de l'armée se trouve dans ce cas. » Si l'on veut disposer en carrés obliques une ligne de bataillons, on ploie chacun d'eux en colonne. Je suppose que ce soit la droite en tête. Les grenadiers conversent à 45 degrés et sont établis dans cette direction par les adjudants-majors ou, à leur défaut, par leurs capitaines. Les pelotons suivants se portent au commandement du général en chef en colonne serrée en arrière des grenadiers. Alors on exécute les carrés.

Bugeaud fait charger les armes à deux balles. « Chacun sentira, disait-il à ses officiers, qu'une telle » masse de feux, doublés par les deux balles, sur des » fronts si étroits, nous rend inabordables.... quant à

» moi, je vous le déclare, je désire qu'au premier » combat où nous serons ensemble, nous soyons » chargés par la cavalerie, tant je suis persuadé que » ce serait une occasion de gloire pour le 56ᵉ. » L'occasion ne s'est pas présentée ; le carré Bugeaud n'a pas eu la consécration du champ de bataille. Mais l'opinion du maréchal, « qu'un grand carré n'a pas proportion- » nellement plus de feux qu'un petit, et qu'il n'est pas » plus fort, » a été adoptée par la plupart des militaires instruits. Les armées des nations étrangères ont rejeté les carrés de plusieurs bataillons. Actuellement, l'ordonnance française seule renferme encore des prescriptions relatives aux grands carrés, en recommandant toutefois de ne pas réunir ainsi plus de trois bataillons.

Carrés Jomini. — Quelques tacticiens, Jomini à leur tête, ont pris un terme moyen entre les systèmes exclusifs du grand et du petit carré, destinant le premier à l'offensive et réservant le second pour la défense de pied ferme. « On peut, selon les circonstances, » écrit le savant général, former les régiments en » carrés longs, pour obtenir un plus grand front et » présenter plus de feux du côté où l'ennemi est censé » devoir venir. » De là une théorie sur les grands carrés que le général belge Vandermeere a développée dans un ouvrage ayant pour titre : *Recueil de grandes manœuvres*, qui parut en 1837.

Les carrés Jomini sont exécutés par une division de quatre régiments à trois bataillons. La formation en bataille sur deux lignes sert de point de départ aux

mouvements. Le commandant en chef échelonne ses régiments par trois manœuvres différentes, suivant que les carrés doivent être *parallèles*, *perpendiculaires* ou *obliques*. Chaque régiment fait son carré, et l'artillerie est répartie dans les intervalles. Les lignes sont reformées par des procédés inverses.

Carré Vandermeere ou carré belge. — Le général Vandermeere termine son livre par l'exposé d'un carré de son invention, qu'il nomme le *carré belge*. Étant donnée une division en colonne serrée, les quatre régiments, après une manœuvre assez compliquée, se trouvent disposés comme les branches d'une croix, avec un vide central. Ils forment chacun leur carré, et les demi-batteries viennent s'établir dans l'intervalle qui sépare les angles opposés de deux carrés voisins. Cette combinaison, riche en feux croisés, serait difficilement praticable en face de l'ennemi.

Carrés Pelet. — Au mois de mars 1826, le général Pelet présenta au ministre de la guerre, marquis de Clermont-Tonnerre, un premier mémoire sur les manœuvres intitulé : *Des attaques de la cavalerie contre la ligne déployée, ou des carrés*. Il y proposait de tirer le carré oblique par bataillon directement de la ligne de bataille. Sa méthode, en apparence très-simple, entraîne sur le terrain de la confusion et du désordre, bien qu'elle semble avoir donné de bons résultats pendant la retraite de Russie et à Waterloo, où l'auteur en fit usage. Au commandement de *Carré oblique à*

droite, — *formez le carré*, la 1re division opère un demi-quart de conversion à droite ; les autres pelotons vont directement par le flanc droit occuper leurs emplacements; les 3e et 5e se forment par peloton en ligne dès que leur droite arrive au point où elle doit appuyer. Le bataillon repasse du carré à l'ordre déployé par le procédé inverse.

Le général Pelet formait également le carré oblique en partant de la colonne. Sa manœuvre ne différait de celle de l'ordonnance de 1831 que par la manière d'obtenir l'obliquité.

C'est encore au général Pelet que revient l'idée du *carré sur le centre*, que M. le général comte de Schramm a plus tard modifié et qui est une imitation du carré par régiment des Prussiens du grand Frédéric. Il sera décrit plus loin.

Carrés Léorier. — Dans un *Mémoire sur de nouvelles manœuvres d'infanterie*, édité en 1833, le colonel Léorier décrit certains moyens de défense contre la cavalerie, dont il avait déjà parlé, une douzaine d'années auparavant, dans la *Théorie de l'officier supérieur*. Ces dispositions bizarres sont empruntées partie à l'école de Mesnil-Durand, partie à celle de Guibert. On ne saurait prendre au sérieux ces bataillons figurant des tenailles, des redans et des redoutes bastionnées, qui rappellent le temps où l'on traçait avec les pelotons d'un régiment des mots et emblèmes galants en l'honneur du roi et de la cour. Pourtant les idées du colonel Léorier sur les combinaisons de carrés dans

une même brigade et sur le croisement des feux méritent de fixer l'attention. Elles ont eu la sanction du champ de bataille. L'auteur les a plusieurs fois mises en pratique aux armées de la Moselle, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et du Rhin de 1792 à 1796.

Carrés de l'instruction ministérielle de 1828. — Les théories sur les carrés que le général Pelet avait développées dans ses travaux sur les manœuvres, publiés en 1826, 1827 et 1828, furent expérimentées au camp de Saint-Omer. Une instruction ministérielle de la même année proclama le principe du carré par bataillon et posa les bases de l'ordonnance de 1831.

Rôle de la formation en carré dans les guerres de 1828 *à* 1831.—La guerre de l'indépendance grecque durait depuis sept années, lorsque la petite armée commandée par le général Maison débarqua en Morée. Cette expédition et celle de Madagascar n'offrent aucun intérêt au point de vue des carrés, tandis que les campagnes des Russes dans la Turquie d'Europe en 1828 et en 1829 n'en sont pas dépourvues. En présence des brillants et infatigables *Cipahis* de Sivas et du Kourdistan, les fantassins moscovites devaient naturellement recourir à la formation usitée contre les attaques irrégulières.

Au combat de Jénibasar, où l'empereur Nicolas commandait en personne, l'infanterie s'avança par brigades sur deux lignes, en carrés par bataillon. Entre les deux carrés de la première ligne marchaient douze pièces d'artillerie ; les deux carrés de la seconde ligne

débordaient ceux de la première, à droite et à gauche, d'environ 100 pas.

En Valachie, le général Geismar, craignant de ne pouvoir se maintenir dans son camp retranché de Czoroy, prit l'extrême et énergique résolution de se porter à la rencontre du pacha de Widdin, malgré l'infériorité de ses forces. Pour franchir la distance de Czoroy à Bojeleschti, qui sont séparés par un vaste plateau légèrement incliné vers le dernier de ces deux endroits et interrompu çà et là par de petites éminences, il établit sa colonne dans cet ordre : en tête deux carrés de deux compagnies chacun, fournies par le régiment de Tomski et par le 34e chasseurs; entre ces deux carrés, deux pièces de 12 ; à droite et à gauche, le reste des deux régiments, en carrés par échelons, avec trois pièces légères de part et d'autre; les dragons de Kargopol rangés par divisions dans les intervalles des carrés sur les deux ailes; trois escadrons des dragons de la Nouvelle-Russie avec quatre pièces d'artillerie à cheval au centre dans l'espace vide entre la tête et la réserve ; celle-ci, composée des compagnies de grenadiers, formait deux carrés, entre lesquels étaient deux pièces de campagne; les cosaques de Solotirow répartis aux ailes couvraient les flancs. Le général russe dut à ses bonnes dispositions de rester maître du champ de bataille; et, pendant la nuit suivante, les retranchements mal gardés de Bojeleschti, audacieusement surpris, tombèrent en son pouvoir.

En mai 1829, après l'attaque infructueuse des redoutes russes d'Eski-Arnautlar par les troupes du

grand vizir Reschid-Mehmet-Pacha, le général Roth les fit poursuivre par quatre bataillons, qui rencontrèrent dans le défilé de Derckjoï les réserves turques encore fraîches. Obligés de former le carré et ébranlés par un feu violent de mousqueterie et d'artillerie, ils furent entourés par la cavalerie et presque anéantis.

Le premier épisode de la bataille de Kulewtscha fut une reconnaissance poussée par l'avant-garde du général Diebitsch dans la direction d'un bois sur la lisière duquel se tenait un corps d'infanterie irrégulier et deux bataillons réguliers disposés en carré avec deux pièces dans leur intervalle. Cette avant-garde, commandée par le général Ostroschenko, fut assaillie subitement par une masse épaisse de cipahis, qui ne laissèrent pas à l'infanterie le temps de faire le carré. Cette cavalerie, démasquée à propos, exécuta sa charge sur un terrain fortement incliné et couvert de pierres roulantes, où des escadrons réguliers n'auraient pas osé se mouvoir au pas. Poursuivis par les Turcs, les Russes leur abandonnèrent les villages de Kulewtscha et de Tschirkowna, qui furent repris dans la journée.

Je citerai en dernier lieu deux bataillons russes, sous les ordres du colonel Howe, attaqués par 3000 cavaliers dans une reconnaissance qu'ils poussèrent de Schumla jusqu'à Jénikoï, sur le Kamtschik, au mois de juillet 1829. Cet officier supérieur forma sa troupe en deux carrés couverts par un rideau de tirailleurs et se retira en combattant, emportant ses blessés sur des chameaux et ne laissant derrière lui que ses morts.

L'année 1830 vit s'accomplir une œuvre que quatre siècles avaient appelée de leurs vœux. La Méditerranée, affranchie des pirates, allait devenir un *lac français*. Ce fut le ministère Polignac qui, en dépit de l'Angleterre, entreprit cette belle conquête, qu'un spirituel écrivain a surnommée « le testament de la Restauration. »

L'armée expéditionnaire, campée autour de Marseille, de Toulon et d'Aix, attendit pendant un mois le moment de s'embarquer. Ce temps fut consacré à de grandes manœuvres. On exerça spécialement l'infanterie à la formation rapide des carrés prescrits par l'instruction ministérielle de 1828. Le comte de Bourmont s'attendait à combattre une cavalerie semblable à celle des Mameluks. Sur ce point le général en chef avait à peu près raison. Mais , mal renseigné, il prévint ses soldats, par un ordre du jour daté de Palma, que l'ennemi chercherait à les intimider en couvrant sa ligne de bataille par des milliers de dromadaires.

Il n'y avait pas un an que le drapeau français flottait sur la terre d'Afrique, quand parut l'ordonnance du roi Louis-Philippe, du 4 mars 1831, sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie.

L'ordonnance française de 1831 *est rédigée d'après les principes de celle de* 1791. — Depuis la Révolution, les théoriciens étaient habitués à voir dans le règlement de 1791 un corps de doctrine sacré, bien que dans la patique nos jeunes généraux de la République et de

l'Empire lui eussent fait subir de continuelles infractions. « Donnons une preuve de l'universalité dont il a » joui, dit le général Bardin. Il était traduit en alle- » mand par Méchel, *Bâle* (1801-1802) ; il l'était en ita- » lien par Bonetti (Luigi), *Rome* (1809), *Naples* (1813) ; » il l'était en espagnol, *Madrid* (1813) ; il l'était en » hollandais, *Amsterdam* (1813); il l'avait été en An- » gleterre en 1796, et à l'époque où une rupture vio- » lente soustrayait à la protection française la Suisse » et la Confédération du Rhin, la Pologne le conservait » comme un souvenir et un héritage, la Pologne, passant » sous une autre domination, l'importait en Russie. » Aussi, la commission chargée de la révision de l'ordonnance de 1791 décida-t-elle, comme elle le déclare en commençant son rapport au ministre, « qu'elle n'avait » rien à changer au plan et à la division de cet ouvrage » et qu'elle devait se borner à donner plus d'extension » à quelques manœuvres qu'on regarde généralement » comme incomplètes, et à en supprimer d'autres re- » connues depuis longtemps inutiles ou inexécutables » en campagne, en les remplaçant par celles dont nos » dernières guerres ont fait sentir la nécessité. »

L'ordonnance du 4 mars 1831 est donc rédigée, comme sa devancière, d'après les errements de l'ancienne école allemande. Pourtant ces *dernières guerres* dont les rédacteurs prétendent avoir mis à profit les enseignements, avaient fait justice des principes linéaires. A l'étranger même, on avait remanié les règlements dans le sens des idées perpendiculaires. Aussi l'ordonnance de 1831 n'est-elle « qu'un pas encore

» timide dans la voie où il fallait entrer. C'est toujours » l'esprit du règlement de 1791, qui cependant avait » été bien souvent jugé par les hommes et par les faits. » M. le général Renard ne s'en tient pas à cette appréciation ; il va jusqu'à dire « qu'elle ne renferme aucune » prescription, aucune règle, aucun principe, pour » conduire les troupes à l'ennemi. » Tout en convenant que ce jugement est trop sévère, on doit reconnaître que la nouvelle ordonnance n'était pas au niveau des progrès de l'art de la guerre.

Carrés de l'ordonnance française de 1831. — Les *dispositions contre la cavalerie*, du 4 mars 1831, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire. Les carrés ont trois ou deux rangs d'épaisseur, suivant le mode de formation du bataillon. Le général Bardin s'exprime ainsi au sujet du nombre de rangs admis par l'ordonnance : « La formation sur deux rangs con- » venait mal à l'ordre en carré, puisque, même sur » trois rangs, le carré était regardé comme faible par » des militaires habiles ; l'adoption de l'ordre binaire » nécessiterait donc un doublement qui fortifiât le » carré ; cette difficulté est la cause de l'espèce d'indé- » cision et de système bâtard qui se manifeste dans » l'ordonnance de 1831 ; elle tolère, mais n'ose pas » prescrire la formation sur deux rangs ; elle a le plus » grave tort que puisse avoir un règlement : elle manque » de volonté. »

Le carré d'un bataillon est vide et d'une exécution facile. Mais il y manque une réserve intérieure pour

réparer les brèches. Sans cette réserve, les faces sont trop minces. L'histoire des guerres modernes ne présente pas d'exemple de carré avec réserve enfoncé par une charge, « tandis qu'elle offre, dit le colonel Okou» neff, une très-grande série de tentatives infructueuses » faites par l'infanterie pour s'opposer à la cavalerie, » en se formant en carré vide. »

D'autre part, la manœuvre du carré de 1831 exige des commandements trop nombreux. On en compte une cinquantaine, sans parler des avertissements à haute voix de l'adjudant-major et des chefs de peloton. En présence d'une charge de cavalerie, il ne faut point perdre de temps en paroles, ni accroître la confusion, si fréquente en pareil cas, par des cris qui, pour être réglementaires, n'en sont pas moins tumultueux. En Prusse, par exemple, la voix du chef de bataillon se fait seule entendre dans la formation du carré.

L'ordonnance de 1831 admet les carrés de deux et de trois bataillons, avec réserve intérieure d'une et de deux divisions, bien que la pratique du champ de bataille et l'opinion des hommes spéciaux aient décidé en faveur des petits carrés combinés. L'article XIV de la cinquième partie des *évolutions de ligne* enseigne, en outre, la manière d'échelonner les carrés et de disposer une ligne en carrés obliques par bataillon, lorsque le temps manque pour former les carrés par échelons. Lorsqu'une colonne serrée en masse est surprise par les escadrons ennemis, elle exécute la *colonne contre la cavalerie,* manœuvre indépendante du nombre et de

l'étendue des subdivisions de la colonne et qui réunit la promptitude à la simplicité.

Le carré de 1831 ne fait pas d'autre feu que celui de deux rangs.

Les carrés dans la guerre d'Afrique. — Les campagnes d'Afrique fournirent à nos bataillons maintes occasions de former le carré de l'ordonnance de 1831. Mais ce n'était pas en présence d'un ennemi habituellement privé d'artillerie qu'on pouvait s'apercevoir de la trop faible épaisseur de ses faces.

Je me borne à quelques exemples. En 1836, à la retraite de Constantine, l'arrière-garde se composait d'un bataillon du 2e léger. Son chef, l'énergique Changarnier, le disposa en carré et brava dans cet ordre, pendant toute une journée, les nuées d'Arabes qui cherchaient à le déborder. « *Allons! mes amis,* avait- » il dit à ses soldats, *voyons ces gens-là en face; ils* » *sont six mille et vous êtes trois cents, vous voyez bien* » *que la partie est égale.* »

Le 12 mars 1840, le lieutenant-colonel Jusuf, avec six cents hommes du 1er de ligne formés en carré, tint tête durant plusieurs heures à 3000 cavaliers du khalifa de Tlemcen, Mohammed-bou-Hamadi, à Tensalmet, dans la plaine, entre Aïn-Bridia et Misserguin. Nos spahis, un moment déroutés, furent ramenés au combat par le chef d'escadron Montauban.

Le combat du 20 mai de la même année honorera à jamais l'infanterie française, le 17e léger et le colonel Bedeau. Impassible au centre de son carré d'arrière-

garde, le nez cassé par une balle, le pommeau de son épée brisé, l'intrépide colonel opposait le plus grand sang-froid aux charges furieuses que conduisait Abd-el-Kader en personne. Tout le régiment aurait été tué sur place, sans l'arrivée d'un secours de trois bataillons, zouaves, 15ᵉ léger et 48ᵉ de ligne.

En 1844, le maréchal Bugeaud renouvela contre l'armée marocaine la tactique que Bonaparte et ses lieutenants avaient opposée à la milice des mameluks, avec cette différence qu'en Égypte l'infanterie se rangeait en grands carrés par division ou par brigade, difficiles à manier, tandis qu'à Isly, le général français fit usage d'un système très-mobile de petits carrés échelonnés. L'ordre de bataille figurait un vaste losange, la pointe tournée vers l'ennemi. Les faces étaient formées par vingt bataillons rompus en colonne pour la marche, qui firent chacun leur carré, lorsque les 30 000 cavaliers de l'armée ennemie vinrent tourbillonner autour d'eux. Ces habiles dispositions furent couronnées par la victoire et par la prise de nombreux trophées.

La marche qui précéda la bataille d'Isly peut servir de type à toutes les marches de colonnes en Afrique, qui ne sont autre chose que des escortes de convoi. On trouve dans les *Instructions pratiques pour les troupes en campagne*, du maréchal Bugeaud, dans le livre de M. le général Jusuf, *De la guerre en Afrique*, et dans celui de M. le général Roguet, *De l'approvisionnement des armées au* XIXᵉ *siècle*, des détails précis sur l'organisation, la marche, le campement, l'attaque et la dé-

fense de ces colonnes ou convois. L'ordre en carré y joue le rôle principal.

L'infanterie régulière de l'émir Abd-el-Kader fit usage, elle aussi, de la formation en carré, mais presque toujours sans succès. Le 31 décembre 1839, au combat d'Oued-el-Halleg, trois cents chasseurs d'Afrique du 1er régiment, commandés par M. de Bourjolly, culbutèrent les carrés arabes, sous les yeux du vieux maréchal Valée, qui prit part à la charge. Ils leur enlevèrent trois drapeaux, un canon et tous leurs tambours. Le 1er septembre 1840, près de Sétif, les carrés d'El-Hadj-Mustapha, frère de l'émir, furent taillés en pièces par les escadrons du colonel de Bourgon, 3e et 4e chasseurs d'Afrique.

La plupart des faits d'armes de nos campagnes en Algérie ont été accomplis par de petites colonnes mobiles, organisées avec des compagnies détachées de différents corps. La nature ravinée et mamelonnée du sol, jointe aux exigences d'une tactique spéciale, a souvent nécessité l'action isolée de fractions constituées moindres qu'un bataillon. Que de fois de faibles détachements ont été entourés à l'improviste par une multitude de cavaliers !

Comme les mameluks l'avaient enseigné aux fantassins d'Égypte et de Syrie, les Arabes apprirent à notre jeune infanterie l'art de former avec sang-froid et promptitude des carrés de toutes dimensions, hérissés de baïonnettes, carrés d'une ou de plusieurs compagnies, carrés par sections ou demi-sections, carrés de quatre tirailleurs ralliés dos à dos, qui sont devenus par

la suite réglementaires. Ainsi, après le désastre de la Macta, des fuyards se réunirent par groupe, firent le carré et marchèrent dans cet ordre, s'arrêtant pour tirer, quand ils étaient serrés de trop près. Ils purent, par ce moyen, gagner Arzeu.

On se rappelle avec un mélange d'admiration et de tristesse le carré formé par le sergent Blandan, du 26e de ligne, et ses vingt et un compagnons, près de Beni-Mered.

Le capitaine de Géreaux disposa en trois petits carrés échelonnés les soixante-dix chasseurs d'Orléans, restés debout dans le marabout de Sidi-Brahim, ce qui lui permit d'effectuer sa retraite sur Djemmaa-Ghazouat. M. de Géreaux et la plupart de ses braves succombèrent. Douze hommes seulement furent recueillis par une sortie de la garnison.

Dispositions contre la cavalerie de l'ordonnance de 1845 sur l'exercice et les manœuvres des chasseurs d'Orléans. — Une *théorie* spéciale fut donnée aux bataillons de chasseurs par ordonnance royale du 22 juillet 1845. Relativement au combat d'infanterie contre cavalerie, ce règlement renferme les dispositions suivantes.

L'escrime à la baïonnette, les sauts en largeur et en hauteur et la course font partie de l'instruction élémentaire du chasseur. La commission de 1845 a eu pour but de développer les aptitudes physiques du fantassin léger en vue de son service spécial, et de lui donner une entière confiance dans son arme. Un

chasseur à pied, de moyenne agilité, doit mettre hors de combat deux et même trois cavaliers, en faisant usage de sa carabine, uniquement comme arme de hast, d'après les principes qu'on lui montre à l'*école du soldat*.

L'*instruction pour les tirailleurs* est annexée à l'*école de peloton*, et non plus à l'*école de bataillon*. Elle diffère de celle de 1831 en ce qui concerne les ralliements. Le *ralliement par quatre* s'exécute contre des cavaliers en fourrageurs. Dans cette position, les pieds droits des quatre *camarades de combat* figurent un carré. On retrouve ici une formation analogue au carré des premiers âges de l'humanité. Si le capitaine juge que les petits carrés sont trop faibles, il *rallie* sa troupe en cercle plein *par demi-sections* ou *par sections*. Le *ralliement sur la réserve* se fait en carré et non plus en cercle vide, comme dans l'ancienne ordonnance : ce qui facilite la *formation de la colonne* pour marcher en avant ou en retraite. A la rigueur, la compagnie peut se mouvoir sans rompre le carré, chose presque impraticable avec l'ordre circulaire. L'article du *ralliement sur le bataillon* prévoit le cas où celui-ci est déjà disposé en carré. Lorsque les tirailleurs y arriveront au pas de course, les angles s'ouvriront pour leur donner passage. Si les circonstances ne permettent pas de faire ces ouvertures, « les tirailleurs se placeront » alors, dit le n° 166, au pied des hommes du pre- » mier rang, le genou droit en terre, la crosse de » l'arme appuyée contre la cuisse, la baïonnette me- » naçante. Une partie pourra se grouper aux angles,

» dans les secteurs sans feux, de manière à fournir des » feux dans cet espace. »

Les *dispositions contre la cavalerie* de l'*école de bataillon* font l'objet de l'article XIV de la cinquième partie. La théorie de 1845 conserve le carré vide de 1831, avec cette particularité que l'épaisseur de la troupe n'est plus que de deux rangs, « ordre rendu » nécessaire par la courte dimension des carabines, » adopté d'ailleurs par quelques armées étrangères, » et que plusieurs tacticiens préféraient à notre for- » mation réglementaire sur trois rangs. » (*Revue des deux mondes*, 1er avril 1855.) La formation du carré avec une colonne en marche, sans qu'il y ait besoin de l'arrêter préalablement, et l'heureuse innovation du pas gymnastique, permettent à un bataillon de se mettre en défense contre la cavalerie avec une promptitude comparable à la vitesse de cette arme. Les manœuvres en marchant avaient déjà été essayées en 1803 au camp de Boulogne. On trouve aussi la manière d'exécuter les carrés sans arrêter le bataillon dans un cahier lithographié à Metz, en 1829, sous ce titre : *Essai sur la formation des différents carrés*, et dont l'auteur est un lieutenant-colonel de sapeurs du génie.

L'introduction dans les manœuvres du pas de course cadencé, des formations en marchant et des mouvements à deux allures constitue un progrès réel pour la tactique de l'infanterie. Mais il ne faudrait point abuser du pas gymnastique, ni vouloir l'étendre aux évolutions de toute une ligne. Souvent une allure trop rapide, au lieu d'accélérer la manœuvre, occasionne

une perte de temps. Les hommes s'animent, s'emportent. Le commandement risque fort de n'être plus écouté. De là une désorganisation, un pêle-mêle que les projectiles de l'ennemi viennent encore accroître. Il est à craindre que l'ordre ne soit pas rétabli avant l'arrivée des escadrons lancés à la charge. J'ajouterai qu'une course prolongée au pas gymnastique agite le pouls, échauffe, surexcite le soldat et le rend incapable pendant un certain laps de temps de tirer avec précision. L'abus du pas gymnastique sur les champs de bataille rendrait bientôt inutiles la science manœuvrière acquise dans les exercices et les avantages du tir perfectionné.

Le règlement de 1845 prescrit la marche en carré par une quelconque des faces, si toutefois la distance à parcourir est moindre que trente pas. Cette marche, très-flottante quand il s'agit d'un grand carré, n'a plus le même inconvénient lorsqu'elle s'applique à un petit carré et que le trajet est peu considérable.

Le carré vide sur deux rangs « n'offrant pas tou« jours une solidité convenable, dit la théorie, » on pourra former un carré demi-plein sur quatre rangs par le doublement des files. Ce carré, plus résistant que celui de 1831, pèche par la manière d'obtenir les quatre rangs. Le doublement des files de l'ordonnance, qui entraîne toujours de la confusion, même dans les exercices du champ de Mars, deviendrait, à coup sûr, dangereux en présence de l'ennemi. Il serait préférable, comme le maréchal de Saint-Arnaud l'a plus tard recommandé, de faire serrer chaque peloton pair

(impair, si l'on a la gauche en tête) sur le précédent, et d'appliquer à cette colonne par pelotons doublés ce qui est prescrit pour la colonne par division. L'épaisseur du carré se trouverait alors de quatre rangs, sans qu'on ait eu besoin de changer la disposition habituelle des files.

L'ordonnance enseigne le moyen de disposer obliquement le carré sur deux ou sur quatre rangs, pour le cas où le bataillon de chasseurs manœuvrerait en ligne avec d'autres bataillons.

Elle applique au bataillon isolé la *colonne contre la cavalerie* décrite à l'article XIV de la cinquième partie des évolutions de ligne de 1831. Si le bataillon serré en masse n'a pas le temps de prendre la demi-distance, son chef le dispose en carré demi-plein, en mettant en bataille autant de files de droite et de gauche des subdivisions intérieures qu'il en faut pour boucher les intervalles latéraux. L'avant-dernière subdivision ferme en outre l'espace qui la sépare de la dernière. Les files restées en colonne appuient contre celles formées en bataille afin de laisser un espace vide au centre du bataillon. Les files extérieures des première et dernière subdivisions font à-droite et à-gauche. Bien que la théorie se place dans l'hypothèse d'une colonne serrée par division, la manœuvre serait la même pour une colonne par peloton. « Le chef de bataillon, dit « le n° 962, fera exécuter souvent cette manœuvre, « qui est d'un bon usage à la guerre ; on ne saurait la « rendre trop familière. »

L'ordonnance de 1845 diffère de celle de 1831 dans

les prescriptions pour les feux des carrés. Elle autorise non-seulement le feu de deux rangs, comme cette dernière, mais aussi le *feu par rang*. Dans les carrés sur quatre rangs, les deux premiers seuls tirent. Les autres restent au port d'armes ou l'arme au bras.

En 1845 comme en 1831, le bataillon déployé se forme en carré en passant par l'intermédiaire de la colonne. Si le carré doit être *parallèle*, le chef fait rompre en arrière à droite ou à gauche, puis serrer à demi-distance. Si le carré doit être *perpendiculaire*, le bataillon se ploie en colonne simple ou double à la même distance.

Carrés Schramm. — M. le général de division comte de Schramm, dans son *Album des manœuvres de l'infanterie*, édité pour la première fois en 1850, propose une méthode pour former le carré directement en partant de la ligne de bataille. Ce *carré sur le centre* a été expérimenté avec succès au camp de Boulogne en 1854 et au camp de Châlons en 1859. Le général Pelet, comme on l'a vu précédemment, avait eu l'idée de ce carré avant M. le général comte de Schramm. Voici la manœuvre qu'il indiquait : Les 4e et 5e pelotons restent en place et peuvent commencer le feu ; les 3e et 2e d'une part, les 6e et 7e de l'autre, font demi-tour et opèrent ensemble un quart de conversion ; le 1er et le 8e exécutent la contre-marche par les flancs opposés et se rejoignent pour former la quatrième face du carré. Ou bien encore : les 4e et 5e pelotons se portent en avant ; les 3e et 2e suivent en potence par le flanc

gauche et les 6ᵉ et 7ᵉ par le flanc droit ; les 1ᵉʳ et 8ᵉ font la contre-marche et se réunissent.

Le carré Schramm reproduit en principe le carré Pelet. Il en diffère sur quelques points. Ainsi : les pelotons 2 et 7 exécutent un demi-quart de conversion, puis marchent droit devant eux jusqu'à hauteur des emplacements qu'ils doivent occuper ; c'est alors qu'a lieu un second demi-quart de conversion ; les pelotons 1 et 8 commencent leur mouvement de la même manière que 2 et 7 ; mais, arrivés à hauteur de la quatrième face, ils exécutent trois quarts de conversion. La troisième édition de l'*Album* enseigne la manière de déployer le carré sans passer par l'intermédiaire de la colonne. La manœuvre est l'inverse de celle qui sert à le former et d'un mécanisme aussi simple ; ce genre de déploiement s'exécute également bien dans tous les sens, et toujours sous la protection du feu des pelotons de base.

Il faut remarquer qu'après l'achèvement du carré Schramm toutes les faces sont par le premier rang. Aussi ne pourrait-on point passer immédiatement de ce carré à la colonne double de l'ordonnance. On a proposé de remplacer la contre-marche des 1ᵉʳ et 8ᵉ pelotons, dans le carré Pelet et le grand circuit qu'ils exécutent dans le carré Schramm, par un simple mouvement de flanc gauche pour le 1ᵉʳ et de flanc droit pour le 8ᵉ. Ces pelotons se porteraient de suite à leur nouvelle place et feraient face en dehors en s'arrêtant. Du carré ainsi formé on reviendrait naturellement à la colonne double, aussi bien qu'à l'ordre déployé.

Quant au carré oblique, M. le comte de Schramm a recours pour le former à la colonne double, mais il l'établit dans l'obliquité par un seul mouvement, tandis que l'ordonnance en prescrit deux.

L'honorable général a étendu le principe du carré dérivant directement de la ligne de bataille progressivement au régiment, puis à la brigade.

Carrés Bonneau du Martray. — M. le chef d'escadron d'état-major Bonneau du Martray (aujourd'hui lieutenant-colonel), ancien aide de camp du général Korte, a publié en 1856 une *Théorie nouvelle pour faire manœuvrer et combattre les troupes de toutes armes d'après les mêmes principes et aux mêmes commandements.* « Ce » serait, dit l'auteur, un avantage incontestable de » pouvoir, sans les compliquer, fondre les ordon- » nances des différentes armes en une seule, égale- » ment applicable aux troupes à pied, aux troupes à » cheval et à l'artillerie. » Cette ingénieuse idée, émise pour la première fois en 1787 par le général Darut de Grandpré, reprise en 1838 par le colonel de Chalendar, du 5e de cuirassiers (mort général de division), a été réalisée avec un talent remarquable par M. le commandant Bonneau du Martray.

La sixième partie de son *école du bataillon et de l'escadron* comprend une théorie des carrés. Ce chapitre, comme les autres, est rédigé en vue d'une organisation différente de la nôtre et ne s'applique pas à nos bataillons et escadrons actuels. Dans l'*école de la légion* se trouvent les carrés de régiment et de brigade.

Comme il est facile de s'en convaincre, l'esprit de symétrie est poussé dans la *Théorie nouvelle* jusqu'à la dernière limite. Or on trouve dans les opuscules du maréchal Bugeaud cette maxime : « En général, ce « qui est compassé et symétrique (je ne dirai pas mé- « thodique) est rarement applicable à la guerre. » D'autre part, les militaires compétents croient que les progrès de l'art de la guerre feront disparaître de plus en plus l'analogie qui peut exister entre les méthodes de combat de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Un de nos généraux les plus distingués écrivait, il y a environ cinq ans : « Nous pensons que la tactique de » la cavalerie tendra à se séparer de celle de l'infan- » terie ; leurs mouvements combinés seront moins » rapprochés, et l'union des armes sur le champ de » bataille moins intime. » L'organisation et les manœuvres d'une arme étant liées invariablement à sa tactique, il résulte de ce qui précède que les respectables efforts de M. le commandant du Martray pour rendre uniformes l'éducation et le maniement des trois armes perdront leur utilité à mesure que l'art se perfectionnera. Néanmoins, si le système de l'auteur de la *Théorie nouvelle* n'est pas à l'abri de la critique, on doit lui être reconnaissant de ses courageuses tentatives pour simplifier l'instruction du soldat et surtout celle de l'officier, pour abréger les nomenclatures et les *progressions*, et pour écarter du langage technique de fâcheuses anomalies.

Grand nombre de propositions faites par les tacticiens

au sujet des carrés. — M. le commandant Miquel de Riu, du 82ᵉ de ligne, avait raison de dire dans le *Moniteur de l'armée* du 6 mars 1862 : « Autant de tacti« ciens, autant de carrés. » Aussi suis-je loin d'avoir énuméré toutes les opinions et détaillé toutes les propositions des militaires relativement à cette formation particulière. J'ai fait un choix parmi les plus saillantes. Pour de plus amples renseignements, on consulterait avec fruit, aux articles concernant les carrés, le savant *Dictionnaire de l'armée de terre* du général Bardin, terminé sous la direction du général Oudinot de Reggio.

Dans les guerres de 1831 *à* 1854, *le carré joue un rôle à peu près nul, en Afrique excepté.* — Si la méthode adoptée par le maréchal Bugeaud et par les généraux de son école pour combattre les Arabes et les Marocains n'eût conservé une grande importance à l'ordre en carré, les diverses guerres qui éclatèrent de 1831 à 1854, ailleurs qu'en Afrique, l'auraient presque laissé tomber en désuétude.

A Ancône, nos troupes se bornèrent à une simple occupation. Nos expéditions d'Anvers en 1832, de Rome en 1849 et de Bomarsund en 1854 se réduisirent à des opérations de siége.

Le maréchal comte Paskewitch, dans la guerre que la Russie eut à soutenir de 1830 à 1831 contre la Pologne, n'eut pas lieu de recourir aux bataillons carrés, comme il avait dû le faire plus d'une fois, de 1826

à 1827, en présence des cavaliers arméniens et persans.

Les campagnes d'Ibrahim-Pacha de 1832 à 1833 et de 1839 à 1840, en Syrie et dans la Turquie d'Asie, furent insignifiantes au point de vue du carré. Les batailles de Homs, de Konieh et de Nézib ne nous offrent aucun enseignement relatif à cette formation.

Les guerres civiles d'Espagne nous montrent, en 1837, aux affaires de Huesca et de Barbastro, l'infanterie de la reine opposant à la cavalerie carliste un carré sur quatre rangs, dont l'épaisseur s'obtenait en faisant serrer les compagnies paires sur les compagnies impaires. En 1839, plusieurs colonels espagnols, à l'instigation du général don Van Halen, introduisirent dans les manœuvres de leurs régiments, comme s'il eût été réglementaire, ce carré qu'on devait appeler plus tard en France le *carré Saint-Arnaud.*

Pendant la guerre des États-Unis contre le Mexique, il ne se fit pas de carrés. Le 8 septembre 1847, à l'attaque des positions de Molino del Rey et de Casa de Mata, situées à environ un quart de lieue à l'ouest de Mexico, par les troupes du lieutenant-général Winfield Scott, les voltigeurs du colonel américain Mac-Intosh attendirent en bataille le long d'un ravin la cavalerie de Santa-Anna, dont ils repoussèrent les charges au moyen de feux bien ajustés.

Les expéditions des Anglais et des Russes en Asie, la guerre du *Sonderbund* en 1847, la répression de l'insurrection hongroise de 1848 à 1849 par les troupes

de l'Autriche et de la Russie, et celle de l'insurrection polonaise par les Russes seuls, ne nécessitèrent point l'emploi des carrés réguliers.

Les campagnes de 1848 et de 1849 en Lombardie renferment de nombreux exemples de combats de cavalerie contre cavalerie. Mais les escadrons, tant piémontais qu'autrichiens, eurent fort peu d'occasions de se mesurer avec l'infanterie; et encore n'eurent-ils qu'à sabrer des tirailleurs ou des fuyards. On chercherait vainement une application sérieuse de l'ordre en carré dans les événements militaires de cette guerre, depuis le passage du Mincio exécuté de vive force par les Piémontais à Goïto, en avril 1848, jusqu'à la bataille livrée en mars 1849 devant Novare, et dont les résultats furent l'abdication du roi Charles-Albert et la rentrée des Autrichiens dans leurs possessions italiennes.

Dans la lutte que l'Allemagne soutint de 1848 à 1850 contre le Danemark pour soustraire le Sleswig et le Holstein à la domination du roi Frédéric VII, on doit signaler les carrés formés par l'infanterie danoise, le 23 avril 1849, devant Kolding. Ce fut sous la protection de ces carrés que le général de Bulow, après quatre heures de combat désespéré, opéra sa retraite en bon ordre dans la direction de Frédéricia en présence des troupes de l'insurrection. Le territoire des duchés, coupé par un grand nombre de lacs, de marais et de canaux, ainsi que par de longues bandes de forêts, est peu favorable à l'action de la cavalerie. Si, à la bataille d'Isted, les escadrons de réserve danois eussent pu agir, l'armée holsteinoise eût été anéantie et

n'aurait pas pu tenter une fois de plus le sort des armes, en essayant de s'emparer de Frédérikstad.

La brillante campagne défensive d'Omer-Pacha sur le Danube, de 1853 à 1854, ne donna lieu à aucun carré remarquable, ni du côté des Turcs, ni de celui des Russes. Les noms de Kalafat, Rustchuk, Turtukaï, Oltenitza, Citate, Simnitza, Tuzla et Giurgewo se rapportent à des batailles et combats peu instructifs en fait de dispositions contre la cavalerie.

L'expédition française dans la Dobrutscha est complétement nulle sous ce rapport.

Carré Saint-Arnaud. — Les troupes françaises campées autour de Varna et sur le plateau de Zeferlick, pendant les mois de juillet et d'août 1854, furent exercées aux mouvements de flanc par quatre et aux carrés de bataillon à rangs doublés. C'était une conséquence de l'adoption de la formation sur deux rangs, ordonnée par l'empereur Napoléon III, d'abord pour sa garde, puis pour toute l'armée d'Orient.

Ces carrés doublés dérivaient d'une colonne à distance de section dans laquelle les deux pelotons d'une même division étaient ployés l'un derrière l'autre, de manière à donner une épaisseur de quatre rangs serrés, sans compter les serre-files. Les pelotons doublés de l'intérieur faisaient par section à droite et à gauche en bataille. La quatrième face était formée par les pelotons doublés de la dernière division. Cette méthode pour faire le carré sur quatre rangs, déjà pratiquée par les Espagnols pendant leurs guerres civiles, avait

été proposée de nouveau en 1842 par le sous-lieutenant Thonissen, du 10e régiment de ligne belge, dans une brochure imprimée à Liége et intitulée : *Carrés sur quatre rangs ou nouvelles dispositions de l'infanterie contre la cavalerie.*

Le maréchal de Saint-Arnaud, dans une instruction adressée à ses généraux et chefs de corps, érigeait en principe le système des petits carrés d'un seul bataillon, se flanquant l'un par l'autre. Il recommandait pour la défense du carré le feu de face *à deux balles*, jeté à quarante pas au nez des chevaux, qu'on attendait ensuite la baïonnette croisée. Le maréchal a donné son nom à ce carré demi-plein qui tient à la fois du *carré Bugeaud* et de celui de 1831. Mais il était imprudent d'essayer en pleine guerre des manœuvres nouvelles. « Ce
» n'est pas au moment du combat qu'il faut changer
» l'attelage d'un char, » disait Cyrus à ses myriarques avant la bataille de Thymbrée. « Mieux vaut conserver
» à une armée, pensait le grand Frédéric, des ordon-
» nances médiocres avec lesquelles elle est familiarisée,
» que de lui imposer l'obligation d'apprendre de nou-
» velles ordonnances, fussent-elles rapprochées de la
» perfection. »

Carrés de la campagne de Crimée. — Les prescriptions du camp de Varna ne trouvèrent pas leur application. Pendant toute la durée de la campagne de Crimée, on ne vit point l'infanterie des alliés former le carré. Les Français et les Sardes ne furent pas chargés à fond, et les Anglais, confiants dans la puissance de

leur tir, ne jugèrent pas nécessaire de se ployer en carré.

En revanche, les Russes opposèrent l'ordre en carré non-seulement à la cavalerie, mais encore à l'infanterie de leurs adversaires. A l'Alma, le prince Mentschikoff, tourné par sa gauche, voyant ses lignes sur le point d'être enfoncées par nos bataillons, qui gravissaient au pas de course les escarpements de la position russe, disposa ses réserves d'infanterie en un seul et vaste carré long, appuyé au point saillant du télégraphe en construction, suprême et dernière barrière contre l'impétuosité de nos fantassins. Une infanterie résistant en carré à une autre infanterie constitue un fait exceptionnel dans la tactique moderne. Mais dans l'antiquité les exemples n'en sont pas rares. On avait recours au carré chaque fois qu'une troupe menacée de toutes parts devait soutenir un grand choc, quelle que fût la nature de l'assaillant. On a vu, en 1823, les voltigeurs du 2ᵉ léger charger les carrés de Placencia. Mais ici le cas n'était pas le même qu'à l'Alma. Les Espagnols s'attendaient à supporter le choc des chasseurs à cheval et non celui des fantassins ; c'est pour ce motif qu'ils avaient disposé à l'avance leurs bataillons en carrés sur le plateau de Vilches.

La bataille de l'Alma ne donna lieu à aucun carré contre la cavalerie. Dès le commencement de l'action, les balles des chasseurs à pied et des *riflemen* tinrent à distance les escadrons du prince Mentschikoff. Pourtant deux régiments de cavalerie russe inquiétèrent un moment la division Bosquet dans son mouvement

tournant. Mais quelques obus habilement pointés sur les têtes de colonne leur firent lestement tourner bride. D'autres régiments furent aussi dirigés contre les Anglais, qui occupaient la gauche de notre ordre de bataille. Mais ceux-ci ne prirent pas même la peine de former le carré. Deux salves de mousqueterie, exécutées, la première à 350 pas, la seconde à 150, ne permirent pas aux hussards russes d'achever la charge.

Quant à la cavalerie anglaise, la seule dont disposaient les généraux alliés, elle s'embourba dans les marais de l'Alma et ne fut d'aucun secours, même pour la poursuite.

Au combat de Balaclava, le 93e *highlanders*, en bataille sur deux rangs, arrêta par une décharge faite à 230 mètres, au commandement du lieutenant-colonel Ainslie, 400 cavaliers du général Richoff, lancés sur lui à fond de train. Ce régiment était isolé dans la plaine, en avant de Kadikeuï, et soutenu seulement à droite et à gauche par quelques troupes turques désorganisées composant la garnison des redoutes que le général Liprandi venait de surprendre. Une seconde attaque fut accueillie par le même feu et avec le même calme impassible. L'ennemi n'osa pas tenter la fortune une troisième fois et disparut.

L'*Instruction sur l'emploi de la cavalerie* rédigée pour le camp de Châlons en 1864 rapporte un autre épisode du combat de Balaclava. « Un bataillon écos-
» sais s'avança près des monts Fedioukhine, du côté
» du plateau de Chersonèse. Ce bataillon était en ba-
» taille au pied de la hauteur. Une brigade de cava-

» lerie russe se mit en mesure de l'attaquer. Le général
» qui commandait cette cavalerie forma deux colonnes,
» chacune de quatre escadrons. Arrivé à 800 mètres
» environ du bataillon écossais, il fit mettre le sabre à
» la main à ses cavaliers, qui partirent au grand trot
» en poussant des hourras. Des officiers français aper-
» çurent ce mouvement du haut du plateau de Cher-
» sonèse où ils se trouvaient. Le plus grand nombre
» d'entre eux blâmaient le bataillon écossais de rester
» en bataille. Les Écossais, face à l'ennemi, se tenaient
» l'arme au pied. A 500 mètres à peu près du batail-
» lon, la cavalerie russe prit le galop. Lorsque les
» têtes de colonne arrivèrent à 300 mètres environ,
» le commandant écossais fit porter et apprêter les
» armes. Les Russes prirent le galop de charge, mais
» peu à peu on vit les têtes de colonne se ralentir, et,
» à peu près à cent pas de l'ennemi, faire demi-tour
» et se retirer. Les Écossais ne tirèrent pas un seul coup
» de fusil et rejoignirent leur corps sans être inquié-
» tés. »

Dans cette même journée du 25 octobre 1854, la grosse cavalerie anglaise et la cavalerie russe donnèrent aux deux armées le spectacle d'une brillante mêlée, dans laquelle la victoire fut à nos alliés. Mais la cavalerie légère anglaise, par suite d'un ordre mal interprété, s'élança au galop contre des batteries et des bataillons russes qui se trouvaient à 4 kilomètres de la route Voronzoff, son point de départ. Durant le trajet, elle brava héroïquement les feux de face et d'écharpe de seize pièces et la mousqueterie de cinq

bataillons en position sur les mamelons de la Tchernaïa. L'inutilité de cette entreprise était si évidente que l'infanterie russe ne s'en émut pas. Elle prit à peine quelques dispositions préparatoires pour recevoir le choc. Elle se borna à diriger un feu nourri et opiniâtre contre les escadrons anglais, dont la charge irréfléchie ne put aboutir, comme c'était facile à prévoir. Mais lorsque la cavalerie du général Morris s'ébranla, l'ennemi jugea qu'il était urgent de former ses carrés. Deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, lancés en fourrageurs, dégagèrent la brigade de lord Cardigan. Mais ils échouèrent sur deux carrés russes qui, abrités par d'épaisses broussailles, leur envoyaient une terrible fusillade.

Le champ de bataille d'Inkermann, étroit, coupé, détrempé par les pluies, n'était pas favorable aux mouvements de la cavalerie. Les 58 escadrons du prince Gortschakoff se bornèrent à parader en avant de Tchorgoune. Les cavaliers anglais et les chasseurs du général Morris se tinrent en réserve à l'extrême droite. L'infanterie et la cavalerie ne furent pas aux prises dans cette affaire. Mais on vit, comme à l'Alma, des bataillons russes opposer le carré massif aux baïonnettes des généraux Bourbaki et d'Autemarre.

A Traktir, trois divisions de cavalerie, que les Russes avaient mises en ligne en face du pont, ne servirent qu'à protéger leur retraite. Les escadrons sardes avec les chasseurs d'Afrique et le 12e lanciers de l'Inde du général Scarlett étaient prêts à poursuivre l'ennemi. « Mais, écrit le général en chef français, le but que

» l'on aurait atteint eût été sans grande importance, » et cette belle cavalerie eût pu être ravagée par les » batteries ennemies encore en position. » Traktir, comme Inkermann, n'offre donc aucun enseignement pour le combat entre infanterie et cavalerie, et, par suite, pour la formation du carré en pareille circonstance.

Influence du perfectionnement des armes à feu portatives sur l'emploi du carré. — La conduite des Anglais à l'Alma et à Balaclava montre que la précision du tir supplée jusqu'à un certain point aux propriétés du carré contre une charge de cavalerie et que, par conséquent, le perfectionnement des armes à feu portatives doit rendre l'emploi de cette formation moins fréquent dans les guerres à venir. Mais il est bon d'observer que nos alliés, dignes fils des soldats de Wellington, joignent au flegme imperturbable de leur constitution physique une habileté dans le tir supérieure à la nôtre, et que le combat en ordre déployé contre la cavalerie, convenable à la solidité anglaise, serait peut-être dangereux avec notre nature plus turbulente et moins susceptible d'une défensive froidement calculée.

Modifications apportées en 1858 *à la formation et aux manœuvres de l'infanterie française ; tendance à assimiler l'ordonnance de l'infanterie de ligne à celle des chasseurs à pied.* — En 1858, la formation sur deux rangs, adoptée depuis 1810 par les Anglais, devint ré-

glementaire en France pour toute l'infanterie. Une instruction ministérielle de la même année apporta quelques changements à la théorie de 1831. Ces modifications empruntées à l'ordonnance de 1845 assimilèrent les manœuvres de l'infanterie de ligne à celles des chasseurs à pied, en excluant toutefois, comme cette instruction le spécifie, les mouvements au pas gymnastique et les formations à deux allures.

Une circulaire du 7 juillet 1858 remplaça l'*instruction pour les tirailleurs* du règlement de 1831 par celle de 1845.

L'armement des corps à pied n'étant pas uniforme, il est naturel qu'il y ait autant d'écoles du soldat différentes que de maniements d'arme. Mais il serait à souhaiter qu'il n'y eût qu'une seule ordonnance de manœuvres pour toute l'infanterie. Car nous n'avons en France qu'une seule espèce de fantassins, également aptes à agir individuellement et à combattre en ligne. « Je crois pouvoir affirmer, dit M. le général » Dufour, que les Français feraient une imitation ma- » ladroite de la tactique allemande, s'ils instituaient » réellement deux infanteries bien distinctes l'une de » l'autre, leurs soldats étant éminemment propres aux » deux services. » Cette opinion est aussi celle de la plupart de nos généraux. Le général de Lourmel l'avait soutenue avec talent en 1852. Ce n'est pas à dire qu'il faille supprimer ces dénominations créées pour mettre à profit l'amour-propre de l'espèce humaine et développer ce qu'on nomme l'*esprit de corps*. Napoléon voulait au contraire qu'elles fussent religieusement

maintenues. Nos chasseurs à pied portent le titre d'*infanterie légère*. Mais, aujourd'hui qu'ils ont à peu près complétement perdu leur spécialité de recrutement, de formation tactique et de manœuvres, il leur reste l'unique avantage de disposer de moyens de destruction plus puissants que ceux de l'infanterie de ligne, grâce à la longue portée et à la précision de leurs armes ainsi qu'à l'habileté de leur tir. Bien que telle ne soit pas l'idée qui a présidé à leur formation, nous devons les considérer, à l'instar des carabiniers suisses, comme étant de *l'artillerie à bras*, suivant l'expression pittoresque d'une *Note sur l'organisation des chasseurs à pied*, adressée en 1853 par un haut personnage au maréchal de Saint-Arnaud, alors ministre de la guerre. Après avoir énoncé les conditions générales que doit remplir aujourd'hui l'infanterie, l'auteur s'exprime ainsi : « La meilleure infanterie » est donc celle qui joint à la plus grande légèreté ou » mobilité, la plus grande résistance ou force de co- » hésion. La dénomination d'*infanterie légère* tendrait » à faire croire que l'on veut créer des corps doués » d'une seule de ces qualités; ce serait un non-sens. » Les bataillons de chasseurs sont une excellente inno- » vation, mais ils ne sont pas une infanterie légère » dans toute l'acception du mot; ils ne le sont pas parce » qu'ils sont plus pesamment armés que l'infanterie de » ligne, parce que, leur efficacité résidant surtout dans » la justesse de leur tir, ils perdraient cette efficacité » en courant et en s'essoufflant. C'est pour ainsi dire » de l'*artillerie à bras*. »

L'instruction de 1858 est un premier pas fait vers l'adoption d'une théorie de manœuvres uniforme pour toute l'infanterie. Elle contient d'abord l'énumération rapide des changements à apporter à l'ordonnance de 1831, en raison du perfectionnement de la tactique, puis le remaniement complet des articles xiv des cinquièmes parties de l'*école de bataillon* et des *évolutions de ligne*, c'est-à-dire les *dispositions contre la cavalerie*.

Carrés de l'instruction ministérielle de 1858. — Les carrés de 1858 se forment sur deux et sur quatre rangs. En principe, les carrés sur deux rangs ont une *réserve* intérieure et leur première face est renforcée. La *colonne contre la cavalerie* est abandonnée.

Le bataillon, organisé à huit pelotons, est supposé en colonne par peloton à distance entière, s'il a 600 hommes et au-dessus. Si la droite est en tête, au commandement du chef de bataillon, qui est le même que dans l'ordonnance de 1831, le 2e peloton serrera à distance de rang sur les serre-files du 1er, qui se placeront eux-mêmes à un pied du second rang de ce peloton. Les 3e, 4e, 5e et 6e pelotons serreront à distance de section sur la subdivision qui les précède. Le 7e serrera à distance de masse sur le 6e, et son chef lui fera doubler les demi-sections sur le centre. Le 8e prendra distance de section sur le 6e. La colonne ainsi disposée pourra se mettre en marche ou en carré. La première face du carré se composera du 1er peloton doublé par le 2e. Les sections des pelotons intérieurs se mettront

à droite et à gauche en bataille pour former les faces latérales. Le 8e peloton achèvera le carré en serrant et faisant demi-tour. Le 7e se tiendra en réserve au centre, après avoir marché en avant l'étendue du front d'une section. Lorsque la gauche sera en tête, le 7e peloton doublera le 8e et le 2e servira de réserve; mais les faces conserveront leurs dénominations habituelles.

Une colonne à distance de section devant former le carré prendra les dispositions préparatoires décrites plus haut. Une colonne serrée en masse prendra préalablement distance de section par la tête de la colonne, et, quelquefois, dans un cas pressant, sur une subdivision de l'intérieur.

Un bataillon déployé passera par l'intermédiaire de la colonne pour arriver au carré. La formation du carré perpendiculaire sur le centre du bataillon déployé nécessite l'emploi d'une colonne double par sections analogue à celle de l'ordonnance. Les 2e et 7e subdivisions de cette colonne double doivent être respectivement établies à distance de rang derrière la 1re et à distance de masse derrière la 6e, comme dans la colonne simple préparatoire au carré. La *colonne double par sections* a l'inconvénient d'enlever au capitaine le commandement de la moitié de sa compagnie, qui se trouve placée sous les ordres d'un autre chef.

L'*instruction* de 1858 n'admet ni la formation du carré en marchant, ni la marche en carré.

Un bataillon de six pelotons gardera le 5e en réserve dans la formation en carré. Le feu de deux rangs sera

seul exécuté. Le peloton qui double la première face et celui de réserve resteront l'arme au bras.

Un bataillon en colonne par division formera le carré par des moyens analogues à ceux de la colonne par peloton. S'il y a quatre divisions, la 2e doublera la première et ses deux sections intérieures « pourront » pendant le combat, dit le n° 750, si besoin était, » remplir l'emploi de réserve. » S'il n'y en a que trois, on ne renforcera pas la première face et l'on ne formera généralement pas de réserve. Pourtant, le chef de bataillon peut en composer une avec les sections intérieures de la 2e division, qui, dans ce cas, serrera sur la première à distance de section pour faire ensuite à droite et à gauche en bataille par ses sections extérieures.

Le carré de 1858 a sur les précédents l'avantage de posséder une réserve intérieure. Mais on ne s'explique pas pourquoi la première face est particulièrement renforcée. Les deuxième et troisième faces sont aussi exposées aux charges que la première. Car la cavalerie attaque très-souvent un carré par ses angles antérieurs. Ne faudrait-il pas plutôt doubler la quatrième face, parce qu'elle fournit d'ordinaire les tirailleurs, et que ceux-ci ne parviennent pas toujours à se rallier à la face qui les a détachés ? On a vu plus haut que cette quatrième face ne se trouvait renforcée que lorsque le carré provenait d'une colonne, la gauche en tête.

Je me suis étendu longuement sur les carrés vides de 1858, parce qu'ils sont un acheminement vers ceux de l'ordonnance actuelle. Je passe au carré sur

quatre rangs de la même instruction, qui n'est autre que celui expérimenté au camp de Varna, en 1854, par le maréchal de Saint-Arnaud. J'ai déjà indiqué la manière de former ce carré avec une colonne par peloton à distance de section. Si le bataillon est en colonne par division, la 2e division double la 1re; la 3e prend distance de section à partir du quatrième rang de la subdivision de tête ainsi renforcée; la 4e serre à la même distance sur la 3e. Pour former le carré, les sections extérieures de celle-ci font à droite et à gauche en bataille; les sections intérieures, après leur conversion, serrent sans s'arrêter sur les faces latérales pour les doubler; la 4e division forme la quatrième face. Avec un bataillon de trois divisions, on se dispenserait de renforcer la première face, bien que l'*instruction* n'ait pas mentionné ce cas.

Pour passer de l'ordre en bataille au carré sur quatre rangs, on romprait ou ploierait préalablement le bataillon en colonne simple ou double par pelotons doublés à distance de rang.

On dispose plusieurs bataillons en un seul carré sur deux ou sur quatre rangs d'après les mêmes principes. La première face est toujours doublée. Si l'on est en colonne par division, chaque bataillon, excepté celui de la tête, laisse en réserve une division du numéro correspondant à celle qui sert de renfort. Si l'on est en colonne par peloton, chaque bataillon fournit la même réserve que s'il était isolé. Sur quatre rangs, le carré de plusieurs bataillons n'a pas de réserve. S'il dérive d'une colonne par division, la quatrième face a

ses quatre rangs, comme les autres. A cet effet, l'avant-dernière division ferme le carré et la dernière la double.

Dans les carrés sur quatre rangs, les deux rangs extérieurs font seuls usage de leurs armes. Il en résulte que la moitié des hommes ne tire pas. Sous ce rapport, le carré vide avec réserve du tiers au maximum est préférable au carré demi-plein sur quatre rangs et à plus forte raison au carré dont l'épaisseur serait encore plus grande.

Campagne de 1859 en Italie ; armement, carrés et feux de carré des infanteries belligérantes. — Telle était la théorie du carré enseignée à l'infanterie française quand éclata la guerre d'Italie au mois d'août 1859. Nos bataillons comptaient se mesurer avec une cavalerie qui passait pour être la mieux montée et la meilleure manœuvrière de l'Europe. Tous avaient les armes rayées, à savoir : les carabines à tige, modèles 1846 et 1853, les fusils modèles 1857 et 1842 transformé, et celui modèle 1854 dit *de la garde*. Les projectiles alors en usage étaient : la balle Minié, dite *de la garde*, à évidement sphéro-tronconique, modèle 1854; la balle Nessler, à évidement pyramidal-triangulaire, modèle 1857; et la balle oblongue à trois cannelures, dite *de chasseurs à pied*. Les régiments de zouaves venaient d'échanger leurs fusils rayés à tige contre des carabines. Il manquait au fusil rayé une hausse bien déterminée comme celle de la carabine. La précision du tir a dû quelque peu en souffrir. Le pointage avec

le pouce est d'une exécution difficile à la guerre. Ce procédé, émané de la *commission permanente de Vincennes*, subsiste encore actuellement. On espère qu'il ne tardera pas à être abandonné.

Dès l'entrée en campagne, divers ordres du jour rappelèrent aux troupes de chaque arme leurs règles respectives de combat. Contre la cavalerie, plusieurs généraux divisionnaires recommandaient à leurs carrés le feu par rang de l'ordonnance des chasseurs à pied, ouvert à environ 400 pas. D'autres, M. le général Trochu par exemple, prescrivaient d'attendre pour tirer que l'ennemi fût à quarante pas et de croiser ensuite la baïonnette. Les autres enfin s'en tenaient au feu de deux rangs, seul admis par l'instruction ministérielle de 1858. Les généraux de l'école du maréchal Bugeaud préconisaient le *tir à deux balles*, dont l'utilité est contestable avec les armes rayées aussi bien qu'avec les armes lisses. Il est regrettable que les conférences théoriques faites au début de la guerre par plusieurs généraux n'aient pas toutes été livrées à la publicité. Il eût été possible alors d'expliquer, en ce qui concerne les feux de carré, la divergence de leurs opinions, qui toutes ont droit à notre respect, mais dont la forme contradictoire est bien propre à jeter dans l'esprit des jeunes officiers la plus fâcheuse incertitude. Avant d'établir leurs ordres, ces généraux ont dû considérer à la fois la nature de l'armement de leur division et son degré présumé de solidité, et partir de ce double principe : d'une part, que les feux rapprochés seuls sont presque toujours très-efficaces,

tandis que les feux à grande distance n'ont de valeur que si cette distance est exactement connue ; de l'autre, que les feux continus conviennent aux troupes sans expérience, ceux d'ensemble n'étant praticables en face de l'ennemi que par des bataillons aguerris.

L'infanterie sarde prenait contre la cavalerie des dispositions semblables à celles de l'ordonnance française de 1845 et employait de préférence les feux par rang. Elle possédait l'armement rayé. Les régiments de ligne avaient le fusil modèle 1854, à tige, avec hausse à curseur et projectile cylindro-conique. Les bataillons de *bersagliers* portaient la carabine modèle 1857 avec même hausse et balle évidée à téton. L'ancienne carabine à chambre avec cartouche à sabot et à calepin avait fait ses preuves aux dépens des Autrichiens pendant les campagnes de 1848 et de 1849.

Le feu par rang était le seul réglementaire dans l'armée autrichienne pour la défense des carrés. L'infanterie de ligne tout entière était armée du fusil rayé, système Lorentz, avec visière et bouton de mire simples pour les deux premiers rangs, avec hausse à ressort pour les sous-officiers et le troisième rang. Ce troisième rang est, comme l'on sait, destiné à former des pelotons supplémentaires d'avant-garde, d'arrière-garde, de soutien ou de remplacement, ainsi qu'à fournir les tirailleurs de bataille. Les chasseurs portaient la carabine avec ou sans tige, à hausse circulaire et baïonnette tranchante; leur troisième rang avait entre les mains le système plus perfectionné de la carabine à épine Dornstutz. Il n'y avait pour les

corps d'infanterie qu'une seule cartouche, celle du lieutenant Lorentz, dont la balle, plus petite et plus légère que la nôtre, a deux fortes cannelures. Le carré du règlement autrichien de 1851 est demi-plein. Il sera décrit plus loin ainsi que le mode d'exécution de son feu.

Causes auxquelles on doit attribuer le rôle secondaire de la cavalerie en Italie ; influence des canons rayés. — La campagne de 1859 n'est pas très-instructive au point de vue des carrés; car le rôle de cette formation à la guerre est subordonné à celui de la cavalerie. Or cette arme n'a joué en Italie qu'un rôle secondaire. Elle a eu peu de brillants faits d'armes à enregistrer. La nature défavorable du terrain en est la cause principale. Les plaines de la Lombardie sont coupées par une multitude de canaux, de fossés secs ou pleins d'eau, de digues bordées d'arbres et de petits marais. C'est à travers les rizières, les plantations de mûriers, les ceps de vignes reliés entre eux par des fils de fer, les broussailles touffues que la cavalerie a dû s'engager. De pareilles localités se prêtent difficilement à l'action des masses à cheval. Outre cette cause générale, il y en a de particulières à chacune des armées en présence.

Les canons rayés de l'armée française diminuèrent considérablement la confiance des cavaliers autrichiens dans leur propre valeur. Les canons rayés avaient déjà été expérimentés contre les Kabyles, pendant l'expédition de 1857, et contre les forteresses, aux attaques

de Canton et de Tourane. Mais ils ne s'étaient pas encore montrés sur les champs de bataille de l'Europe. Quel que soit le mérite intrinsèque du système Lahitte, il est certain que, dès son apparition en Italie, il produisit sur nos adversaires un puissant effet moral. La portée effrayante et l'incomparable légèreté de nos batteries déroutèrent plus d'une fois la tactique lente et compassée des généraux de l'empereur François-Joseph. Atteints par nos obus à ailettes jusque dans leurs positions de réserve, les escadrons autrichiens se montrèrent timides pendant toute la campagne. Il est vrai qu'à Solferino les cavaliers du comte Mensdorf se battirent comme de braves gens; mais une partie de ceux du comte Zedtwitz demeurèrent au-dessous du devoir. La brigade baron de Lauingen abandonna honteusement de sa propre autorité la lande à l'est de Medole, où elle avait été postée, et se retira sur Goïto. Les chefs coupables furent destitués ou jetés en prison.

La cavalerie autrichienne n'eut jamais en ligne plus de 88 escadrons, tandis que l'armée franco-sarde en compta jusqu'à 117, dont 37 appartenaient au corps du roi Victor-Emmanuel. L'effectif de l'escadron sur pied de guerre est à peu près le même chez les trois puissances belligérantes. Comment se fait-il que la cavalerie des alliés, de beaucoup supérieure en nombre à celle de l'ennemi, n'ait pas obtenu de résultats plus décisifs?

En premier lieu, l'application de la vapeur au transport des troupes n'imprime point aux corps à

cheval et à l'artillerie la même mobilité qu'à l'infanterie. En 1800, il avait fallu six mois au Premier Consul pour concentrer 60 000 hommes au pied des Alpes et pour les conduire dans les plaines de Marengo, sur la ligne de retraite de Mélas. Les bulletins d'alors comparaient une pareille célérité à la promptitude de la foudre. En 1859, à l'aide des voies ferrées et de la navigation à vapeur, vingt-cinq jours suffirent pour rassembler autour d'Alexandrie plus de 100 000 Français, venus des quatre coins de la France et de l'Algérie. Mais la réunion fut si précipitée qu'une partie des chevaux et des canons resta en arrière de l'infanterie au début des opérations, et la première bataille, dont l'issue exerce ordinairement tant d'influence sur le sort d'une campagne, la bataille de Magenta fut livrée avant que les réserves de cavalerie et d'artillerie eussent rejoint.

En second lieu, la cavalerie française a manqué d'une direction unique qui lui permît de développer librement tous ses moyens d'action. Elle a été trop fractionnée dans les divisions d'infanterie et mise mal à propos à la disposition d'officiers étrangers à l'arme. Contrainte de régler ses heures de marche sur celles des fantassins, elle a nécessairement éprouvé des temps d'arrêt et des à-coups fréquents. De là une grande lenteur dans les mouvements, de la fatigue pour les hommes, des blessures pour les animaux. J'ajouterai que l'effectif des escadrons, trop affaibli pendant la paix, avait été brusquement complété, à l'entrée de la campagne, par des recrues à peine dressées et par de jeunes chevaux harnachés à la hâte. Les gens com-

pétents assurent même que le harnachement en service n'était pas exempt de graves défauts. Quoi qu'il en soit, il résulte du travail officiel, présenté au *Comité de cavalerie* par M. le général Gudin, rapporteur opérant sur des situations exactes, que la cavalerie française, forte de 10 600 chevaux en entrant en Italie, était réduite à 3000 à Solferino. Plus des deux tiers se trouvaient hors de service par suite de sérieuses blessures, dont beaucoup avaient été occasionnées par les selles des modèles 1845 et 1853. « Or, écrit M. le » général baron d'Azémar, le grand problème de la ca- » valerie n'est pas seulement de charger l'ennemi, mais » d'arriver sur le champ de bataille avec le plus » d'hommes et le plus de chevaux dans le meilleur état » possible. L'expérience des anciennes guerres a dé- » montré que la cavalerie bien conduite pouvait ne » perdre qu'un quart de son effectif, médiocrement » conduite un tiers, mal conduite moitié et quelquefois plus. » Si pendant les loisirs de la paix, notre cavalerie (j'excepte les régiments d'Afrique) ne craignait pas tant d'user ses chevaux en les couvrant de sueur et de poussière, si, au lieu de les conserver gras en vue de l'inspection annuelle, elle les entretenait dans une activité salutaire par de continuels exercices à travers toutes sortes de terrains, elle serait plus productive aux jours de poudre ; elle joindrait au savoir et à la bravoure incontestables qu'elle possède, plus de mobilité et d'audace ; préparant et achevant les succès des autres armes, elle contribuerait à abréger la durée des guerres ; l'art et l'humanité y gagneraient.

Il ne faut donc pas être surpris si la campagne d'I-

talie n'est guère plus fertile que celle de Crimée en enseignements relatifs au combat entre infanterie et cavalerie. On n'y rencontre que deux circonstances où il y ait eu des carrés.

Carrés du combat de Montebello. — Au début de l'action, la cavalerie piémontaise du général de Sonnaz était complétement privée d'artillerie et appuyée seulement par deux bataillons français du 84ᵉ de ligne de grand'garde sur le ruisseau de Fossagazzo. Surprise à Casteggio dans ses avant-postes et vivement reconduite sur la route de Voghera par la brigade d'avant-garde Schaffgotsche de la division Urban, elle n'hésita pas à charger l'infanterie autrichienne. Le 3ᵉ bataillon du régiment Archiduc Reynier nº 59, commandé par le major Welsersheim, qui marchait en *colonnes de division* dans la plaine, opposa trois petits carrés aux quatre escadrons du régiment de chevau-légers de Novare. Il les laissa arriver jusqu'à quarante pas et fit feu. Alors les trois escadrons du régiment de hussards comte Haller nº 12, qui flanquaient la droite de la brigade Schaffgotsche, se précipitèrent sur les cavaliers sardes, qui les reçurent brillamment, se reformèrent et fournirent cinq nouvelles charges sur les carrés Reynier sans pouvoir les entamer.

Pendant ce temps, les chevau-légers d'Aoste concouraient à la défense d'Oriolo avec leurs quatre escadrons contre les cinq bataillons du prince de Hesse.

Lorsque le général-major Schaffgotsche eut été repoussé de Genestrello, la brigade du général-major

Braum, qui faisait partie de la même colonne, rétrograda de la Cascina Nuova sur Montebello. Ce fut alors que les deux escadrons des chevau-légers de Montferrat renouvelèrent contre les carrés du régiment baron Rossbach n° 40 les belles charges du régiment de Novare contre le bataillon archiduc Reynier; mais, comme lui, ils furent repoussés par une fusillade à bout-portant, et chargés à leur tour par le détachement de hussards comte Haller du capitaine Németh.

La résistance des carrés autrichiens ne fut pas exempte d'un certain désordre, comme le témoignent des correspondances dignes de foi. « Quant à la formation du carré et à l'exécution du feu de carré, » dit une de ces lettres, il y avait absence de calme et » de précision, qualités indispensables en pareille circonstance. Les soldats n'attendaient pas le commandement pour faire feu, et, le plus souvent, celui-ci » devenait irrégulier, sans résultat, semblable à un feu » de file manqué. »

Les renforts amenés au pas de course par le général Forey vinrent fort à propos pour soutenir la cavalerie de Sonnaz épuisée. Cinq pelotons du 1er chasseurs d'Afrique arrivèrent sur le théâtre de la lutte au moment de la retraite de l'ennemi.

Carrés de la bataille de Solferino. — A son arrivée sur le champ de bataille, la cavalerie des généraux Desvaux et Partouneaux se rangea dans la plaine entre Medole et le mont Medolano pour combler l'espace vide qui séparait le corps du maréchal de Mac-Mahon

de celui du maréchal Niel et qui aurait pu nous devenir fatal. En se portant en avant, le général Desvaux remarqua sur sa droite un parti d'infanterie autrichienne. Un escadron du 5e hussards, lancé contre ces fantassins, ne leur laissa pas le temps de se mettre en carré, les força à se réfugier dans les bois et leur fit environ 150 prisonniers.

Pendant que les deux divisions de notre cavalerie suivaient le mouvement en avant de la gauche du 4e corps, et que la cavalerie Mensdorf s'avançait de Tezze par le Val-di-Termine dans la direction de San-Cassiano, le régiment de hussards Roi de Prusse n° 10, s'approchant de la gauche de la division Decaen du 2e corps à la faveur des arbres qui couvrent le terrain, se jeta tout à coup sur notre infanterie. Mais le général Gaudin de Villaine lança à sa rencontre deux escadrons du 4e chasseurs à cheval et quatre du 7e, sous les ordres du colonel Savaresse, qui repoussa vigoureusement trois charges des hussards ennemis. Deux de leurs escadrons, serrés de près, passèrent dans leur fuite sous le feu de la brigade Gault, (11e chasseurs à pied, 71e et 72e de ligne), dont les bataillons échelonnés avaient formé le carré. La 2e brigade de la division Decaen, commandée par le général de Castagny (2e de zouaves et 2e étranger), était prête à prendre la même disposition. Nos chasseurs ramenèrent quelques prisonniers et une trentaine de chevaux.

Plus tard, au cinquième *moment* de la bataille, lorsque la cavalerie du général Morris eut été mise par l'Empereur à la disposition du 2e corps, et pendant

que le maréchal de Mac-Mahon s'emparait du mont Fontana, un escadron de chasseurs à cheval de la garde, conduit par le commandant de Lavigerie, chargea en fourrageurs les hussards Roi de Prusse et les mit en déroute. Le commandant Dumont, du 11e chasseurs à pied, disposa son bataillon en carré et l'embusqua derrière un pli de terrain, le long de la route de San-Cassiano à Cavriana, sur la direction que devaient suivre les hussards dans leur retraite. Les hautes tiges d'un champ de maïs, dans lequel les chasseurs se couchèrent, rendaient la troupe du commandant Dumont invisible. Pourchassés énergiquement par le général Cassaignoles, les cavaliers autrichiens se replièrent, sans s'en douter, du côté de l'embuscade. Au signal convenu, tout le monde se leva et une décharge à 100 mètres, partie de deux des faces du carré, abattit bon nombre d'hommes et de chevaux. Au même instant, une batterie de la division Decaen et une de la garde prirent d'écharpe le malheureux régiment, qui s'enfuit à toute bride vers Cavriana.

Cependant l'empereur d'Autriche, voyant son centre enfoncé à Solferino, veut, avant d'ordonner la retraite, tenter un suprême effort sur la droite de l'armée française. C'est alors que le général Desvaux, toujours en position dans l'intervalle qui sépare le 2e corps du 4e, aperçoit à travers les arbres des colonnes autrichiennes en marche. « Il pense qu'il faut à tout prix les arrêter.
» N'ayant pas le temps de préparer l'action de sa ca-
» valerie par quelques coups de mitraille, il donne im-
» médiatement le signal de la charge à sa première

» brigade, que commandait le général de Planhol.
» Elle s'élance avec la plus grande ardeur; mais bientôt
» ses escadrons se trouvent au milieu d'un terrain
» planté d'arbres, de vignes, coupé de fossés, qui
» rompent leur élan, et ils n'arrivent sur l'ennemi
» que lorsque les carrés sont déjà formés. Accueillie
» par un feu violent, cette brigade est contrainte à
» faire un demi-tour. Mais déjà le général Desvaux
» avait fait avancer sa seconde ligne, composée du
» 3e régiment de chasseurs d'Afrique. Le général de
» Forton, qui la commande, lance ses escadrons aus-
» sitôt que ceux de la première ligne ont démasqué son
» front. Sa charge est sans succès. Les carrés autri-
» chiens dirigent sur nos chasseurs un feu des plus
» nourris, qui cause de grands ravages dans leurs
» rangs. Sans se laisser arrêter par ce premier in-
» succès, le général de Forton rallie ses escadrons,
» les reforme promptement sous le feu de l'ennemi et
» tente encore une charge, qui, bien que poussée avec
» autant d'entrain que les premières, ne parvient pas
» à rompre les carrés, dans lesquels ne pénètrent que
» quelques cavaliers isolés. Bien que le résultat de
» ces charges n'ait pas été complet, elles eurent ce-
» pendant pour effet d'arrêter dans leur marche of-
» fensive les bataillons autrichiens sur lesquels elles
» furent dirigées, et de les empêcher de prendre part
» au mouvement offensif sur Casa Nuova. » (*Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie.* — 1859. — *Rédigée au Dépôt de la guerre.*)

A San-Martino, où le roi Victor-Emmanuel et le

feld-maréchal-lieutenant chevalier de Benedek se livrèrent en quelque sorte une bataille à part, l'occasion de former le carré ne se présenta ni d'un côté, ni de l'autre. Le pâté montagneux qui limite au sud le bassin du lac de Garde était la partie du champ de bataille la moins propre à l'action de la cavalerie. Les chevau-légers piémontais exécutèrent seulement quelques charges en ordre éparpillé contre les tirailleurs autrichiens et même contre des bataillons, qui les reçurent en colonne serrée par compagnie.

Enseignement tiré de la campagne d'Italie relativement à l'emploi combiné de la cavalerie et de l'artillerie contre les carrés. — La campagne d'Italie n'offre aucun exemple de carré enfoncé par la cavalerie ; et pourtant elle nous montre des charges poussées avec vigueur et entrain. Mais il faut remarquer qu'on n'a pas pris soin de préparer leur action par un feu d'artillerie préalable. Ceci prouve qu'en lançant la cavalerie sur l'infanterie sans l'appui des canons on la prive d'un précieux élément de succès, et que, bien qu'en principe la partie soit à peu près égale entre les deux armes isolées, le perfectionnement du fusil tend de plus en plus à faire pencher la balance en faveur de l'infanterie.

Carrés des instructions ministérielles de 1860 *et de* 1861. — En France, après la signature de la paix de Villafranca, on songea à composer un règlement uniforme et définitif d'exercice et de manœuvres pour toute l'infanterie. Deux instructions ministérielles vin-

rent successivement, en 1860 et en 1861, confirmer une partie des réformes introduites en 1858 et apporter de nouvelles modifications à la théorie de 1831. Ces deux instructions sont presque identiques en ce qui touche les carrés.

Décret impérial du 17 avril 1862, ordonnant l'adoption d'une nouvelle instruction sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie française. — Un décret impérial du 17 avril 1862 ordonna la mise en pratique immédiate dans tous les corps d'infanterie de l'armée française d'une nouvelle instruction rédigée par une commission, composée de six généraux et d'un colonel, membres, et de deux officiers d'état-major, secrétaires, sous la présidence de M. le général comte de Schramm. « Une nation sage et prévoyante, dit M. le » général Renard, est forcée de tenir constamment les » règlements de son armée à la hauteur des pro- » grès de l'art de la guerre ; elle ne doit négliger » aucun des perfectionnements qui se produisent, d'où » qu'ils viennent. » Telle était d'ailleurs l'opinion de Napoléon : « Il faut changer la tactique de la guerre » tous les dix ans, si l'on veut conserver quelque su- » périorité. » Aussi doit-on croire que cette théorie de 1862, sanctionnée par les expériences du camp de Châlons, n'est pas définitive. La commission de 1862, tout en respectant le passé, car elle proclame hautement que « l'ordonnance de 1831 est un chef-d'œuvre », a eu pour but de mettre cette ordonnance en harmonie avec *la formation de l'infanterie sur deux rangs et*

l'adoption du fusil à percussion et à canon rayé. Elle a voulu « consacrer, par des changements indispensables,
» le résultat d'une expérience de trente ans, pendant
» lesquels l'armée s'est montrée, avec tant d'éclat.
» dans les rudes guerres d'Afrique, de Crimée et
» d'Italie. »

Conditions que doit remplir une bonne ordonnance d'exercice et de manœuvres. — La nouvelle théorie a sur ses devancières l'avantage d'être à la fois plus simple et plus méthodique. Pourtant la commission de 1862 ne paraît point encore avoir atteint ce degré de concision que souhaitait un manœuvrier du premier mérite, le général Morand. « Il faut réduire l'ordon-
» nance à quelques pages, écrivait-il en 1829, et rejeter
» tout ce qui est dangereux ou tout au moins inutile,
» ne garder que ce qui est applicable à la guerre, et au
» lieu de fausser l'esprit des officiers et de charger
» leur mémoire par une mauvaise étude, faire en sorte
» qu'ils n'appliquent leur attention que sur ce qu'il
» faut pour obtenir des succès, que sur ce qu'il faut
» faire sur le champ de bataille pour arracher la vic-
» toire, ou du moins ne pas être défait. » Aussi une ordonnance de manœuvres ne devrait-elle jamais contenir un seul mouvement susceptible de provoquer de la part de ses rédacteurs eux-mêmes une observation semblable à celle du n° 824 de l'*école de bataillon* de 1862, à savoir : « La nécessité peut quelquefois se faire
» sentir de passer de l'ordre en colonne double à l'or-
» dre en colonne simple, et réciproquement, sans re-

» former la ligne. Ces mouvements, *peu pratiques sur » un champ de bataille*, peuvent trouver leur application sur un champ de manœuvres. »

Sous le rapport des proportions, le règlement d'exercice du 25 février 1847 pour l'infanterie prussienne est un excellent modèle à imiter, en observant toutefois que les mouvements de parade y tiennent encore trop de place. Il a aussi le tort d'enchaîner l'intelligence de l'officier et celle du soldat par des prescriptions minutieuses relatives à leur conduite à la guerre. Etouffer l'individualisme est un défaut commun à tous les règlements allemands. Ils imposent des lois pour ce qui doit être abandonné à la libre appréciation du combattant et confondent l'art avec le métier. En revanche, il est dangereux de trop accorder à l'initiative personnelle. « Le bon soldat, a dit un penseur, doit tenir le » juste milieu entre une chose et un homme. » La difficulté consiste à trouver le terme moyen. Ce serait sortir du cadre que je me suis tracé que d'examiner si l'ordonnance française de 1862 a su éviter ce double écueil et si, de l'autre côté du Rhin, on a eu quelque droit de la comparer « à ces livres de cuisine qui con- » tiennent une recette détaillée pour chaque plat, mais » pas un mot sur l'ensemble de l'art culinaire. »

Parallèle entre les carrés de 1861 *et ceux de* 1862; *colonnes de compagnie et de division*. — Sans répondre aux sarcasmes des écrivains allemands, je vais mettre en parallèle le carré du 13 février 1861 et celui du 17 avril 1862. Tous deux sont basés sur ce principe :

qu'un carré vide sur deux rangs, bien qu'il soit capable par lui-même d'opposer à la cavalerie une résistance suffisante, a néanmoins besoin d'une *réserve* intérieure mobile pour renforcer les faces attaquées, combler les vides et fournir les tirailleurs.

Ces carrés n'ont point leur première face doublée, comme en 1858. Ils dérivent de la colonne, soit par division, soit par peloton, à demi-distance.

L'*instruction* de 1861 recommandait aux bataillons de huit pelotons de former les divisions toutes les fois qu'ils le pourraient, tandis que les bataillons à six pelotons ne devaient recourir au carré par division qu'exceptionnellement. L'*instruction* de 1862 ne contient aucune prescription de ce genre pour les bataillons à huit pelotons; mais elle veut que les bataillons à six soient disposés de préférence en colonne par peloton. Elle ajoute que si une colonne de trois divisions n'avait pas le temps de les rompre, le commandant ferait serrer en masse et formerait la *colonne contre la cavalerie* plutôt que de se mettre en carré par division.

En 1861, la réserve se composait, dans un carré par division, des sections intérieures de l'avant-dernière division et, dans un carré par peloton, de l'avant-dernier peloton. Le carré de huit pelotons possédait toujours une réserve, mais celui de six pouvait n'en pas avoir, s'il provenait d'une colonne par division. « Les carrés par division avec une réserve dans les » bataillons à six pelotons, observait l'*instruction*, » donnent des faces latérales trop courtes, peu garnies

» de feu et hors de proportion avec les première et » quatrième faces. » Un calcul très-simple fait voir de combien de files au moins les pelotons devaient être composés pour que ce carré pût être formé sans confusion. La seule condition à remplir était que la distance entre la première et la quatrième face fût au moins égale à la profondeur de la réserve, augmentée de celle du groupe des tambours, clairons et musiciens, ainsi que des trois distances réglementaires qui séparent la première face de la réserve, celle-ci des tambours et ces derniers de la quatrième face. Le chef de bataillon était autorisé à ne pas conserver de réserve, s'il le croyait convenable. L'énoncé du commandement était modifié dans ce cas. En 1862, la réserve est formée dans toutes les circonstances par l'avant-dernière subdivision de la colonne rangée à demi-distance. Le carré à six pelotons par division seul n'a pas de réserve. Pour les détails d'exécution, je renvoie aux instructions elles-mêmes.

Il est à remarquer que les commandements de l'ancienne ordonnance ont été simplifiés. Celui de : *A droite et à gauche en bataille* avait déjà disparu en 1861. La théorie de 1862 ne conserve que les commandements de *Formez le carré*, — *marche*, — *guides à vos places.* La colonne est disposée préalablement à demi-distance au moyen des commandements ordinaires. Les mouvements de la réserve, en particulier celui du *doublement des demi-sections sur le centre*, faisaient généralement naître de la confusion dans la manœuvre du carré de 1861. Le mécanisme du carré de 1862 est

des plus simples. Les première, deuxième et troisième faces ayant été formées par les procédés habituels, l'avant-dernière subdivision ferme le carré. La dernière, qui doit composer la quatrième face, serre à deux pas du second rang de la réserve et fait demi-tour. Lorsque le chef de bataillon commande : *Guides à vos places*, le serre-file le plus rapproché de la droite de la réserve et celui le plus rapproché de la gauche achèvent le carré en bouchant l'intervalle qui sépare cette subdivision de la dernière au moyen des quatre files de droite et de gauche qui se mettent par le flanc. Le chef de la réserve porte alors les files restées en ligne à trois pas en avant, de manière à leur permettre de doubler dans le cas d'une marche en carré par une des faces latérales, et afin de dégager en même temps la quatrième face. L'intérieur du carré se trouve par suite complétement libre, et si la réserve se déploie en tirailleurs, elle peut sortir et rentrer par les vides que les files, ayant fait à-droite et à-gauche, cessent de remplir dès l'instant qu'elles accompagnent leurs sections respectives.

La colonne se reforme dans les deux instructions d'après les mêmes procédés qu'autrefois ; mais, pour rompre le carré, la commission de 1862 a imaginé de faire reprendre à la quatrième face sa demi-distance par une marche en avant par le second rang, sans demi-tour préalable. Elle exécute le demi-tour et s'arrête court, lorsqu'elle a sa distance. Dans l'*instruction* de 1861, les distances n'étaient reprises que lorsque le chef de bataillon remettait la colonne en marche. Les

deux dernières subdivisions marquaient le pas. Quant au mouvement des première, deuxième et troisième faces, il s'exécute en 1861 et en 1862 exactement comme dans l'ancienne ordonnance. On a également conservé en principe : que toujours, avant de former le carré, une colonne à distance entière doit serrer sur la subdivision de la tête, et une colonne serrée en masse prendre les distances par la tête.

L'une et l'autre instruction autorise la marche en carré en avant ou en retraite, par une face quelconque, sans reformer la colonne, si toutefois la distance à parcourir est peu considérable, et prescrit pour les carrés le feu de deux rangs et celui par rang; à l'exclusion de tous les autres.

En 1861, pour passer de l'ordre en bataille à l'ordre en carré, le bataillon était rompu ou ployé en colonne simple ou double. La subdivision de réserve et celle destinée à fermer le carré avaient soin d'entrer dans la colonne aux distances indiquées dans les dispositions préparatoires pour une colonne qui s'apprête à se mettre en carré. En 1862, le chef de bataillon fait usage des procédés ordinaires pour rompre ou ployer sa troupe en colonne à demi-distance et forme ensuite son carré.

Les deux instructions recommandent de ployer toujours le bataillon en arrière de la subdivision de droite ou de celle de gauche, ou bien en colonne double sur le centre, de manière que le feu puisse commencer pendant l'exécution du mouvement. La colonne double est spécialement conseillée ; elle doit être établie de

préférence, à moins de circonstances particulières.

On trouve dans les *observations relatives à la formation des carrés* de 1862 le passage suivant : « Si un » bataillon déployé n'avait pas le temps de se ployer » en colonne à demi-distance pour former le carré, le » chef de bataillon ne devrait pas hésiter à recevoir la » cavalerie dans l'ordre déployé. Il prendra alors telles » dispositions que lui suggèreront les circonstances, » d'après la nature du terrain, sa confiance en lui- » même et dans sa troupe, en se rappelant que nos » guerres sont pleines d'exemples de charges de » cavalerie repoussées victorieusement par de l'in- » fanterie déployée. Il pourrait, d'ailleurs, dans ce cas, » former les colonnes de division, les échelonner, si le » temps le lui permet, en faisant faire face par le » second rang aux pelotons qui sont en arrière : il » pourrait encore, dans un cas plus pressant, se con- » tenter de faire doubler les sections à une distance » de deux pas; pour protéger ses derrières, il ren- » forcerait les ailes de son bataillon, en plaçant un ou » deux pelotons en potence. »

Parmi ces divers expédients, je ferai remarquer seulement le procédé des *colonnes de division* échelonnées. Le fractionnement du bataillon en colonnes de division, prescrit pour la première fois en France par l'instruction de 1861 pour la marche en bataille, est emprunté à la tactique de la Prusse. Le système des *colonnes de compagnie* date de 1843, époque à laquelle il a été introduit officiellement dans les manœuvres de l'armée prussienne. La Russie, l'Autriche, la Suède et

presque toute l'Allemagne ont adopté sans hésiter ce type de formation, dont le nom varie suivant la constitution organique du bataillon chez ces différentes puissances. Ainsi les Autrichiens ont à la fois la *colonne de compagnie* et la *colonne de division*, mais ils accordent la préférence à cette dernière. Les Prussiens, les Suédois et les Russes n'admettent que la *colonne de compagnie*. La France semble aujourd'hui disposée à ajouter à ses méthodes de guerre ce système de petites colonnes, qui augmente la mobilité et la souplesse du bataillon, tout en favorisant la conservation de l'ordre dans les terrains difficiles. Des militaires allemands, donnant à cette innovation une extension exagérée, ont proposé de prendre la *colonne de compagnie* pour ordre fondamental. La compagnie deviendrait alors l'unité tactique de l'infanterie. M. le général Von Griesheim a professé cette idée à Berlin aux élèves de l'*École de la guerre* et n'a cessé de la propager par ses écrits.

Les *instructions* de 1861 et de 1862 conservent les carrés de plusieurs bataillons, à condition que le nombre de ceux-ci ne dépasse pas trois. Ils s'exécutent seulement par division, et toujours par l'intermédiaire de la colonne.

En 1861, chaque bataillon garde son avant-dernière division en réserve. « Une colonne de plusieurs » bataillons, dit l'*instruction*, disposée pour former le » carré, pourra par suite porter au besoin un bataillon » à droite ou à gauche, et se trouver ainsi échelonnée, » chaque bataillon étant prêt à former le carré, sans » perte de temps et sans autres mouvements prépa-

» ratoires. » La théorie de 1861 ne contient aucun autre détail sur les carrés échelonnés. Quant aux carrés obliques, elle n'en parle pas. Elle les a supprimés, en donnant cette raison spécieuse : que, la ligne de bataille n'étant jamais bien droite, des carrés voisins pourraient être exposés à se fusiller entre eux.

Les réserves du grand carré de 1861 doublent leurs sections sur le centre, aussitôt qu'elles se mettent en marche pour serrer à distance de masse sur la division précédente. Le règlement de 1831 commençait par porter trois files de droite et de gauche en arrière et ne doublait les sections qu'au moment de la formation du carré. Le mouvement de 1861 est plus simple et les pelotons de la division qui suit celle de réserve conversent plus à l'aise.

Si les bataillons du carré n'ont que six pelotons, le bataillon de la tête gardant sa 2ᵉ division en réserve, on se priverait d'une trop grande quantité de feux et les pelotons de la division suivante seraient gênés dans leurs à-droite et à-gauche en bataille. Aussi, dans ce cas, l'*instruction* supprime-t-elle la réserve du bataillon tête de colonne.

Après l'achèvement du carré, la position des réserves n'est plus fixe. Elles se portent sur les points où le commandant en chef juge à propos de les appeler. Dès qu'on reforme la colonne, elles reprennent la place que la théorie leur assigne.

Les grands carrés de 1862 ont deux réserves, composées invariablement de la 2ᵉ division de la tête et de l'avant-dernière de la queue. « Ces deux réserves, dit

» la commission dans son *Rapport au Ministre de la* » *guerre*, rapprochées de cinq pas des première et » quatrième faces, permettent de laisser l'intérieur du » carré libre, et elles sont disposées de manière à porter » appui partout où le besoin s'en ferait sentir; la pre- » mière réserve devient le soutien naturel de la pre- » mière face qui est habituellement la plus menacée. »

La formation des carrés obliques est interdite par l'*instruction* de 1862 à une ligne de bataillons déployés, comme étant d'une exécution « lente, difficile et dan- » gereuse. » Mais cette manœuvre, que l'*instruction* de 1861 avait totalement supprimée, est conservée pour une ligne de bataillons en colonne. Le n° 819 dit que « les feux des carrés obliques se croisent dans tous les » sens et ne peuvent jamais atteindre les carrés voi- » sins, quand même les bataillons, avant de former » le carré, n'auraient pas été sur le même aligne- ment. »

Une colonne composée d'un certain nombre de bataillons devant former plusieurs carrés, grands ou petits, pourra les échelonner. La portion destinée à servir d'échelon de base ne bougera point. Les autres se porteront à droite ou à gauche, à la distance fixée, par une marche de flanc ou par un mouvement de conversion. Chaque chef de bataillon, arrivé à son emplacement, mettra sa troupe en carré. Il est rare que le commandant d'une ligne de bataillons déployés, menacée par la cavalerie, ait le temps de la mettre en colonne à demi-distance pour former le carré. En pareil cas, il aura recours pour se mettre en défense

aux moyens les plus prompts que lui suggérera son coup d'œil militaire.

« Une colonne disposée pour former le carré étant » en marche, dit le n° 930 de l'*instruction* de **1861**, » lorsque le chef de bataillon voudra la faire couvrir » par des tirailleurs, il fera sortir une ou plusieurs » fractions constituées de la réserve. Ces tirailleurs ne » s'écarteront jamais de la colonne à plus de 100 pas. » L'ordonnance de 1831 ne leur en accordait que cinquante. Déjà, dans la théorie de 1845, les tirailleurs étaient fournis par les sections du centre d'une division de l'intérieur de la colonne prête à former le carré; mais alors les sections extérieures de cette division et les subdivisions suivantes étaient obligées de marcher en avant l'étendue d'une section ou d'une demi-section, selon les circonstances, afin que le carré n'eût pas d'ouvertures aux faces latérales. Si les tirailleurs étaient rappelés avant l'exécution du carré et ne retrouvaient plus leur place de bataille, ils doublaient les sections extérieures de leurs pelotons respectifs. Dans la théorie de **1861**, à la batterie ou sonnerie : *Au drapeau*, les tirailleurs doivent se rallier au carré en se dirigeant sur les angles; faute d'y pouvoir pénétrer, « ils s'arrête- » ront en dehors dans les secteurs sans feu, s'y grou- » peront et tireront dans cette position le meilleur parti » de leurs armes. »

Les dispositions de l'*instruction* de 1862 relatives aux tirailleurs couvrant un carré sont analogues à celles de l'*instruction* de **1861**.

Toutes deux ont rétabli la *colonne contre la cavalerie*,

dédaigneusement abandonnée par l'instruction de 1858. Une colonne serrée en masse l'exécute quel que soit le nombre de ses bataillons, en marche comme de pied ferme. Néanmoins cette formation n'est pas considérée avec toute l'attention qu'elle mérite.

Carrés de l'appendice à l'instruction de 1862. — Son Excellence M. le maréchal ministre de la guerre a publié le 10 juin 1863 un *appendice à l'instruction du* 17 *avril* 1862, dans le but de la rendre entièrement applicable aux bataillons de chasseurs à pied en ce qui concerne les écoles de peloton, de tirailleurs et de bataillon. Au sujet des carrés, cet appendice s'exprime ainsi : « Les bataillons de chasseurs à pied étant » appelés, par leur constitution, à opérer souvent iso- » lément, il pourrait arriver que le carré sur deux » rangs n'offrît pas toujours une solidité convenable » et qu'il fût nécessaire de former le carré sur quatre » rangs. Dans ce cas, le chef de bataillon, avant de » prendre les dispositions indiquées pour la formation » des carrés aux n°s 841 et suivants, fera former les » subdivisions sur quatre rangs et se conformera ensuite » à ce qui est prescrit pour la formation des carrés ; » mais quel que soit le nombre des subdivisions, le carré » sur quatre rangs n'aura pas de réserve. » En conséquence, l'*appendice* rétablit les principes de 1845 pour la formation d'un peloton de deux rangs sur quatre et réciproquement, de pied ferme et en marchant.

Travaux les plus récents concernant les carrés. —

Parmi les livres et mémoires militaires publiés depuis cinq ou six années, quelques-uns traitent des carrés d'une manière toute spéciale, d'autres accessoirement.

La brochure d'un capitaine de voltigeurs de la garde, *La tactique française réduite à sa plus simple expression*, éditée en 1861, contient une nouvelle invention de carré sur quatre rangs. L'auteur a entrepris de réaliser le vœu du général Morand, au sujet des ordonnances de manœuvres. Les essais de ce genre ne sauraient trop être encouragés. Si chaque officier était tenu de consacrer les loisirs de la paix à recueillir et à publier au besoin les observations qu'il aurait pu faire pendant ses campagnes sur la tactique particulière de son arme, la tâche des commissions chargées de reviser les règlements et de les maintenir à la hauteur des progrès de l'art de la guerre serait singulièrement facilitée.

L'année 1861 vit aussi paraître un intéressant travail, *Études sur les manœuvres d'infanterie. — Conférences sur les carrés*, qui renferme de précieux renseignements historiques touchant cette formation. Cette étude est l'œuvre d'un jeune capitaine, dont la modestie égale le talent et qui a cru devoir taire son nom. Un autre ouvrage attribué au même officier et publié en 1863, sous ce titre : *Conférences sur les manœuvres d'infanterie. — Manœuvres étrangères*, donne de curieux détails sur les carrés des diverses infanteries de l'Europe.

Le *Spectateur militaire* contient des *Considérations* sur la tactique où Son Excellence le marquis del Duero,

ministre de la guerre de l'Espagne et capitaine général d'armée, reprenant les idées de M. le colonel Bonneau du Martray, jette les bases d'un *Règlement unique pour les trois armes*. Quelques pages de la livraison du 15 juillet, relatives à la formation en carré, sont remplies de sages pensées et de savantes remarques. Son Excellence termine le chapitre par des exemples de défense en carré, honorables pour l'infanterie de son pays. Il cite entre autres un bataillon de 300 hommes qui, s'étant formé en carré, le 8 juillet 1814, à Campo de Hoyos, tint tête à 600 cavaliers de Buenos-Ayres et les repoussa en leur faisant subir des pertes considérables. Dans la même guerre, le 19 mars 1817, le colonel don José Santos de la Hera, chargé en flanc par la nombreuse cavalerie du fameux républicain Rabelo, forma son unique bataillon en carré sur deux rangs et résista aux plus vigoureuses attaques. Deux cavaliers seulement pénétrèrent dans le carré. Ce furent Rabelo et un sous-officier. Ils en sortirent grièvement blessés. Ce bataillon avait pour commandant en second don Baldomero Espartero, et pour capitaine de grenadiers don Filipe Rivero.

Au nombre des travaux sur les carrés, on peut ranger les *Instructions* données au camp de Châlons sur les dispositions à prendre contre la cavalerie.

Rôle de la formation en carré dans les guerres de 1859 à 1865. — La campagne des Français dans le Maroc, chez les Beni-Snassen, à la fin de 1859, est nulle au point de vue des carrés. Celle des Espagnols.

plus féconde en événements militaires, nous montre, à la bataille de Uad-Reas, livrée le 23 mars 1860, le deuxième bataillon du régiment de Bourbon, formé en carré sur la rive droite du Rio-Busceja, repoussant vigoureusement les charges d'une nombreuse cavalerie maure.

Nos expéditions du Sénégal, celle de Syrie et celle dirigée conjointement avec l'Espagne contre l'empire d'Annam, offrent peu d'intérêt sous le rapport de la lutte entre infanterie et cavalerie. La guerre de Chine est, à cet égard, un peu plus instructive. Les Anglais venaient de comprimer la révolte des *Cipayes* et d'opérer une diversion dans le golfe Persique pour empêcher la ville de Hérat de tomber entre les mains du Shah de Perse, lorsqu'ils s'unirent à la France pour punir le Céleste-Empire de sa mauvaise foi. Aux combats de Tchang-kia-ouang et de Pa-li-kiao, l'infanterie des alliés reçut les cavaliers tartares par des feux bien nourris et très-réguliers, exécutés en ligne déployée. A Pa-li-kiao, les généraux alliés divisèrent leurs forces en cinq ou six colonnes et marchèrent droit à l'ennemi. L'infanterie tartare était retranchée au camp de Oua-koua-ye. La cavalerie développée sur les ailes, était adossée au canal qui conduit du Peï-ho à Péking et formait un arc de cercle dont la concavité était tournée vers les alliés. L'artillerie était en position vers le centre, en avant du pont de Pa-li-kiao. Voyant nos petites colonnes s'enfoncer dans la partie rentrante de son ordre de bataille, le *sen-wang* de l'armée chinoise, prince San-ko-li-tsin, lança en avant

les deux ailes de sa cavalerie dans le but d'envelopper les Français, qui étaient en tête et à droite des Anglais. Mais les colonnes se déployèrent promptement et l'audace de l'ennemi ne put intimider nos soldats. Les charges, dirigées par le sen-wang en personne et plusieurs fois répétées avec des cris sauvages, vinrent échouer à soixante mètres des pièces et des lignes françaises.

Les opérations de Garibaldi en Sicile, en Calabre et dans la province de Naples, et celles des Piémontais dans les Marches, dans l'Ombrie et dans la Terre de Labour contre les armées du Pape et du roi François II, ne nous enseignent rien sur les carrés.

La guerre d'Amérique, si remarquable par les engins perfectionnés qu'elle a mis en jeu et par l'exemple qu'elle a donné de l'emploi qu'on peut faire en campagne des plus récentes découvertes de la science et de l'industrie, rappelle, sous le rapport de la tactique, ces luttes gigantesques de la barbarie et du moyen âge, où des masses confuses se choquaient les unes contre les autres pendant des journées et même pendant des semaines entières, sans autre résultat que des dépouilles à recueillir et des pertes à déplorer. L'insurrection ayant amené la dissolution à peu près complète des forces régulières, le gouvernement fédéral dut recourir, pour reconstituer son armée, à ces *volontaires*, qu'un témoin oculaire a défini en ces termes : « Le soldat « richement payé qui ne fait que ce qu'il *veut* et ce « qui lui plaît. » (*Revue des deux mondes*, 15 octobre 1862.) Les troupes des séparatistes provenaient au

contraire du recrutement forcé. L'oligarchie du Sud ne recula devant aucun expédient révolutionnaire pour enrôler des soldats. On conçoit qu'avec un recrutement pareil de part et d'autre l'art des manœuvres n'ait pas été en grand honneur dans les armées belligérantes. Ce n'est pas qu'il y eût absence de règlements. Il en existe aux États-Unis plusieurs, imités et même traduits littéralement des théories françaises et anglaises, sans parler de divers ouvrages militaires estimés, entre autres ceux des généraux Mac-Clellan, Halleck, Scott et Cusey, et du major Delafield. En ce qui concerne les carrés, on ne peut guère citer qu'une situation conforme aux règles habituelles de la guerre. La bataille de Gaine's Hill était perdue par les fédéraux ; pour éviter un désastre, le général Mac-Clellan fit attaquer par sa cavalerie l'infanterie confédérée qui, déployée par régiments en échelons, s'avançait dans la plaine qu'arrose le Chikahominy. Les bataillons des sécessionnistes formèrent les uns des *colonnes contre la cavalerie*, suivant l'ordonnance, les autres des carrés irréguliers plus ou moins massifs, que les escadrons du Nord chargèrent en poussant de vigoureux hourras, sans pouvoir les entamer. D'une de ces charges, le 5e *cavalerie* ne ramena que *deux* officiers sains et saufs.

Je ne mentionne que pour mémoire les opérations d'Omer-Pacha dans l'Herzegovine, l'Albanie et le Monténégro, en 1862.

Au Mexique, toutes les fois que la cavalerie légère française fut lancée contre l'infanterie juariste, celle-ci

se débanda sans attendre le choc; nos chasseurs et nos hussards n'eurent à sabrer que des fuyards. Quant aux escadrons ennemis, ils osèrent rarement affronter de près nos baïonnettes et nos balles. Ainsi, en mai 1864, au combat de Mathchuala, dans l'État de San-Luis, lorsque la cavalerie de Carbajal voulut s'opposer à la marche de la colonne d'attaque, dirigée par le colonel Aymard, sur la gauche du général Doblado, le feu des voltigeurs du 1er bataillon du 62e suffit pour faire avorter la charge. Cette cavalerie fut ensuite mise en déroute par un simple peloton du 1er chasseurs d'Afrique, soutenu par un escadron de la division Mejia. En vrais *guerrilleros*, les cavaliers mexicains n'attaquèrent les fantassins français qu'avec l'avantage du nombre. Le 5 mai 1862, par exemple, devant Puebla, pendant que quatre compagnies du 1er chasseurs à pied marchaient à la gauche du 2e zouaves, à l'assaut des forts de Guadalupe et de San-Loreto, deux compagnies de ce bataillon, laissées dans la plaine, furent entourées par une nuée de cavaliers mexicains ; mais, se ralliant en carré avec le plus grand calme, elles les repoussèrent vaillamment en leur faisant éprouver des pertes considérables.

Le 1er mai 1863, le colonel Jeanningros, commandant supérieur de Vera-Cruz et des Terres-Chaudes, ayant appris que des guerrilleros se montraient près de Palo-Verde, fit partir du Chiquihuite, à minuit, sous les ordres du capitaine Danjou, soixante-deux hommes de bonne volonté, appartenant à la troisième compagnie du premier bataillon du régiment étranger, pour

aller à la rencontre du courrier de la Soledad. Le 30 avril, le colonel mexicain Milan était venu camper à la Joya, avec 500 chevaux réguliers, 350 irréguliers et 1000 à 1200 fantassins composant les bataillons mobiles de Vera-Cruz, de Jalapa et de Cordova. Sa mission était d'enlever le grand convoi d'artillerie de siége qui se concentrait à la Soledad et la somme de trois millions que le trésor français dirigeait sur Puebla. En sortant du village de Camarone, le capitaine Danjou marcha du côté de la Joya jusqu'à hauteur de Palo-Verde, où il fit une grande halte à sept heures du matin. Le café n'était pas achevé, lorsque la cavalerie mexicaine s'établit sur la route de Palo-Verde, menaçant les communications du détachement. Le capitaine Danjou rallia tout son monde, rechargea son campement et battit en retraite, en colonne par section, prêt à former le carré, avec une escouade en tirailleurs, choisissant de préférence les terrains couverts de broussailles, moins accessibles par conséquent à la cavalerie. Celle-ci le laissa atteindre Camarone, fouiller le village et faire une pause de plus d'un quart d'heure sur la route à 100 mètres environ au delà des dernières bâtisses. Mais peu d'instants après toutes les forces de l'ennemi apparurent sur la droite du détachement, qui fut promptement enveloppé par la cavalerie. Nos braves légionnaires rétrogradèrent alors sur Camarone. Deux charges successives, reçues chemin faisant, échouèrent devant l'intrépidité de leur petit carré, qui fit feu de deux de ses faces. Enfin ils parvinrent à se frayer passage au cri de « Vive l'Empe-

reur! » jusqu'à la plus proche maison de Camarone. Elle se composait d'un corps de bâtiment longeant la route et d'une cour carrée attenante, aux murs de laquelle étaient adossés des hangars en ruines. Le capitaine organisa la défense avec diligence, fit percer des créneaux et assigna à chacun son poste. Sommé de se rendre, Danjou refusa énergiquement. Ses soldats lui jurèrent de se battre jusqu'à la dernière extrémité. Vers onze heures, il tombait frappé mortellement par une balle. Le sous-lieutenant Vilain prit le commandement. La situation était affreuse. Les troupes mexicaines grossissaient toujours. Les légionnaires n'avaient rien mangé depuis la veille. Aucun d'eux n'avaient bu depuis le matin. Ils avaient à soutenir un véritable siége contre des forces trente fois supérieures. A bout de ressources, le colonel Milan fit mettre le feu à l'angle nord-est du bâtiment et à un des hangars. Il était deux heures. Le sous-lieutenant Maudet avait remplacé le sous-lieutenant Vilain, tué peu de temps auparavant. La lutte continua jusqu'à six heures du soir. Quand la dernière cartouche fut brûlée, Maudet réunit les survivants, et tous ensemble se lancèrent en désespérés, la baïonnette croisée, au milieu des rangs de l'ennemi, qui venait d'envahir la cour de leur réduit. Ils y trouvèrent les uns la mort, les autres la captivité. Un tambour seul parvint à s'échapper, quoique blessé. Les Mexicains dans cette journée eurent 260 hommes hors de combat.

Cet héroïque épisode de la guerre du Mexique a trouvé un glorieux pendant dans la défense des volon-

taires belges du major Tydgadt contre Regules à Tacamburo, dans l'état de Michoachan, le 11 avril 1865. Mais les voltigeurs du régiment Impératrice-Charlotte se trouvaient abrités dans un cloître contigu à l'église de la ville, lorsque les dissidents les attaquèrent. Aussi n'eurent-ils pas lieu de recourir au carré.

En janvier 1865, cette formation ne put sauver d'un désastre, sur le littoral de l'Océan Pacifique, le faible détachement de fusiliers marins et de tirailleurs indigènes placé sous les ordres du capitaine de frégate Gazielle. Cette petite troupe franco-arabe, renforcée de 200 auxiliaires Mexicains, était chargée d'escorter le général Cortès se rendant à son commandement militaire de Culiacan. Elle fut subitement assaillie près de San-Pedro par le colonel Rosalès, dont les troupes étaient incomparablement supérieures en nombre. Les auxiliaires du commandant Carmona lâchèrent pied à la première attaque. Nos fantassins et nos marins, cernés de toutes parts, firent le carré et opposèrent une intrépide mais inutile résistance. Ceux d'entre eux qui ne furent pas tués devinrent prisonniers.

A la même époque le général de Castagny, dans sa marche sur Mazatlan, laissa à Los Veranos, pour assurer ses communications avec Durango, une compagnie du 7e chasseurs à pied. Celle-ci fut attaquée par toutes les forces de Corona. Le feu ayant pris à la maison qui lui servait de réduit, elle dut se former en carré et se faire jour à la baïonnette à travers les assaillants. Le général de Castagny, revenant sur ses pas, recueillit les débris de cette vigoureuse compagnie.

Sept mois plus tard, soixante-dix Français, entourés à El-Parral par 850 guerrilleros ayant avec eux trois obusiers, se défendirent toute une journée dans une maison. Lorsque les munitions furent épuisées, le lieutenant qui commandait ces soixantes-dix braves sortit à leur tête, les disposa en carré et, la baïonnette menaçante, se fraya un passage jusqu'à Campoflorido, après avoir perdu dix hommes et causé aux juaristes un dommage considérable.

La dernière campagne de Pologne a montré, comme toutes celles de ce genre, de petits détachements enveloppés par des forces supérieures et se ralliant en carré ou en cercle.

La guerre du Danemark en 1864 présente les mêmes caractères que celle de 1848 à 1850. Condamnée à un rôle secondaire par la nature du sol et par la rigueur de la saison, la cavalerie n'eut avec l'infanterie que des escarmouches de peu d'importance. Pourtant, au combat d'Oversee, le 6 février, deux escadrons du 5e dragons danois soutinrent la retraite sur Flensbourg, de l'arrière-garde du lieutenant général de Meza, par des charges à fond contre l'infanterie autrichienne dù lieutenant-feld-maréchal baron von Gablenz, qui les reçut en ligne déployée. En février, les chemins étaient tellement obstrués par les neiges que les beaux cuirassiers brandebourgeois, chargés du service d'éclaireurs, furent réduits à conduire leurs chevaux en laisse, en avant et sur les flancs des troupes prussiennes. Il est regrettable qu'on n'ait pu voir la bonne et brave cavalerie danoise, montée

sur ses robustes chevaux du Holstein, aux prises avec les grands fusiliers et mousquetaires prussiens porteurs du *Zünd-nadel-gewehr* et de la cartouche *Langblei*. Le principe du fusil à aiguille avait été, en 1831, l'objet d'un brevet obtenu en Angleterre par Abraham Mosar. Ce fut vers 1835 que l'armurier Dreyse de Sommerda, en Thuringe, présenta le modèle adopté dès 1848 pour l'armée prussienne, et qui vient d'être perfectionné dans ces dernières années. Ce fusil jouit de tous les avantages inhérents aux armes qui se chargent par la culasse. Mais la cartouche est difficile à confectionner et le démontage dangereux. Il peut fournir jusqu'à cinq coups par minute. Cette vitesse de tir, nuisible en beaucoup de circonstances, si l'on considère la prodigalité avec laquelle le soldat consomme ses munitions, sera toujours une qualité précieuse en face d'une attaque subite de cavalerie. Le fusil à aiguille est un engin un peu trop délicat pour être confié à toutes sortes de troupes. « Qu'est-ce » que cela tendrait à prouver ? dit judicieusement » M. le lieutenant-colonel fédéral Lecomte. Qu'il faut » laisser de côté un matériel trop perfectionné ! Non : » mais qu'il est temps de perfectionner le personnel à » l'égal du matériel et de rétablir l'équilibre entre ces » deux éléments principaux de toute armée. »

Les campagnes de 1864 et de 1865 en Algérie ont nécessité le retour au carré comme ordre habituel de marche et de combat. Les petits détachements surpris par les Arabes leur ont opposé des carrés aussi solides que ceux des précédentes périodes de la guerre d'A-

frique. Nos malheureux camarades de Aïn-bou-Becker, trahis par le goum auxiliaire des Harar, recoururent à cette formation lorsqu'ils furent enveloppés à l'improviste par les bandes fanatiques du bach-agha révolté Si-Sliman-ben-Hamza. L'emplacement de leurs cadavres et la disposition des débris de cartouches indiquaient clairement que le colonel Beauprêtre s'était défendu en carré et que ses soldats avaient mieux aimé mourir que de se rendre.

C'est en faisant le carré que le sous-lieutenant Marsot, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, opéra sa brillante retraite sur Tiharet avec la petite troupe occupée au forage du puits artésien de Aïn-Guettouta, situé à quarante lieues dans le Sud.

Le 26 avril 1864, à Saïn-Laghta, les Arabes attendirent nos escadrons de pied ferme et sur deux lignes déployées, la première à cheval, la seconde à pied. Ils les reçurent par une fusillade à bout portant et leur firent subir des pertes très-sérieuses. Ce fait constitue une remarquable exception à la méthode de guerre habituelle des Arabes. Il ne s'est plus reproduit dans le courant de la campagne.

Le 13 mai, les contingents des Oulad-Sidi-Cheikh, du Djebel-Amour, des Oulad-Yacoub, des Oulad-Chaïb, des Laghouat du Ksel, des Trafi, des Harar et autres tribus rangées sous l'étendard du marabout Si-Mohamed-ben-Hamza, c'est-à-dire plus de 4000 cavaliers et environ 800 fantassins portés en croupe, vinrent fondre à Chabet-el-Ahmar sur la colonne du général Deligny, au moment où elle quittait la grande halte à Aïn-

Kh'cchab, pour s'avancer avec précaution sur Stitten. L'ordre de marche figurait un vaste rectangle conformément aux règles de la tactique particulièrement usitée contre les Arabes. Le général, s'arrêtant aussitôt, indiqua aux troupes, avec le plus grand sang-froid, leurs positions de combat; puis, prenant l'offensive sur toutes les faces du quadrilatère, il refoula à bonne distance ses trop confiants adversaires, en leur mettant plus de 300 hommes hors de combat et en leur enlevant de nombreux trophées.

Le 5 juin, le général Rose, attaqué à Dar-ben-Abdallah, chez les Flitta, par le marabout Sid-el-Azereg, rangea ses troupes sur les quatre faces de son camp, laissa les insurgés arriver jusqu'à demi-portée de fusil, les reçut par un feu de mitraille et de mousqueterie bien ajusté, et, profitant du désordre produit par les balles, les chargea vigoureusement à la baïonnette et les dispersa.

L'attaque de la colonne légère du général Jolivet par les contingents de Si-Lalla, près de El-Beïda, le 30 septembre, donna lieu à la formation de plusieurs petits carrés. Divers officiers et sous-officiers du 10e chasseurs à pied et du 17e de ligne, ralliant les traînards, constituèrent des pelotons, les ployèrent en colonne par section et marchèrent dans cet ordre jusqu'au camp, faisant le carré toutes les fois que l'audace de l'ennemi le rendait nécessaire.

Dans les derniers jours de mars 1865, le colonel de Colomb partit de Géryville avec 1200 hommes aguerris, dans le but de surprendre le goum du jeune Sid-

Ahmed. Ce dernier s'avançait vers le Nord-Est, comptant tomber à l'improviste sur les Harar pour les punir de leur défection à la cause sainte et venger ainsi sur eux la mort toute récente de son frère Mohamed. Les Français rencontrèrent l'ennemi le 1er avril. A la suite de plusieurs escarmouches, marches et contre-marches, la colonne se trouva, le 8 du même mois, sous les murs du *Ksar* de Chellâla-Gueblia en présence des goums réunis de Sid-Ahmed-ben-Hamza et de son oncle Si-Lalla-ben-bou-Becker. C'était l'anniversaire du massacre de la colonne Beauprêtre. Tandis que le colonel de Colomb, suivi d'une partie de ses troupes, enlevait le plateau rocheux occupé par le gros de l'ennemi et que le commandant Duhousset, avec le 1er bataillon d'Afrique, s'emparait des jardins et du Ksar, défendus par les gens à pied des Chaâmba, notre convoi était resté dans la vallée de l'oued-Chellâla, au pied des collines nommées Dhellâat-bin-Chellâlin , sous les ordres du commandant d'Arguesse du 2e zouaves. Une chaîne de tirailleurs l'encadrait sur les quatre faces. Chassés des hauteurs, les cavaliers de l'insurrection se rabattirent sur la plaine et essayèrent, à plusieurs reprises, de percer le rideau de fantassins qui protégeait le convoi. Mais le carré des tirailleurs tint bon et les Arabes durent se retirer hors de portée des carabines. Le lendemain, la colonne rétrograda sur Géryville, ramenant avec elle le marabout Sid-Ahmed-Tedjini, dévoué à la France et que Si-Lalla avait tenu quelque temps bloqué dans le Ksar et l'Oasis de Bou-Semagh'oun, berceau de sa famille. La section d'ar-

tillerie de montagne, l'ambulance, les équipages, les chameaux et le goum auxiliairé des Oulad-Yacoub, soumis depuis peu, marchaient au centre d'un carré de tirailleurs, suivant la vallée de l'oued-Hadjera-Si-Sliman. L'ennemi, qui avait juré par les cendres de Si-Hamza, de Si-Sliman et de Si-Mohamed, qu'aucun Français ne rentrerait à Géryville, reconduisit pendant cinq heures la colonne à coups de fusils. De furieuses attaques, accompagnées de sauvages hurlements, furent dirigées d'abord contre la deuxième face du carré, puis contre la quatrième et enfin contre la troisième.

L'acharnement extraordinaire des Arabes, vigoureusement entraînés par Si-Lalla, Boudissâa et Ben-Naceur-ben-Chouhra, qui chargeaient en tête des contingents, ne put émouvoir nos soldats, dont les balles firent de nombreuses victimes, ni altérer un seul instant le calme intrépide de leur commandant en chef. Après avoir tenté sur la troisième face, placée sous les ordres du capitaine Letondot du 2e zouaves, un effort suprême qui échoua grâce à la solidité des zouaves et à l'intervention opportune d'un escadron du 1er hussards amené au galop par le commandant de Gallifet, l'ennemi, qui ne comptait pas moins de 3000 cavaliers et de 600 fantassins, jugea qu'il avait plus à perdre qu'à gagner à pareil jeu et s'enfonça dans le sud. En ce moment d'ailleurs le colonel Margueritte opérait une habile diversion du côté de Brézina. Passant de la province d'Alger dans celle d'Oran, il s'était avancé jusqu'aux *gour* de Sid-el-Hadj-ed-Din, où il venait d'exécuter

sur les tentes et sur les troupeaux des Chaâmba une *razzia* importante. La petite colonne du colonel de Colomb put donc continuer tranquillement sa route par Aïn-Tazina et Kh'odeur; elle n'abandonna l'ordre en carré qu'à l'entrée du défilé de l'oued-el-Biod.

Je me suis étendu sur ces récents combats de la guerre d'Afrique, parce que le carré y joue un rôle important et spécial. Ces grands carrés servant à encadrer les *impedimenta* et à marcher, soit en avant, soit en retraite, en présence d'une cavalerie irrégulière considérable et entreprenante, rentrent dans la catégorie des *carrés d'Egypte*, dont le type est devenu classique.

Les Persans ont gagné, en janvier 1865, sur les Turcomans une grande bataille. Ils ont essayé, assez heureusement, paraît-il, de mettre en pratique les enseignements de la tactique française. Il n'y a pas eu de formation en carré.

Les détails de la guerre du Brésil, de la Confédération Argentine et de la République de l'Uruguay contre le Paraguay sont encore trop peu connus pour qu'on puisse dire si elle offre ou non quelque intérêt au point de vue de la question des carrés.

Carrés actuellement en usage dans l'infanterie des principales puissances étrangères. — Les carrés français ont été étudiés plus haut. Je vais passer en revue ceux des puissances étrangères. J'ai extrait les renseignements qui vont suivre des règlements eux-mêmes autant que je l'ai pu.

Carrés des Russes. — A l'époque de la guerre de

Crimée, les Russes admettaient les trois espèces de carrés : le *vide*, le *plein* et le *demi-plein*. Le bataillon russe comprenait administrativement quatre *compagnies* et huit *pelotons* pour la manœuvre. Il se rangeait ordinairement sur trois rangs, bien que dans certains camps d'instruction on l'eût placé sur deux rangs à titre d'essai.

Le carré vide s'exécutait de la même manière que celui de l'ordonnance française de 1831. Pour le carré demi-plein, le bataillon étant par exemple en colonne double, les 3e et 6e pelotons serraient sur les 4e et 5e, les 2e et 7e conversaient par sections à droite et à gauche et les sections intérieures serraient sur les sections extérieures. Les faces latérales avaient ainsi comme la première une épaisseur de six rangs. Les 1er et 8e pelotons serraient sur les flancs et faisaient demi-tour. La quatrième face se trouvait seule sur trois rangs. Quant au carré plein, il était seulement employé dans le cas où le temps manquait pour former l'un des deux précédents. Les divisions serraient les unes sur les autres à distance de rang. Les files extrêmes se tournaient face en dehors. Les carrés exécutaient le feu de files tel qu'il est décrit dans l'ancienne ordonnance française. Le troisième rang était uniquement occupé à charger les armes.

Les tirailleurs étaient fournis par le 8e peloton de chaque bataillon et par des hommes du troisième rang exercés à ce service, à raison de douze par peloton. Ce système mixte tenait à la fois du français et de l'allemand. Les chasseurs composaient le 8e peloton qui

formait avec le 1er, c'est-à-dire avec les grenadiers, la compagnie d'élite, la première du bataillon.

Au retour de Crimée, l'armée russe a été réorganisée et ses manœuvres modifiées. Aujourd'hui l'infanterie se forme sur deux rangs. Le bataillon se compose de quatre compagnies dites *de ligne* et d'une compagnie de *tirailleurs*, qui ne manœuvre pas avec le bataillon, quoiqu'elle en fasse partie sous le rapport administratif. La compagnie se subdivise en deux pelotons, et le peloton en deux sections. Lorsque le bataillon est déployé, les tirailleurs se placent en arrière du 1er et du 8e peloton en colonne par section.

Les carrés se font toujours par bataillon et sur quatre rangs. Ils exécutent le feu de deux rangs du règlement français. Les tirailleurs forment deux petits carrés dont la place est dans les angles morts, et qui servent à flanquer les faces du grand carré.

La colonne double est la formation de combat favorite des Russes, et c'est d'elle qu'ils font dériver leurs carrés de préférence à la colonne simple par division. ils ont récemment emprunté à la Prusse le système des *colonnes de compagnie*. Le règlement russe prévoit le cas où ces colonnes seraient obligées de former le carré. Il indique la manière d'échelonner les carrés de compagnie, comme ceux de bataillon.

On trouve dans l'*école de la brigade* et dans l'*école de la division* une disposition de bataillons carrés en échiquier, ceux de la deuxième ligne étant reliés par une chaîne de tirailleurs, et diverses autres combinaisons de carrés dérivant, soit de l'ordre en bataille, soit de

l'ordre en colonne, avec répartition de l'artillerie dans les intervalles. La réserve ne forme le carré que dans des cas particuliers.

L'infanterie de ligne russe porte un fusil rayé modèle 1854, avec hausse hessoise à clapet, tirant la balle évidée à culot en tôle de M. Minié. Un ukase de 1857 a substitué à l'ancienne carabine à ceinture des bataillons de chasseurs un fusil rayé de petit calibre modèle 1856, dit de *tirailleurs*, avec même hausse et même balle que celles du fusil de 1854. Les manufactures de Tula, d'Ischew et de Sisterbeck fabriquent exclusivement ce modèle depuis huit ans. Il est à présumer qu'il deviendra l'arme unique de toute l'infanterie russe.

Les anciens règlements de manœuvres de la Russie avaient beaucoup de points communs avec les nôtres. En 1815, les officiers polonais qui passèrent du service de Napoléon dans les rangs de l'armée russe contribuèrent à y répandre les idées françaises. Depuis cette époque, les Russes ont été nos imitateurs; mais ils ont plus souvent copié la lettre que l'esprit de nos théories. Ils n'ont pas craint de faire en même temps de nombreux plagiats à celles de la Prusse, de l'Autriche et même de l'Angleterre. Ils ont exagéré la tendance des Allemands à tout réglementer d'une manière immuable. Leur code de tactique était une vaste compilation mal digérée. L'ordonnance actuelle est d'un très-faible volume et ne contient que les manœuvres indispensables.

Carrés des Autrichiens. — L'infanterie autrichienne a trois règlements : le *règlement de dressage* (das Abrichtungs Reglement für die kaiserliche königliche Infanterie, 1851), qui contient l'instruction complète de l'homme de recrue; le *règlement d'exercices* (das Exercir-Reglement, 1851), correspondant à notre école de bataillon ; et le *règlement de manœuvres* (das Manövrir-Reglement, 1853), qui enseigne les mouvements d'une ou de plusieurs brigades. Les deux premiers ont remplacé l'ancienne ordonnance de 1807, due à l'archiduc Charles. Le dernier a été inspiré, dit-on, par le feld-maréchal comte de Radetzki, et rédigé presque en entier par le quartier-maître-général baron de Hess, chef du corps d'état-major. Il existe aussi une théorie spéciale à l'usage des chasseurs autrichiens, intitulée : *Instructions tactiques pour les tirailleurs*, et divisée en deux parties, dont la première se nomme *règlement de dressage*, et la seconde *règlement d'exercices*.

Le bataillon autrichien comprend trois *divisions*, la division deux *compagnies*, la compagnie quatre *pelotons*. La profondeur de l'ordre de bataille est de trois hommes. Les plus grands et les plus déterminés occupent le premier et le troisième rang, et les plus petits le deuxième. La distance entre les rangs est de deux largeurs d'homme (doppelte Mannsbreite), comptées de talon à talon ; ce qui permet de marcher par le flanc sur six de front (in doppelte Reihen), chaque couple de soldats exécutant isolément une conversion en avant à pivot fixe, mouvement analogue à celui de : *à droite* (*ou à gauche*) *par quatre* de notre règlement de 1829

pour la cavalerie. A chacune des ailes des demi-compagnies, au troisième rang, se trouvent quatre carabiniers (cinq, si le bataillon appartient à un régiment-frontières). Il y a par division un officier chargé de commander ces tireurs d'élite. On le désigne sous le nom d'*officier de carabiniers.*

Le *carré par bataillon* du règlement d'exercices de 1851 est demi-plein. Il dérive de la *colonne par compagnie en masse,* distincte de la colonne serrée. Si le bataillon est en bataille, on le ploie préalablement, soit en colonne simple sur la 1re compagnie, sur la 3e, sur la 4e ou sur la 6e, soit en colonne double en arrière des deux demi-compagnies du centre. Cette dernière formation est recommandée particulièrement par l'ordonnance. Les compagnies de la colonne en masse sont placées à distance de rang. La première face du carré se compose des 1re et 2e subdivisions de la colonne en masse, et la quatrième des 5e et 6e qui font demi-tour. Elles ont donc chacune six rangs d'épaisseur. Les pelotons de droite des subdivisions intérieures font *par doubles files à droite* (Mit doppelten Rotten rechts!), et ceux de gauche *par doubles files à gauche* (Mit doppelten Rotten links!) On obtient ainsi les faces latérales sur un front de douze hommes et une profondeur de dix, en supposant les pelotons de dix files, comme le règlement les représente presque toujours. Cette profondeur est superflue ; une partie des armes ne peut être utilisée. Aux ailes des 2e et 5e subdivisions, les quatre files extrêmes se tournent face en

dehors par un à-droite ou par un à-gauche individuel.

Dans chaque face, le cinquième rang et les suivants serrent sur le quatrième jusqu'à ce qu'ils aient réduit leurs distances à une largeur d'homme, afin d'agrandir le vide central. Les sapeurs, tambours et clairons sont réunis derrière la première face. Le clairon de bataillon se tient au milieu du carré.

Le *carré par division* s'établit d'après les mêmes principes que celui du bataillon. Comme la colonne n'a que quatre subdivisions, formées par les quatre demi-compagnies, les première et quatrième faces ne sont point doublées; mais les hommes du cinquième rang des deuxième et troisième faces sont employés à composer un quatrième rang aux deux autres. Ce carré a dès lors partout quatre hommes de profondeur. Il s'exécute quand un bataillon déployé, surpris par la cavalerie, n'a pas le temps de faire son carré, ou bien lorsqu'il est attaqué par elle pendant une marche en *colonnes de division*. C'est ainsi qu'en 1859, au combat de Montebello, le bataillon Archiduc Reynier de la brigade Schaffgotsche, se trouvant en marche dans cet ordre au moment de la charge de la cavalerie piémontaise, forma trois carrés par division qui soutinrent victorieusement le choc six fois répété des chevau-légers de Novare.

Le *carré par compagnie* est exceptionnel. Son mécanisme est analogue à celui des carrés précédents.

Comme chez nous, les mouvements des tirailleurs s'exécutent en Autriche à la sonnerie du clairon. Une

ligne de tirailleurs, à l'approche de la cavalerie, se rallie par groupes de trois ou quatre hommes ou par fractions constituées, puis se replie sur les *soutiens* et les *réserves*, qui se mettent en carrés par division et par compagnie. (*Instructions tactiques pour les tirailleurs, n° 186 et suivants.*) Si le commandant de la chaîne n'a pu voir arriver la cavalerie, les officiers et les sous-officiers crient à leurs hommes : *Ralliement!* (Ruf !) et ce signal suffit pour la formation des groupes.

Les quatre premiers rangs du carré autrichien ont seuls l'aisance nécessaire pour se servir de leurs armes, puisque les suivants sont serrés poitrine contre dos. Aussi le règlement de dressage pour l'enseignement du *feu de carré* (Karree-Feuer), place-t-il sur quatre rangs seulement et à distance entière les soldats du peloton d'instruction.

Dans le feu de carré, les deuxième, troisième et quatrième rangs apprêtent les armes et font un pas oblique à droite pour faciliter, soit le tir, soit l'échange des fusils. Le premier rang croise la baïonnette et tient son feu en réserve. Le chef de bataillon commande trois fois de suite : *Deuxième rang ! — Joue ! — Feu !* (Zweites Glied ! — An ! — Feuer !) Les hommes de ce rang déchargent successivement leurs armes, celles du troisième rang et celles du quatrième; puis chacun recharge la sienne au commandement du chef. L'échange des fusils, n'ayant pas lieu à volonté comme dans l'ancienne ordonnance française, peut être exécuté assez régulièrement au milieu même des émotions du combat. Lorsque les cavaliers ennemis arrivent à

vingt-cinq ou trente pas, le chef de bataillon commande : *Premier rang! — Joue! — Feu!* (Erstes Glied! — An! — Feuer!) C'est alors le deuxième qui croise la baïonnette.

Le règlement de manœuvres, expérimenté au camp d'Olmütz en 1853, et mis en vigueur la même année, repousse les carrés de plusieurs bataillons, ainsi que les carrés obliques.

Lorsqu'une brigade, composée de quatre, cinq ou exceptionnellement six bataillons, devra résister à la cavalerie, son chef commandera : *Garde à vous! — En carrés!* (Habt acht! — Karrees!) Si la première ligne est déployée, le carré sera exécuté par les bataillons de cette ligne sur la compagnie de droite de la division du centre. Ceux de la deuxième ligne en colonne par compagnie en masse gagneront vers leur gauche l'intervalle d'une demi-division, afin de démasquer les carrés de la première ligne, et formeront les leurs sur les subdivisions têtes de colonne. Si le temps manque pour faire les carrés de bataillon, on aura recours à ceux de division. Si les bataillons des deux lignes sont ployés en colonnes en masse, les carrés auront encore lieu sur les têtes des colonnes. Même opération pour une brigade en colonnes doubles; mais le bataillon de droite de la première ligne s'avancera de cinquante pas, si les escadrons ennemis lui en laissent le temps, et ceux de la deuxième appuieront respectivement en dehors de l'étendue d'une division. « Pour la formation » en carrés, dit le n° 168 du règlement, on observera » que si en appuyant légèrement à droite ou à gauche,

» si en avançant ou en reculant de quelques pas on » peut trouver un emplacement qui facilite la défense » contre la cavalerie, les bataillons sont toujours les » maîtres de s'y porter : que ces mouvements, du reste, » se fassent toujours en masse. » La brigade en carrés reprendra l'ordre déployé au commandement de . *Garde à vous! — En bataille! — Marche!* (Habt acht! In die Linie! — Marsch!) et l'ordre en colonnes à celui de : *Garde à vous! — En colonnes!* (Habt acht! — Kolonnen! « Il y a loin de ces dispositions, observe » M. le général Renard, au formalisme des carrés » échelonnés de notre ordonnance. » Le général veut parler de l'ordonnance belge de 1833, qui n'est autre chose que l'ordonnance française de 1831, appropriée à l'organisation du bataillon à six divisions-compagnies de l'infanterie belge.

La batterie montée de huit pièces attachée à la brigade choisit un emplacement convenable pour l'exécution de son feu, sans nuire à celui des carrés et sans trop s'exposer aux entreprises de l'adversaire. Elle a un soutien composé d'un officier, de quatre sous-officiers et de vingt-quatre carabiniers. La batterie peut être ou divisée en demi-batteries, qu'on place près des angles intérieurs de deux des carrés de la première ligne, ou réunie à l'angle intérieur de l'un d'eux, du côté de l'ennemi. Toutefois ces prescriptions n'ont rien d'absolu. La plus grande latitude est laissée au brigadier pour l'emploi de son artillerie. Il est seulement essentiel qu'il lui assigne promptement une place, afin qu'elle ne gêne point les mouvements des autres troupes.

Dès que les pièces sont en batterie, on renvoie les avant-trains et les caissons en arrière de la deuxième ligne; ce qui n'offre pas d'inconvénients, puisque la majeure partie des munitions est renfermée dans les *würts* adaptés aux affûts et dans les sacs de cuir transportés par les chevaux de bât qui restent auprès des pièces. Chacune d'elles est accompagnée de deux chevaux, portant ensemble quarante coups à boulet, sous la conduite d'un soldat du train monté. La batterie tirera jusqu'au moment où la cavalerie arrivera sur elle. Alors les servants, emportant avec eux les armements, se jetteront sous les baïonnettes du carré le plus voisin.

Le règlement de manœuvres de l'Autriche est un véritable cours d'art militaire. Il prévoit les divers cas qui peuvent se présenter à la guerre, et prescrit des méthodes pour chacun d'eux. Mais il recommande de ne pas trop s'attacher à la lettre de l'ordonnance, et livre à la méditation des militaires cette profonde pensée : « Le secret du triomphe ne réside point dans » l'emploi de formes tactiques plus ou moins savantes, » et le général qui, dans ces moments de crise si fré» quents à la guerre, y chercherait son salut, s'expo» serait à éprouver de cruelles déceptions. Les manœu» vres que l'on exécutera pendant la paix doivent donc » être exemptes de tout raffinement, et ne point porter » l'empreinte d'une mise en scène qui ne pourra jamais » s'appliquer aux affaires de la guerre, et qui ne ferait » que contribuer à répandre de fausses idées dans l'es» prit des officiers. »

Carrés des Prussiens. — Le chapitre XIV du *règlement d'exercice du 25 février 1847 pour l'infanterie royale prussienne* est consacré en entier aux carrés. Ce règlement a succédé à l'ordonnance de 1812 qui, élaborée de 1807 à 1808 par une commission placée sous la présidence du prince de Prusse, n'avait été adoptée que quatre ans après sa rédaction définitive.

Les Prussiens se rangent sur trois rangs; mais en réalité ils ne combattent guère que sur deux. Le troisième rang, composé des hommes les plus agiles et des meilleurs tireurs, est destiné à fournir les tirailleurs. La distance d'un rang à l'autre est de deux pieds (0^{m},59). Le bataillon comprend quatre *compagnies*. La compagnie se divise en deux *pelotons*. Le peloton se partage en *demi-pelotons*, s'il a plus de vingt files, et le demi-peloton en *sections*. Le peloton qui a moins de vingt files ne forme que deux sections.

Lorsque le bataillon est en présence de l'ennemi, les tirailleurs de chaque compagnie se réunissent sur deux rangs : ce qui donne quatre pelotons. Les deux premiers se placent en colonne derrière l'aile droite du bataillon déployé, les deux autres derrière l'aile gauche. Dans l'ordre en colonne, ils prennent la queue. Cette disposition n'est pas heureuse ; car les tirailleurs des diverses compagnies, ainsi formés en pelotons provisoires, ne sont plus sous le commandement de leurs chefs naturels. L'excellente discipline prussienne atténue un peu cet inconvénient.

Les corps spéciaux de *chasseurs* et de *tirailleurs* n'ont que deux rangs et ne fournissent pas de pelotons

provisoires de tirailleurs, comme les bataillons de ligne.

Toute l'infanterie prussienne est armée aujourd'hui du fusil à aiguille à balle ovoïde, pleine, avec sabot et boulette fulminante qui n'entrait, il y a quelques années, que pour un tiers dans son armement. Les troisièmes bataillons de chaque régiment, appelés bataillons de *fusiliers*, et les huit régiments de fusiliers proprement dits ont un fusil allégé, plus court que celui des *mousquetaires*. Les fusiliers se distinguent encore par la buffleterie noire et par la baïonnette-yatagan.

La *colonne d'attaque* ou *colonne sur le centre*, est la base des formations de combat de l'infanterie prussienne. Elle ne diffère de notre colonne double que par un petit intervalle, égal au front de quatre files, laissé entre les pelotons réunis en *division*. Les pelotons d'une colonne d'attaque doivent, dans toutes les circonstances où le contraire n'aura pas été formellement prescrit, avoir distance de quart de peloton.

Si le bataillon ainsi formé doit se défendre contre la cavalerie, son chef fera serrer les pelotons de la queue et commandera : *Formez le carré!* (Formirt das Karree !). Les 3e et 6e pelotons serreront à distance de rang sur les 4e et 5e, et les 1er et 8e sur les 2e et 7e. Les 1er, 2e, 7e et 8e pelotons feront aussitôt après demi-tour sans commandement. Les faces latérales seront formées chacune par cinq files d'officiers et de sous-officiers. Des sous-officiers fermeront également les intervalles ménagés entre les pelotons des divisions

de tête et de queue. Les trois files de droite des 2e et 3e pelotons se mettront par le flanc droit et les trois files de gauche des 6e et 7e par le flanc gauche. Les trois files de droite des 4e et 1er pelotons et celles de gauche des 5e et 8e, qui forment les angles du carré, feront face vers le côté d'où viendra l'attaque. Le chef de bataillon et l'adjudant, tous deux à cheval, se placeront au centre du carré. Le drapeau, les tambours, les fifres, les cornets et les musiciens se rangeront derrière la droite du 5e peloton et la gauche du 4e, sur l'alignement des serre-files. Les officiers de santé se retireront entre les pelotons. Si le nombre des sous-officiers présents ne suffit pas pour occuper toutes les places qui leur sont assignées, on prendra dans le premier rang des 2e et 7e pelotons ou dans le troisième rang des 3e et 6e autant d'hommes qu'il manquera de sous-officiers.

Dès que les mouvements nécessaires à la formation du carré sont terminés, le chef commande : *carré*, — *apprêtez armes!* (Karree, — fertig!) A ces mots, le rang extérieur de chaque face croise la baïonnette ; le deuxième et le troisième appuient un pas à droite, de manière que chaque homme du troisième rang couvre son chef de file du deuxième ; en même temps ces deux rangs apprêtent les armes. Les sous-officiers de la tête, de la queue et des faces latérales se conforment à ce qui est prescrit pour leur rang respectif. Les officiers restent immobiles.

Il est à remarquer que durant l'exécution du carré et celle de ses feux la voix du chef de bataillon s'élève

seule. Le silence est très-essentiel dans les manœuvres. Les soldats, surtout ceux des nations méridionales, ne sont que trop disposés à s'exalter et à crier quand ils voient l'ennemi. Les guerriers de l'antiquité comprenaient l'avantage qu'il y a à ne pas faire de bruit inutile avant le moment décisif où les armées s'abordent. Homère dit que les Grecs, au siége de Troie, semblaient n'avoir point de voix, tandis qu'il compare les cris des Troyens à ceux d'une bande d'oies, de grues ou de cygnes. Des ordonnances françaises de 1534 et de 1557 condamnent à avoir la langue percée au moyen d'un fer chaud celui « qui, » étant en bataille devant l'ennemi, parlera haut et » criera. » Le règlement prussien agit fort sagement en interdisant pour la formation et la défense du carré tout autre commandement que ceux du chef de bataillon, d'autant mieux que le silence est encore plus nécessaire à cette manœuvre qu'aux autres. Car, lorsqu'une troupe d'infanterie est forcée d'y recourir, l'approche de la cavalerie la place dans un état de crise tel que le désordre et le tumulte sont plus à redouter que le choc des escadrons.

La formation en carré ci-dessus décrite suppose que le bataillon a conservé son troisième rang. Si les quatre pelotons de tirailleurs sont séparés du bataillon, le carré s'exécute d'après les mêmes principes que précédemment, avec cette différence qu'une seule file de chacun des 2ᵉ, 3ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ pelotons fait par le flanc et qu'on remplace les sous-officiers manquants par des

hommes tirés du premier rang des 2e et 7e pelotons et du deuxième rang des 3e et 6e.

Dans le cas où les quatre pelotons de tirailleurs se trouveraient à la queue de la colonne, les 1er, 2e, 7e et 8e pelotons du bataillon feraient néanmoins demi-tour ; mais alors le rang extérieur des 1er et 8e pelotons ne croisera pas la baïonnette et les trois files des ailes extérieures de ces deux pelotons feront par le flanc. Des quatre pelotons de tirailleurs, le 1er serrera sur le 2e et le 4e sur le 3e à distance de rang. Entre les 2e et 3e pelotons de tirailleurs et le bataillon, l'intervalle aura la profondeur de deux rangs. Les quatre chefs de ces pelotons, leurs sous-officiers et leurs cornets se placeront, les uns au centre de la division de tirailleurs, les autres en serre-files derrière elle en avant des 1er et 8e pelotons du bataillon, lesquels, dans ce cas, garderont entre eux un espace vide de quatre files. Il va sans dire que les tirailleurs font demi-tour, et que les trois files de leurs ailes extérieures font face vers le flanc, quand celui-ci est attaqué. Pour ne pas rester inactives, les files des ailes du premier rang des 2e et 3e pelotons de tirailleurs font aussi face vers les flancs. La même chose a lieu dans les seconds rangs des 3e et 6e pelotons du bataillon.

S'il ne se trouvait que deux pelotons de tirailleurs à la queue du bataillon, ils serreraient contre les 1er et 8e pelotons de celui-ci. Les officiers et sous-officiers de ces tirailleurs se porteraient dans l'espace laissé vide au milieu de leur division, et leurs cornets rejoindraient ceux des compagnies.

Lorsque le bataillon marchant en bataille devra se mettre rapidement en carré, le mouvement s'exécutera au pas de course aux commandements de *Formez la colonne!* (Kolonne formirt!) et de *Formez le carré! Apprêtez les armes!* (Formirt das Karree! — Karree, fertig!)

Toute face de carré attaquée exécutera son feu par les procédés suivants. A l'avertissement du chef de bataillon : *Tête*, *Côté droit*, *Côté gauche* ou *queue chargez!* (Tete, Rechte Flanke, Linke Flanke, *oder* Queue, chargirt!) les trois files des angles de la tête ou de la queue se tourneront du côté de l'attaque, si ce n'est pas déjà fait d'avance. Le chef continuera : *Deuxième rang! — Joue! — Feu!* (Zweites Glied! — An! Feuer!) Les hommes de ce rang sur la face attaquée, y compris les sous-officiers, mettront en joue, tireront et passeront vivement leurs fusils de la main droite aux hommes du troisième rang de leur file, dont ils recevront avec la main gauche en échange un fusil chargé qu'ils apprêteront. Au commandement répété de *Deuxième rang! Joue! Feu!* ce rang fera une nouvelle décharge; mais les hommes garderont cette fois les fusils qui ne leur appartiennent pas pour exécuter un troisième feu au signal donné. Le deuxième échange des armes n'aura lieu qu'après ce troisième feu. La fusillade continuera de cette manière jusqu'au commandement de *Chien au repos.* — — *Portez armes!* ou *l'Arme sur l'épaule!* (Hahn in Ruh! — Schulter! *oder* Das Gewehr — über!) Alors chaque soldat reprendra son arme respective, s'il ne l'a

pas. Par ce moyen, le deuxième rang peut tirer chaque fois deux salves se succédant avec rapidité. Il n'y a de pause qu'entre la deuxième salve et la troisième. Dans ce moment, s'il en était besoin, le chef de bataillon pourrait faire tirer le premier rang, qui, le feu terminé, croiserait de nouveau la baïonnette sans avertissement. Les salves des premier et deuxième rangs peuvent à la rigueur être exécutées simultanément. Pendant les grandes manœuvres des 7ᵉ et 8ᵉ corps de l'armée prussienne, qui eurent lieu aux environs de Cologne, en septembre 1861, le premier rang des carrés s'agenouillait et tenait la baïonnette menaçante.

Le règlement de 1847 prescrit la marche du carré par une quelconque de ses faces. Les commandements sont : *Pour marcher par la tête, le flanc droit, le flanc gauche* ou *la queue!* (Nach der Tete, der rechten Flanke, der linken Flanke *oder* der Queue abmarschirt ! — *Bataillon, — marche !* (Bataillon, — marsch !) Les rangs doivent marcher aussi serrés que possible, avec calme et d'un pas bien cadencé. Au commandement de *Carré, — halte!* (Karree, — halt!) le carré s'arrête et les hommes font face des quatre côtés.

Si, pendant la marche, il est nécessaire de faire sortir des tirailleurs pour les lancer sur des cavaliers isolés, on attendra l'avertissement du chef de bataillon : *De la tête, du flanc droit, du flanc gauche* ou *de la queue tirailleurs en avant!* (Aus der Tete, rechten Flanke, linken Flanke *oder* Queue Schützen vor!) Alors quelques-uns des meilleurs tireurs, soit du

premier rang de la tête, soit du dernier rang de la queue, laissent filer le carré, font feu et vont reprendre leurs places lorsque le bataillon s'arrête. Sur les flancs, ce sont les hommes de droite ou de gauche des deux derniers rangs des ailes extérieures des 2e, 3e, 6e et 7e pelotons, qui servent à cette fin.

Le carré ayant préalablement fait halte, la colonne se reforme aisément au commandement de ***Formez la colonne !*** (Formirt die Kolonne !)

Le chapitre IX du règlement (n° 42. — ***Formation de la compagnie en masse***) prévoit le cas où une compagnie isolée sur un champ de bataille doit se défendre contre une attaque de cavalerie. Au commandement de ***Serrez !*** (Aufgeschlossen !) ou de ***Serrez,—marche !*** (Aufgeschlossen, — marsch !) ou bien encore de ***Serrez, — marche ! — Marche !*** (Aufgeschlossen, — marsch ! — Marsch !) les pelotons ou demi-pelotons de la ***colonne de compagnie*** se serrent sur la subdivision de tête, de manière à ne laisser entre eux que l'espace strictement nécessaire pour les officiers, les sous-officiers serre-files et les tambours ou cornets. Au commandement de ***Apprêtez vos armes !*** (Fertig !) la compagnie fait face de tous côtés, le premier rang croise la baïonnette, les autres apprêtent les armes. Le tir ne commence qu'à courte distance, au signal de ***Commencez le feu !*** (Fuern !) donné par le capitaine. Il se continue à volonté, avec l'échange de fusils habituel au feu de carré. A l'avertissement de ***Cessez le feu !*** (Stopfen !) suivi de celui de ***Chien au repos !*** (Hahn in Ruh !) chacun reprend son arme. Les hommes qui ont

fait demi-tour ou par le flanc se remettent face en tête au commandement de *Portez vos armes!* (Schulter!) ou de *l'Arme sur l'épaule*! (Das Gewehr — über!) La compagnie est reformée en prenant les distances au moyen d'un alignement en arrière, ou en raccourcissant le pas. « Comme il arrivera souvent, dit le règle- » ment, dans un moment de danger, que les subdivi- » sions de la compagnie qui rentrent de la *débandade* » se jetteront pêle-mêle en arrière de la colonne, il » conviendra alors de tenir moins à l'exécution litté- » rale de la formation prescrite ci-dessus qu'au besoin » urgent d'en former à la hâte un groupe plus ou » moins régulier, mais capable de se défendre; ce » sera d'ailleurs aux subdivisions de la compagnie qui » n'ont pas été *débandées* à donner, par une résistance » calme et tenace, aux tirailleurs qui rejoignent, le » temps de se rallier complétement et de se reformer » plus ou moins en ordre. »

Le n° 122 (Chapitre XVIII), qui traite des *colonnes de compagnie*, recommande de n'avoir recours à cette formation que si l'on n'a pas à craindre la cavalerie ou si l'on est sûr d'être secouru à temps. Les petites colonnes, pour n'être surprises par aucune éventualité, devront ne pas se séparer les unes des autres à plus de 80 ou 100 pas. Subitement assaillies, si elles ne peuvent se réunir en un seul carré, elles se grouperont par deux ou se contenteront de se rapprocher. Comme extrême ressource, elles formeront des groupes serrés en masse, de forme quelconque, « lesquels, ajoute l'ordonnance, donneront un ré-

» sultat d'autant plus favorable qu'on y mettra plus
» d'ordre, d'ensemble et de fermeté, et qu'on tirera
» avec plus de calme et à de plus petites distances. »

Le n° 138 (chapitre XXI) indique les dispositions qu'une brigade doit prendre contre la cavalerie. Elle est supposée forte de six bataillons, dont trois sont déployés en première ligne et trois en seconde ligne, couvrant exactement les précédents. Quelquefois on distrait de cette dernière un bataillon pour former une *avant-garde* ou une *réserve* en troisième ligne. Dans ce cas, les milieux des bataillons restants correspondent aux intervalles de ceux de la première. Le chef de la brigade commande lui-même tous les mouvements qui concernent les six bataillons. Il se borne à avertir pour ceux qui ne s'appliquent qu'à une portion de la brigade. Ces avertissements se donnent au moyen de signaux mis en musique pour le cornet et plus ou moins précipités selon la cadence demandée. Les commandants de ligne font alors exécuter la manœuvre à la voix.

Le commandant de la brigade ayant ordonné la formation générale des colonnes d'attaque par la sonnerie correspondante, le commandant de la première ligne dispose ses trois bataillons en trois carrés. Les tirailleurs se replient à la queue de leurs colonnes respectives. S'ils se trouvent à plus de 80 pas des bataillons, ils se pelotonnent ou rejoignent leurs *soutiens*, si ces derniers ne sont pas rentrés. Au signal donné par le commandant de la ligne, les têtes des carrés et les côtés extérieurs de ceux des ailes commencent

le feu au commandement des chefs de bataillon. Dès que le feu des carrés est ouvert, les chefs supérieurs se retirent derrière le front de la première ligne.

Si la brigade est précédée d'une avant-garde marchant en colonnes de compagnie, celles-ci se replient sur les lignes ou se rapprochent les unes des autres afin de se protéger mutuellement.

Si le chef de la brigade veut opérer sa retraite, le commandant de la première ligne fera cesser le feu et marcher par la queue des carrés. Quelques tirailleurs sortiront. Les autres lignes, après demi-tour, se retireront ordinairement en colonnes d'attaque. Mais la deuxième ligne restera quelquefois en position, formera à son tour des carrés pendant que la première la traversera, puis commencera le feu. Les bataillons en retraite, parvenus à distance entière, c'est-à-dire à 150 pas des nouveaux carrés, se remettront face en tête au commandement de *Carré*, — *halte !* (Karree, — halt !) La réserve, restée en colonne d'attaque, conservera 150 pas de distance à partir de la ligne la plus rapprochée. La retraite se continuera en échiquier aussi longtemps que la situation l'exigera. Les carrés seront rompus au commandement de *Formez la colonne !* (Formirt die Kolonne !)

Le carré prussien est d'un mécanisme commode et d'une exécution rapide. S'il offre plus de prise aux boulets que le carré français, il est en revanche plus solide contre la cavalerie. Le vide intérieur est insuffisant et ne peut donner refuge aux avant-trains d'une batterie. Les faces latérales sont presque nulles. Leur

feu est insignifiant et serait de peu de valeur pour le flanquement d'un carré voisin. C'est sans doute pour ce motif que les Prussiens ne font pas usage dans leurs évolutions de ligne de la disposition en carrés obliques, si avantageuse devant des masses de cavalerie. Cet inconvénient est, il est vrai, en partie compensé par la rapidité de tir inhérente aux fusils à aiguille. C'est encore un défaut que de former des rangs d'officiers et de sous-officiers, tandis qu'ils seraient mieux placés près de leurs hommes. Aussi plusieurs tacticiens prussiens, frappés de ces imperfections, désireraient-ils voir adopter le carré autrichien par l'infanterie de leur nation.

Carrés des Anglais. — Le règlement de manœuvres en usage dans l'infanterie anglaise (*field exercise and evolutions of infantry*), approuvé en 1859 par S. M. la reine Victoria, n'est que la reproduction légèrement modifiée de celui du 16 août 1833.

Le bataillon comprend de six à dix *compagnies*. Il se divise en *aile droite* et *aile gauche*. Les compagnies impaires se nomment *compagnies de droite*, et les compagnies paires *compagnies de gauche*. La compagnie comprend ordinairement de dix-huit à vingt files. Elle se partage en deux *subdivisions* et en quatre *sections*. Les hommes se placent sur deux rangs d'après la taille. La méthode de rompre *par trois files à droite* ou *à gauche* a été supprimée. Les Anglais marchent aujourd'hui par le flanc comme les Français. Leur fantassin est armé d'un fusil rayé de petit calibre et fort léger,

qui est le fusil d'Enfield, modèle 1853, avec hausse circulaire et à curseur, tirant une balle évidée à culot de buis sans cannelures. Une carabine construite d'après les mêmes principes que ce fusil est entre les mains de l'artillerie.

La confiance des Anglais dans les effets de leur mousqueterie explique leur préférence pour l'ordre déployé. Sans s'émouvoir, ils attendent en bataille les escadrons de leurs ennemis et les accueillent par de bons feux d'ensemble exécutés à petite distance. Depuis les guerres du premier Empire, on ne les a vus former les carrés, ni en Crimée, ni dans l'Inde en 1857, ni pendant l'expédition de Chine. Néanmoins leur règlement en renferme trois espèces : 1° le carré vide sur deux rangs, qui sert à encadrer les bagages et au besoin à résister à l'infanterie ; 2° le carré demi-plein sur quatre rangs, qui doit être opposé aux charges de cavalerie ; 3° le carré plein (*solid square*), qui s'emploie lorsque le temps manque pour prendre la disposition précédente.

Le carré sur deux rangs n'ayant rien de remarquable, je le passe sous silence.

Pour faire le carré sur quatre rangs, le bataillon est ployé en colonne serrée par compagnie, à quart de distance. L'officier supérieur commandant le bataillon désigne la compagnie de base, et les autres entrent dans la colonne par des mouvements de flanc. Supposons que la droite est en tête. Le chef commande : *Formez le carré !* La 1re compagnie (*grenadiers*) ne bouge pas. La 2e serre sur elle à distance de rang.

Toutes les suivantes marchent l'étendue d'une section. Le chef dit alors : *Sections, face en dehors !* Les sections extrêmes des 3e, 4e.... compagnies font à droite et à gauche conversion pour former les faces latérales. Les sections intérieures conversent également et serrent sur les précédentes pour les doubler, chacune venant couvrir la section qui fait partie de la même subdivision qu'elle. La dernière compagnie (*compagnie légère*) serre sur l'avant-dernière ; toutes deux, après avoir avancé de quelques pas, font demi-tour et constituent la quatrième face. Les deux premiers rangs mettent genou en terre, appuient la crosse à terre et inclinent la baïonnette en avant, pendant que le troisième et le quatrième exécutent le feu de file. Sur le terrain d'exercice, les rangs qui ont mis genou en terre se lèvent, font feu et s'agenouillent de nouveau. Il est douteux que cette méthode puisse être pratiquée sans confusion en présence d'une charge de cavalerie, même par des soldats anglais. Pour former le carré demi-plein face à droite ou face à gauche, il faut rompre préalablement le bataillon par compagnie à droite ou à gauche, puis serrer les distances sur la tête de la colonne.

On trouve dans l'ordonnance anglaise un carré demi-plein sur quatre rangs qui rappelle le *carré sur le centre* des généraux Pelet et de Schramm. Le carré se construit sur les deux subdivisions du centre, sans passer par la colonne. Les subdivisions des ailes se dirigent par le flanc sur l'emplacement de la quatrième face et doublent leurs sections. Celles qui doivent oc-

cuper les faces latérales s'y portent diagonalement, en doublant aussi les deuxièmes sections par les premières pour celles de l'aile droite et les premières par les deuxièmes pour celles de l'aile gauche.

Une colonne serrée surprise par la cavalerie s'arrête. La dernière compagnie fait face en arrière. Les capitaines intermédiaires placent les trois files de droite et les trois files de gauche de leurs compagnies respectives dans les espaces vides qui séparent les pelotons. Les faces latérales étant ainsi formées, on a le *solid square*, auquel les tacticiens anglais reprochent de paralyser les feux d'un trop grand nombre d'hommes.

Ces divers carrés se rompent par les procédés inverses de ceux qui ont servi à les former.

La deuxième partie du règlement, qui contient l'*exercice de compagnie*, enseigne à une compagnie isolée la manière de résister à la cavalerie. Elle doit ployer ses quatre sections en colonne serrée à un pas, en prenant la deuxième pour base de mouvement. Au commandement de *Préparez-vous pour la cavalerie*, les deux sections de la queue font demi-tour et les files extérieures des quatre sections se mettent par le flanc. A l'avertissement de *Promptement!* (Ready!) les deux premiers rangs mettent genou à terre et croisent la baïonnette; les deux autres tirent.

Une compagnie dispersée se rallie en carré au commandement de *Ralliement en carré*. L'instructeur place un officier au point qu'il a choisi, avec mission de tenir son épée haute et de se tourner du côté de l'en-

nemi. Les hommes viennent en courant se grouper autour de lui et mettre baïonnette au canon. Les deux premiers arrivés se rangent à la droite et à la gauche de l'officier, les trois suivants devant lui, les trois d'après derrière. On obtient ainsi un petit carré de neuf personnes. Quatre autres se postent aux angles. Le carré amorcé de la sorte s'achève sans difficulté.

Dans les grandes évolutions, les carrés formés par les bataillons de la deuxième ligne sont établis en face des intervalles qui séparent ceux de la première. Cette disposition des carrés en échiquier est préférée par les Anglais à celle des carrés échelonnés.

Carrés des Italiens. — L'organisation de l'armée italienne n'est point encore achevée. Elle comprend les anciennes troupes sardes, les soldats de l'Émilie, de la Toscane et du royaume de Naples, ainsi qu'un certain nombre d'ex-volontaires garibaldiens et quelques-uns des vaincus de Castelfidardo et d'Ancône. Ces éléments sont tellement disparates, qu'il faudra longtemps pour établir parmi eux cet esprit fraternel et cette conformité d'habitudes militaires qui caractérisent l'armée d'un grand peuple. A défaut d'un règlement unique à l'usage de l'infanterie italienne, j'exposerai les prescriptions relatives aux carrés, établies par l'ordonnance du 17 octobre 1852 sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie piémontaise, rédigée sous le ministère du général Alphonse de La Marmora.

Le bataillon compte quatre *compagnies*, divisées chacune en deux *pelotons*. Le premier peloton se nomme *peloton de droite* et le second *peloton de gauche*. Le peloton se compose de deux *sections* ou *escouades*. Les hommes sont placés sur deux rangs.

Le carré se fait sur quatre rangs. Il est semblable à celui que la théorie de 1845 enseigne aux chasseurs à pied français. Il n'y a de différence que dans le doublement des files. Par la méthode italienne, les quatre hommes d'une même file doublée occupent toujours le même emplacement relatif, soit que la colonne dont le peloton fait partie se trouve dans l'ordre naturel, soit qu'elle ait la gauche en tête. Ce carré dérive, tantôt de la colonne double ou *colonne sur les pelotons du centre*, tantôt de la *colonne par compagnie* à demi-distance. Les Piémontais emploient contre la cavalerie les feux par rang, en ayant soin de conserver aussi longtemps que possible celui du premier rang en réserve. Les rangs qui ne tirent pas croisent la baïonnette. C'est pour cela que le major commande : *Feu de rang, croisant la baïonnette !* (Fuochi di riga, crociando la baïonetta !) Ce sont les soldats du deuxième rang qui déchargent les fusils de ceux des troisième et quatrième.

Les carrés perpendiculaires sur quatre rangs par la colonne sur les pelotons du centre, de pied ferme et en marchant, et les carrés obliques, également sur quatre rangs, sont identiques aux carrés français, de dénomination analogue, décrits dans l'ordonnance de 1845.

Les carrés piémontais se meuvent comme les nôtres et d'après les mêmes principes.

Il existe dans le *règlement pour la compagnie* et dans l'*école du bataillon* une formation spécialement usitée contre la cavalerie et nommée *masse défensive*. Lorsqu'une compagnie isolée, marchant en colonne par escouade, veut prendre cette disposition, les chefs des deuxième et troisième les font mettre sur quatre rangs et serrer. Au commandement de *Marche!* du capitaine, les demi-escouades de droite font à-droite et les demi-escouades de gauche font à-gauche, l'escouade de tête s'arrête, celle de queue serre et fait demi-tour. Les officiers, bas-officiers et tambours entrent dans le carré, lorsque l'alignement des faces est achevé. La compagnie peut continuer sa marche dans cet ordre. Lorsqu'elle est inquiétée, elle fait halte et exécute des feux de rang. La face attaquée seule, tire. Au besoin, quelques tireurs d'élite sortent pour escarmoucher contre les cavaliers ennemis lancés en fourrageurs. Quand ceux-ci les serrent de trop près, ils se replient sur le carré, et se couchent en avant du premier rang dans le cas où le temps leur manque pour s'abriter.

Si l'on suppose qu'un bataillon en colonne serrée par compagnie, la droite ou la gauche en tête (*colla destra o sinistra in testa*), ou en colonne serrée sur les pelotons du centre (*colona serrata sui pelotonni del centro*), est assailli si subitement qu'il ne peut prendre les distances convenables pour former le carré, le major commande : *Formez la masse en défense*, — *marche!*

Les chefs des deuxième et troisième subdivisions commandent : *Par quatre*, — *marche!* — *Pelotons en avant*. Celui de la dernière dit : *Compagnie en avant*. Les officiers hors-rang, les sapeurs, les tambours, les clairons et les musiciens entrent dans la colonne. La première subdivision ne bouge pas. Les trois autres serrent à distance de rang. Les files des deuxième et troisième font face vers l'extérieur, celle des pelotons de droite par un à-droite, celles des pelotons de gauche par un à-gauche. La quatrième se met face en arrière. Le major commande alors : *Guides à vos places* (A-posto). Cette manœuvre s'exécute également en marchant.

Les *évolutions de ligne* renferment plusieurs dispositions contre la cavalerie, qui s'appliquent, les unes à un ensemble de quatre bataillons, les autres à huit bataillons réunis; car l'école du régiment et celle de la brigade ne sont pas confondues en une seule dans l'ordonnance sarde comme dans la nôtre.

Les quatre bataillons étant placés par échelons, le deuxième en avant, une des manœuvres du régiment consiste à transporter le quatrième bataillon parallèlement à lui-même, jusqu'à ce qu'il se trouve à hauteur du deuxième et à former les carrés dans cette situation.

La brigade étant rangée sur deux lignes, les bataillons des ailes font le carré; les quatre autres, déployés en tirailleurs, occupent les intervalles et relient entre eux les carrés, par rapport auxquels ils font l'office de *courtines*. La brigade présente ainsi la figure d'une *redoute carrée bastionnée*.

Carrés des Espagnols. — Le bataillon espagnol contient huit *compagnies,* dont une de *grenadiers* et une de *chasseurs,* s'il appartient à l'infanterie de ligne. Celle-ci est armée d'un fusil rayé modèle 1852, tirant une balle évidée, modifiée suivant le système Peeters. Les *cazadores* ont une carabine modèle 1858, très-légère et fort courte, dont le projectile est aussi évidé. Les fantassins espagnols sont sur deux rangs. La compagnie se divise en deux *demi-compagnies* (mitades) et en quatre *quarts* (cuartas).

Le règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie (*reglamento para el exercicio y maniobras de la infanteria, approbado por Su Majestad*) date du 5 novembre 1855, et ressemble par beaucoup de points à l'ordonnance française de 1845.

Son carré n'est autre que le *carré Saint-Arnaud.* Il dérive indifféremment de la *colonne double* ou de la *colonne par compagnie.* Les deux derniers rangs exécutent le feu de file, commençant par la droite de chaque quart. Les deux premiers rangs ont le genou et la crosse à terre, la baïonnette menaçante. Les Espagnols n'ont pas adopté le feu par rang.

Le bataillon marche en carré dans toutes les directions aux commandements suivants : *Bataillon en avant de* telle *face, — en avant, — guide au centre, — pas redoublé, — marche !* Au mot de *halte*, le carré s'arrête et tout le monde se remet face en dehors.

Si la colonne doit former le carré oblique, elle change préalablement de direction par le flanc. Les

rangs se trouvent ainsi tout doublés à l'avance pour le carré.

Dans les cas pressants, les Espagnols opposent à la cavalerie une disposition qu'ils appellent *carré plein* (el solido), mais qui est plutôt un carré vide avec réserves intérieures. Une colonne serrée, assaillie inopinément par des escadrons, fait halte. La dernière subdivision opère un demi-tour. Les capitaines des subdivisions intermédiaires ferment les intervalles latéraux au moyen de cinq files de chaque aile. Les faces exposées font des feux à volonté (*a discrecion*). Cette manœuvre est analogue à la formation de la *colonne contre la cavalerie* chez les Français et à celle du *solid square* chez les Anglais. Elle ne s'étend pas à une ligne de bataillons en colonne. Chaque bataillon attaqué fait son carré indépendamment de ses voisins.

Les *évolutions de ligne* du règlement de 1855 contiennent la disposition en carrés par échelons et celle en carrés obliques, enseignées d'après les principes de notre ordonnance de 1831.

Les Espagnols ont cherché à imiter des Prussiens leur brièveté dans les commandements et leur attention d'éviter les paroles inutiles. « Lorsque le colonel ou le » lieutenant-colonel ne sont pas présents, le comman- » dant est le seul qui ait la faculté de corriger les » fautes. » (Titre IV. — *Prevenciones generales*, n° 6.)

Les procédés de défense usités par les tirailleurs (*guerrilleros*) contre les cavaliers, se trouvent décrits dans une instruction annexée au règlement sous le

titre de *Tactique légère*, qui est due à Son Exc. le général don Filipe Rivero, et qui a reçu en 1853 l'approbation de S. M. la reine Isabelle.

Le 2 octobre 1863, l'empereur Napoléon III a, dit-on, assisté près de Saint-Sébastien à l'essai de nouvelles manœuvres pour l'infanterie espagnole. J'ignore si les carrés ont été l'objet de quelque expérience digne d'intérêt.

Carré des Wurtembergeois. — La petite armée wurtembergeoise a été de tout temps remarquable par son organisation. Elle fournit un contingent d'une division active au 8e corps d'armée de la Confédération germanique et de plus une division de réserve.

Le bataillon wurtembergeois n'est pas énervé, comme le bataillon de ligne français, par la fâcheuse existence des compagnies d'élite. Il comprend quatre *divisions-compagnies*. Dans chacune d'elles dix hommes sont armés d'une carabine du système inventé par l'ingénieur suisse Wild, tirant un projectile sphéro-conique. Ils portent le nom de *francs-tireurs* et sont chargés du service de tirailleurs. Cette particularité, importée de l'Autriche, existe aussi dans l'infanterie badoise.

Les Wurtembergeois ont adopté la formation en carré suivante. Le bataillon étant en colonne, la 2e division serre à distance de masse sur la 1re, et la 4e sur la 3e. La distance entre la 2e et la 3e est conservée double de celle de masse. Les 3e et 4e divisions se mettent face en arrière. Les files extérieures font

à-droite et à-gauche. Les serre-files et les francs-tireurs remplissent les intervalles latéraux. Dans les feux, il est recommandé à ces derniers d'ajuster avec calme, tandis que les autres fantassins ne sont tenus que de tirer simplement à hauteur d'homme.

Le carré wurtembergeois est très-solide et marche avec plus de facilité que les carrés dont les faces sont formées par des fractions constituées.

Carré des Suédois et des Norvégiens. — A l'ordonnance de 1813 sur la tactique de l'infanterie suédoise, avait succédé en 1824 un règlement calqué en majeure partie sur le règlement français de 1791, dont Bernadotte, en montant sur le trône, avait introduit les principes dans les manœuvres de sa petite armée. Le 24 mars 1848, le roi Oscar Ier promulgua, en son palais de Stockholm, un nouveau règlement qui participe à la fois de l'ordonnance de la Prusse et de celle de l'Autriche, et qui porte le titre de *Règlement d'exercices pour les régiments à pied* (Exersis-reglemente för regementene till fot). Il forme deux volumes. Dans le premier se trouvent l'école des recrues et celle de la compagnie (Första Delen. — Rekrytskolan. — Kompaniet). — Le deuxième traite des manœuvres du bataillon et de la brigade (Andra Delen. — Bataljonen. — Brigaden).

Le bataillon suédois se compose administrativement de quatre *compagnies*. La compagnie se partage en trois *pelotons*, dont deux de *fusiliers* et le troisième, habituellement détaché, de *tirailleurs*. Chaque peloton

a deux *sections*. Tactiquement le bataillon comprend deux *ailes* (2 flyglar), quatre *divisions* de ligne et deux de tirailleurs (4 linie-och 2 tiraljördivisioner) ou huit *pelotons* de ligne et quatre de tirailleurs (8 linie-och 4 tiraljörplutoner). Les hommes sont sur deux rangs. La place des pelotons de tirailleurs, lorsque le bataillon est déployé ou s'il est en colonne, n'est autre que celle assignée à ces mêmes pelotons dans la théorie prussienne.

L'infanterie de la garde (*Varwäde*) et les régiments cantonnés (*Indelta*) sont armés d'un lourd fusil rayé, tirant une balle évidée à têton. Les soldats de la *Bevaring* ou landwehr portent encore le fusil Feilitzen, qui se charge par la culasse. Les chasseurs (*Varwäde*) ont une carabine à tige, avec hausse à lamettes et projectile plein à deux cannelures. Il est question d'adopter pour toute l'infanterie suédoise un fusil inventé par M. Hagström, maître armurier à Stockholm. Ce fusil serait également donné à l'infanterie norvégienne, qui est armée depuis 1846 du *Kammer-ladnigs-gevær*, se chargeant par la culasse.

Le règlement suédois de 1848 est en vigueur en Norvége, où il porte le titre de *Règlement d'exercices pour l'infanterie* (Exerceer reglement for Infanteriet). Je ne parlerai que des carrés suédois, car les carrés norvégiens en sont l'exacte reproduction.

Le bataillon étant en colonne double à quatre pas de distance (Dubbel-Kolonn till fyra stegs afstand) avec ses pelotons de tirailleurs en queue, le chef de bataillon (Bataljons-chefer) le disposera pour recevoir la cavale-

rie par le commandement de : *Carré!* (Fyrkant!) Le 4e peloton, doublé par le 3e, et le 5e, doublé par le 6e, composent la première face du carré. Le 2e peloton, doublé par le 1er, va former la face droite, et le 7e, doublé par le 8e, la face gauche. Les uns et les autres se mettent, à cet effet, en marche par le flanc, conversent de suite, les premiers par file à droite, les seconds par file à gauche, et se dirigent perpendiculairement en arrière de leur front. Les tirailleurs viennent occuper la quatrième face. Leurs pelotons I et IV doublent respectivement les pelotons II et III, et les pelotons I et II se trouvent, après le demi-tour, à la gauche des pelotons IV et III. Les serre-files se réunissent dans les intervalles qui existent au centre des première et quatrième faces. Le grand et le petit état-major se retirent dans le vide intérieur. On voit qu'à force égale, le carré suédois est moins profond et plus étendu que le carré autrichien. La manœuvre peut s'exécuter au pas de course (Sprangmarsch).

Le carré se défend par la baïonnette et par les feux. Les quatre rangs prennent la position de *croisez l'arme contre la cavalerie* (Färdigt gevär mot Rytteri). Les deux premiers exécutent ensuite le feu d'ensemble (Eld), après lequel les hommes reviennent sans commandement à la position de l'arme croisée, soit le feu de file (Rotviseldt), analogue à notre feu de deux rangs. Le commandement de : *Chargez!* (Laddnigt!) fait par le chef de bataillon, indique l'instant de recharger les armes. La position du soldat dans ces divers mouvements est enseignée par l'art. 4 du chapitre VII de

l'*école des recrues* au n° 121 (Eld och färdigt gevär mot Rytteri), et au n° 122 (Laddning efter färdigt gevär mot Rytteri).

Si les tirailleurs se trouvent dispersés au moment de la formation du carré, la première face seule prend quatre rangs d'épaisseur. Alors le 2e peloton compose la face de droite, le 7e celle de gauche, les 1er et 8e celle d'arrière. Dans ce cas, le chef de bataillon commande : *Carré avec les pelotons de ligne !* (Fyrkant med linieplutoner!) Si la chaîne des tirailleurs est chargée par des cavaliers en fourrageurs, les hommes se rallient *par files* ou *en cercle*, conformément au nos 285 et 286 de l'*école des recrues* (Samling af rotar, *rassemblement en files* — Formering af Kretsar, *formation en cercle*). Lorsque le chef de bataillon les rappellera et que le carré sera fermé, ils pourront, soit doubler les faces, qui n'ont que deux rangs d'épaisseur, soit se mettre eux-mêmes en petits carrés et flanquer le carré du bataillon.

Le carré suédois marche aux commandements de : *Marche en avant, en arrière, vers le flanc droit, vers le flanc gauche ! — Bataillon ! — En avant, marche !* (Marsch framat, bakat, at högra flanken, at venstra flanken ! — Bataljon ! — Framat, marsch !) Il s'arrête et se remet face en dehors à ceux de : *Bataillon ! — Halte ! — Tour en dehors !* (Bataljon ! — Halt ! — Vändning utat !)

Pour la rupture du carré (Aterformering fran Fyrkant), le chef de bataillon commande : *Colonne double ! — 4 pas de distance !* (Dubbelkolonn ! — Fyra stegs

afstand!) et la colonne se reforme par la manœuvre inverse de celle qui a servi à faire le carré.

Le bataillon, en bataille avec les tirailleurs en arrière des ailes, se ploie en carré sans passer par l'intermédiaire de la colonne. Les 4e et 5e pelotons demeurent immobiles et commencent le feu s'il est nécessaire. Les 3e et 6e viennent par le flanc doubler ceux du centre. Les 1er, 2e, 7e et 8e font demi-tour, conversent et viennent successivement se placer perpendiculairement à la face déjà formée, les 2e et 1er à droite, les 7e et 8e à gauche, l'un doublant l'autre. Ils se remettent ensuite tous face en dehors. Il est bon de remarquer que dans le carré dérivant de la colonne double, les 2e et 7e pelotons garnissent extérieurement les faces latérales, tandis qu'ici ces pelotons occupent le dedans des susdites faces. La quatrième face est composée des quatre pelotons de tirailleurs, qui s'y établissent par une marche de flanc. En l'absence des tirailleurs, les faces latérales et la quatrième n'ont que deux rangs de profondeur, comme il a été expliqué précédemment. Dans ce cas particulier, la manœuvre rappelle les dispositions des carrés Pelet et Schramm. Pour reformer le bataillon en bataille directement, en partant du carré (Linie fran Fyrkant), le chef de bataillon commande : *En bataille en avant!* (Linie framat!)

Les *colonnes de compagnie* (Kompanikolonner) font partie de la tactique de l'infanterie suédoise. Pour disposer en colonnes de compagnie le bataillon déployé, les 2e, 4e, 5e et 7e pelotons ne bougent pas, les 1er, 3e,

6e et 8e viennent se placer en colonne à demi-distance derrière leurs divisionnaires; les pelotons de tirailleurs rentrent à leurs compagnies respectives pour y former la troisième subdivision de chacune des quatre petites colonnes que présente le bataillon ainsi fractionné.

Dans cette situation, le chef de bataillon forme le carré, ou plutôt les carrés, par le commandement de : *Carré!* (Fyrkant!) et les rompt par celui de : *Colonnes de compagnie!* (Kompanikolonner!) Ces carrés sont au nombre de trois. Celui de droite provient de la colonne de compagnie n° 1. Le 2e peloton constitue la première face; les sections du 1er peloton font l'une à-droite, l'autre à-gauche en bataille; le peloton I des tirailleurs serre sur les faces latérales, puis exécute un demi-tour. Le carré de gauche dérive par des procédés analogues de la colonne de compagnie n° 4. Les colonnes n° 2 et n° 3 se réunissent pour constituer le carré central, dont les 4e et 5e pelotons composent la première face et les pelotons de tirailleurs II et III la quatrième; la première section du 3e peloton, doublée par la deuxième, et la deuxième section du 6e, doublée par la première, forment les faces de droite et de gauche. Le chef de bataillon échelonnera, s'il y a lieu, ces trois carrés, l'aile droite ou l'aile gauche en avant, suivant les circonstances.

Le bataillon suédois, pour franchir un défilé étroit, se met en *colonne par files* (Rotvis kolonn). Si l'on suppose le bataillon déployé, puis les deux *ailes* faisant, celle de droite par le flanc gauche, celle de gauche par le flanc droit, conversant ensuite, la première par file

à droite, la seconde par file à gauche, et s'engageant ainsi côte à côte dans le défilé, le drapeau en tête, on aura la colonne par files. Les tirailleurs suivent le mouvement par le flanc. On passe de même très-facilement de la colonne double à la colonne par files. On distingue la *colonne par files en avant* (Rotvis kolonn framat) et la *colonne par files en retraite* (Rotvis kolonn bakat). Si la colonne est attaquée par la cavalerie au sortir du défilé, elle forme un carré identique à celui qui provient de la colonne double. On imagine aisément comment le mouvement s'opère, soit dans le cas du passage du défilé en avant, soit dans le cas du passage en retraite.

Le règlement de 1848 ne fait pas dériver le carré de la *colonne à distance entière* (Oppenkolonn), ni de la *colonne serrée* simple (Slutetkolonn).

La *colonne contre la cavalerie* (Kolonn mot Rytteri) de ce règlement est abandonnée depuis 1858. Les Norvégiens ne l'ont rejetée qu'en 1860. Elle s'exécutait en partant soit de la ligne déployée (fran linie), soit de la colonne double (fran dubbelkolonn), au commandement de : *Colonne contre la cavalerie !* (Kolonn mot Rytteri !) ou de : *Colonne contre la cavalerie avec les pelotons de ligne !* (Kolonn mot Rytteri med linie plutoner !) suivant que les tirailleurs étaient présents ou non au bataillon. Cette formation ne différait du carré ordinaire que par la composition des faces latérales. Si dans une colonne double, à quatre pas de distance, les sections intérieures des 3e et 4e subdivisions viennent doubler les sections extérieures, et qu'ensuite les quatre

sections des 2ᵉ et 1ᵉʳ pelotons, ainsi massées, se tournent par le flanc droit de pied ferme, et celles des 7ᵉ et 8ᵉ par le flanc gauche, on aura la colonne contre la cavalerie de l'ordonnance. Elle marchait et se rompait aux mêmes commandements et par les mêmes moyens que le carré

L'Ordonnance suédoise renferme un appendice intitulé : *Changements et additions au règlement d'exercices des régiments à pied du* 24 *mars* 1848, *gracieusement prescrits par Sa Royale Majesté pour être mis en vigueur par ordre général du* 29 *avril* 1861 (Forändringar och tilläg uti exersis-reglementet för Regementene till fot af den 24 mars 1848 af Kongl. Maj : T nadigst anbefallda till efterrättelse genom General-Ordres den 29 april 1861). Cet appendice contient la théorie d'un carré long avec *réserve* intérieure, ayant pour base la *colonne d'attaque* (Fyrkant fran Anfaldskolonn). Dans cette espèce de colonne, les 1ᵉʳ, 2ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ pelotons sont respectivement placés en colonne à demi-distance derrière les 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ, rangés en bataille dans l'ordre de leurs numéros. Les pelotons de tirailleurs sont échelonnés par moitié aux deux ailes du bataillon, les pelotons de la première ligne débordant ceux de la deuxième. Le carré, ordonné par le commandement habituel, se fait très-simplement. Les 1ᵉʳ et 8ᵉ pelotons vont se placer perpendiculairement en arrière des 3ᵉ et 6ᵉ, afin de former les faces latérales. Les 2ᵉ et 7ᵉ restent en réserve à l'intérieur. Les tirailleurs de droite se raccordent avec ceux de gauche par des mouvements de flanc et composent conjointement avec eux la qua–

trième face. Si les tirailleurs sont séparés du bataillon, les 2e et 7e pelotons amorcent la quatrième face, qui, dans ce cas, demeure inachevée jusqu'à la rentrée des tirailleurs.

L'article 10 du chapitre III de l'école de la brigade traite des *dispositions contre la cavalerie* (Ställning mot Rytteri). Le carré de bataillon est seul autorisé par le règlement suédois. Le *commandant de la ligne de bataille* (träffen-benfälhafvaren) fait le commandement de : *Carré par bataillon!* (Fyrkant Bataljonvis !), qui est répété par les chefs de bataillon, et les carrés se forment d'après les prescriptions du chapitre X de l'école du bataillon.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos, pour terminer l'étude du carré suédois, de reproduire l'opinion émise par M. le général Renard sur ce carré et sur celui de l'Autriche dans ses *Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe*. « Il est, dit-il, des cir-
» constances où une infanterie est forcée, comme l'ar-
» mée anglaise à Waterloo, de soutenir en position les
» efforts d'une grande masse de cavalerie, secondée
» par une artillerie formidable; alors le carré vide
» présentera plus d'avantages que le carré plein, sur-
» tout si, comme le carré suédois, il est formé sur
» quatre rangs. Mais pour tous les cas où l'on craint
» d'être attaqué par la cavalerie ennemie en flagrant
» délit de mouvement, il ne me paraît pas douteux
» que le carré demi-plein de Suède et d'Autriche ne
» soit préférable. »

Carré des Danois. — L'infanterie danoise est armée en partie du fusil rayé et en partie du fusil lisse. Ses manœuvres sont réglementées par une Ordonnance qui date de 1863 et qui est fort estimée des tacticiens. Le bataillon danois comprend quatre *compagnies*, la compagnie quatre *pelotons*, le peloton deux *sections*. Dans la *colonne de compagnie*, chaque peloton forme une subdivision et les subdivisions sont placées à demi-distance.

Qu'on imagine les quatre colonnes de compagnie du bataillon juxtaposées, la 2e à la gauche de la 1re, la 4e à la gauche de la 3e, la 3e derrière la 1re, et la 4e derrière la 2e. On a ainsi la *colonne d'attaque*, dont les Danois font dériver leur carré par une manœuvre d'une grande simplicité. Dans les 3e et 4e pelotons de la 1re compagnie et dans les 1er et 2e pelotons de la 3e, les deuxièmes sections doublent les premières par une marche de flanc, tandis que, dans les 3e et 4e pelotons de la 2e, et dans les 1er et 2e pelotons de la 4e, ce sont les premières sections qui doublent les deuxièmes. Ses pelotons et sections non désignés ne bougent pas. Le mouvement achevé, tout le monde fait face en dehors. La compagnie isolée s'établit en carré d'après les mêmes principes que le bataillon. Le carré danois rappelle la *colonne contre la cavalerie* que les Suédois ont rayée de leur règlement en 1858.

Carrés des Belges; parallèle entre ces carrés et ceux de l'ordonnance française de 1845 sur l'exercice et les manœuvres des bataillons de chasseurs. — L'organi-

sation de l'armée belge est due en majeure partie à des Français. Les généraux Évain, Desprez et Magnan, entre autres, y ont travaillé avec distinction et dévouement. Le règlement de 1833, pour l'infanterie, était calqué presque littéralement sur l'ordonnance française de 1831, que les rédacteurs avaient appropriée au partage du bataillon en 12 pelotons au lieu de 8. Le nouveau règlement, après des essais isolés faits par des régiments désignés à cet effet, a été expérimenté en grand au camp de Beverloo par un corps d'armée de 20 bataillons, 20 escadrons et 64 pièces, aux ordres du lieutenant-général Fleury-Duray, l'un des membres de la Commission chargée de la révision des manœuvres. Il fut adopté le 5 avril 1860. Ses emprunts à la théorie française de 1845 sont nombreux. Mais il s'est inspiré de la Suède pour les colonnes de compagnie et les mouvements de tirailleurs. Les régiments de *carabiniers* et de chasseurs à pied belges suivaient déjà depuis quelques mois l'ordonnance des chasseurs français, lorsque parut celle d'avril 1860, qui est admise aujourd'hui pour tous les corps d'infanterie.

Le bataillon belge comprend six *compagnies* sur deux rangs. La distance d'un rang à l'autre est de 40 centimètres; elle se compte comme chez nous. Pour les manœuvres, la compagnie forme une *division* et deux *pelotons*; le peloton se subdivise en deux *sections*. Les pelotons sont numérotés de la droite à la gauche du bataillon, depuis 1 jusqu'à 12. Les six premiers constituent le *demi-bataillon de droite*, et les six derniers

le *demi-bataillon de gauche*. Les sections sont numérotées de la droite à la gauche dans chaque division, depuis 1 jusqu'à 4. Les caporaux se placent en serre-files, à côté des officiers et des sous-officiers qui s'y trouvent habituellement. Deux d'entre eux remplissent les fonctions de guide de droite pour les 2e et 4e sections de la division, et deux autres celles de guide de gauche pour les 1re et 3e. Ils sont répartis autant que possible en nombre égal derrière les quatre sections. Cette disposition remédie jusqu'à un certain point à la faible épaisseur de l'ordre sur deux rangs, qui gagne ainsi de la consistance, sans offrir beaucoup plus de prise aux boulets. « En rangeant l'infante-
» rie sur deux rangs, pensait Napoléon, il faut lui don-
» ner un rang de serre-files d'un neuvième, ou un
» par toise; à 12 toises en arrière des flancs, il faut
» placer une réserve. » Cette réserve, les Belges la donnent au bataillon dans la *formation en bataille avec les tirailleurs en arrière des ailes*. « Lorsqu'on sera dans le
» cas de devoir se couvrir de tirailleurs, dit le n° 35
» du titre Ier du règlement, deux compagnies, prises
» indistinctement et à tour de rôle dans le bataillon,
» seront ployées en colonne de compagnie en arrière
» de la droite et de la gauche du bataillon. Ces com-
» pagnies prendront alors la dénomination de *tirail-*
» *leurs de droite* et de *tirailleurs de gauche*, et les
» compagnies déployées prendront de la droite à la
» gauche les numéros de 1re, 2e, 3e et 4e division. »

Les armes de l'infanterie belge sont un fusil rayé avec hausse tirant un projectile évidé à téton (système

Peeters modifié) et une carabine à tige avec balle pleine, cylindro-ogivale à cannelures. Celle-ci a été donnée au régiment de carabiniers. Elle porte une hausse semblable à la nôtre.

Le *feu de file* des Belges ressemble à celui des Prussiens. Il commence par la droite soit des pelotons, soit des sections, ou par leur gauche devenue droite à la suite d'un demi-tour. Les deux hommes d'une même file tirent alternativement, et chacun d'eux ne met en joue que lorsque l'autre a *passé l'arme à droite* pour amorcer. C'est le soldat du premier rang qui ouvre le feu, si la troupe est face en tête, et celui du deuxième, si la troupe fait face par ce rang. Pour le premier feu seulement, l'homme du premier ou du second rang, suivant le cas, d'une file quelconque, ne doit mettre en joue qu'au moment où celui de la file précédente *redresse l'arme*, après avoir tiré. La méthode belge a l'avantage de ne pas permettre l'interruption du feu, comme cela a lieu avec le feu de file français lorsque les pelotons sont faibles.

Le *feu contre la cavalerie* est imité du feu de carré des Autrichiens. Il est enseigné à l'article V de la 4ᵉ leçon de l'*école de peloton.* La troupe étant préalablement disposée sur quatre rangs, l'instructeur commande : *Feu contre la cavalerie — Peloton — Armes;* puis trois fois de suite : *Second rang,—Joue ! Feu !* Les hommes du second rang commencent le feu avec leurs propres armes, et déchargent ensuite les armes des deux derniers rangs ; ce qui donne trois salves successives, correspondant aux trois séries de commandements.

Pendant que le second rang tire, le premier reste dans la position d'*Apprêtez vos armes*, le troisième échange les armes, et le quatrième ne fait que les charger. L'instructeur doit, entre chaque feu, laisser un temps suffisant aux hommes des deuxième et troisième rangs pour exécuter l'échange des fusils. La quatrième salve sera faite par le premier rang aux commandements de : *Premier rang*, — *Joue!* — *Feu!* Le second rang fournira les trois suivants, et le feu continuera ainsi sans interruption jusqu'à la batterie ou à la sonnerie de *Cessez le feu*. Les hommes des trois derniers rangs se rendront alors leurs armes respectives, après les avoir chargées. Le feu contre la cavalerie est applicable à un peloton qui se trouve face par le quatrième rang; mais alors ce qui a été dit précédemment pour le deuxième rang concerne ici le troisième.

L'article VII de la V[e] partie de l'*école de bataillon* est consacré aux *dispositions contre la cavalerie*. Elles sont calquées sur celles de l'ordonnance des chasseurs à pied français, et s'exécutent, soit au pas accéléré, soit au pas gymnastique. L'indication de cette dernière allure précède le commandement de *Marche!* Avant de faire le carré, le major dispose son bataillon en colonne par division à distance de peloton, s'il n'y est déjà. Il commande : *Pour former le carré, serrez la colonne*, — *Marche!* Dans le cas où le bataillon se trouve en colonne par division à distance entière, de pied ferme ou en marche, et : *Pour former le carré, prenez les distances*, dans le cas où les divisions sont serrées en masse. Le bataillon déployé rompt par division en

arrière à droite ou à gauche et serre ensuite à distance de peloton, si le carré doit être *parallèle*. Pour le carré *perpendiculaire*, le bataillon se ploie, soit en colonne simple en arrière d'une division des ailes, soit en colonne double sur le centre. Dans ce dernier mouvement, les cinq premières divisions entrent dans la colonne à distance de peloton ; mais la division destinée à fermer le carré se place à distance de masse derrière celle qui la précède, contrairement à ce qui est prescrit dans notre théorie de 1845, où cette division prend distance de peloton comme les autres. Pour disposer le bataillon en colonne simple préparatoire au carré perpendiculaire, le major commande : *Pour former le carré sur la première* (*sixième*) *division*, *Bataillon* — *A droite* (*gauche*) ou *Par le flanc droit* (*gauche*) — *Marche !* suivant que la troupe est de pied ferme ou en marche. La colonne double préparatoire au carré s'obtient par les commandements analogues de : *Pour former le carré sur le centre*, — *Bataillon*, — *A gauche et à droite*, ou *Par le flanc gauche et le flanc droit*, — *Marche!* Quel que soit le procédé employé pour la formation de la colonne, au moment où la dernière division s'arrête (ou reprend le pas accéléré, dans le cas de manœuvre au pas gymnastique), les serre-files de cette division passent par les flancs extérieurs de leurs pelotons, se portent rapidement à deux pas en avant du premier rang vis-à-vis leurs places de bataille, et font face vers la tête de la colonne. Sitôt que le mouvement commence, les tambours et les cornets s'établissent à distance de sec-

tion derrière la 3e division, en laissant au centre de leur groupe un espace libre de quatre pas. Le tambour-major ou un caporal-tambour est à leur tête. Le caporal cornet du bataillon se tient près du commandant. Le lieutenant (ou sous-lieutenant) adjudant-major se porte au flanc gauche de la colonne à hauteur de la 1re division, et l'adjudant au flanc droit. La théorie belge fait prendre au drapeau et à sa garde, dès l'instant où le bataillon se met en colonne préparatoire au carré, les dispositions qui, dans la théorie de 1845, ne sont prescrites que pour le moment même de la formation du carré.

Le carré s'exécute aux commandements de : *Formez le carré*, — *Marche!* — *Guides à vos places;* et d'après les principes des carrés français de 1831 et de 1845. Les commandements particuliers des chefs des divisions extrêmes et des chefs des pelotons de l'intérieur sont extraits textuellement de ces deux ordonnances. Il en est de même des prescriptions relatives aux devoirs de ces chefs de division et de peloton, de leurs guides de droite et de gauche, de l'adjudant-major, de l'adjudant, des tambours et des cornets, à la distance du rang des serre-files et à l'orientation des files extérieures des divisions de tête et de queue. La première face d'un carré dérivant de la colonne simple se compose des 1er et 2e pelotons, la deuxième des 3e, 5e, 7e et 9e, la troisième des 4e, 6e, 8e et 10e; la quatrième des 11e et 12e. Si le carré provient de la colonne double, la première face comprend les 6e et 7e pelotons, la deuxième les 5e, 4e, 3e et 2e ; la troisième les 8e,

9e, 10e et 11e ; la quatrième les 1er et 12e. Le commandement des faces est réglé de la même manière que chez nous. Une colonne qui a la gauche en tête fait le carré par les procédés inverses, mais les faces conservent la même dénomination que lorsque la colonne a la droite en tête.

Le carré belge se meut par une quelconque de ses faces, si la distance à parcourir n'excède pas 30 pas. Le major commande : *Pour marcher par* telle *face*, — *Marche* ! Chaque chef de face se conforme pour ses commandements particuliers au sens dans lequel sa troupe est appelée à se diriger. Il indique le *guide au centre*, si elle doit marcher de front. Les divisions qui se mettent par le flanc doublent les files ; mais si c'est par sa deuxième ou par sa troisième face que le carré se porte en avant, les deux files de droite et les deux files de gauche de chacune des 1re et 6e divisions ne doublent pas. Au moyen du doublement des files, la marche des faces qui sont par le flanc est rendue moins flottante que si les à-droite et les à-gauche avaient lieu simplement sans doubler. Au commandement de : *Bataillon*, — *Halte* ! le carré s'arrête, et tout le monde se replace face en dehors. Pour déplacer le carré de plus de 30 pas, le major fait reformer la colonne. Les commandements et les procédés d'exécution ne diffèrent pas de ceux de 1845. La colonne marche en avant et change de direction par les mêmes moyens qu'une colonne ordinaire. Elle se met en retraite aux commandements de : *Pour marcher en retraite*, — *Bataillon*, — *Demi-tour*, — *à droite*, — *En avant* ! —

Guide à droite, — Marche! si elle part du repos, et à ceux de : *Pour marcher en retraite,— Demi-tour à droite, — Marche! — Guide à droite,* si elle se trouve préalablement en marche par le premier rang. De même pour faire marcher en avant la colonne qui bat en retraite, le major commande : *Pour marcher en avant, — Demi-tour à droite, — Marche! — Guide à gauche,* tandis qu'il la remet face en tête de pied ferme par les commandements de : *Pour marcher en avant, —Bataillon —Demi-tour — à droite.*

Une colonne par le deuxième rang exécute le carré comme si elle était par le premier rang, et les faces ne changent pas de dénomination.

La rupture du carré s'opère identiquement comme dans la théorie française.

Les Belges ne donnent pas en principe de *réserve* intérieure à leur carré sur deux rangs ; mais ils laissent au chef de bataillon la liberté d'en constituer une, s'il le juge nécessaire, s'inspirant en cela de l'ordonnance des chasseurs d'Orléans, qui, dans les *observations relatives aux carrés sur deux rangs*, autorisait le commandant d'un carré à se ménager au besoin une réserve d'une force variable suivant les circonstances. Ainsi, dans un bataillon de chasseurs à trois divisions ayant la droite en tête, la réserve se composait des deux sections intérieures de la 2e division, et, dans un bataillon à quatre divisions, elle était formée, soit par les sections intérieures de la troisième, soit par cette division tout entière, qui, dans ce cas, *doublait les sections sur le centre.* La réserve du carré belge est égale-

ment fournie par l'avant-dernière division. Le bataillon étant, par exemple en colonne à distance entière, la droite en tête, au moment où le major fait serrer la colonne à distance de peloton, le chef de la 5ᵉ division commande : *Guide au centre*, — *Doublez les files*, — *Marche!* et cette division double les files en marchant, le peloton impair sur la file de gauche, le peloton pair sur la file de droite. Elle prend distance de masse sur la 4ᵉ division, et la 6ᵉ serre à distance de peloton sur celle-ci. Si la colonne est au contraire serrée en masse, le chef de la 5ᵉ division forme sa troupe sur quatre rangs, par le flanc et sur le centre, aux commandements de : *Doublez les files*, — *Division*, — *A gauche et à droite*, — *Marche!* Le doublement s'exécute pendant que les divisions précédentes prennent leurs distances. Le major arrête la colonne dès que la 4ᵉ division a la sienne. Mais, si la colonne doit se porter en avant, la 5ᵉ division est mise en marche en même temps que la 4ᵉ, et la 6ᵉ part au moment où il y a distance de peloton entre elle et la 4ᵉ. La réserve s'aligne toujours sur le centre et conserve le guide au centre dans tous les mouvements. Lorsque le major fait rompre le carré, la réserve se reforme sur deux rangs aux commandements de : *Dédoublez les files*, — *Division*, — *A droite et à gauche*, — *Marche!* — Elle est ensuite alignée du côté de la direction. Il est facile d'imaginer quelles sont, relativement à la réserve du carré, les dispositions prescrites par la théorie pour les cas suivants : si la colonne est préalablement établie, non pas à distance entière ou de masse, mais à dis-

tance de peloton; si elle fait face par le deuxième rang; si elle a la gauche en tête; si le bataillon se trouve déployé, au lieu d'être en colonne; enfin, si la colonne n'est formée que de quatre ou cinq divisions. Le commandant du bataillon peut, à son gré, consacrer au rôle de réserve l'avant-dernière division tout entière ou seulement ses deux sections intérieures. Dans cette dernière supposition, la division désignée ne double pas les files, mais elle serre à distance de section sur celle qui la précède. Au moment de la formation du carré, les sections extérieures se mettent à gauche et à droite en bataille, et les sections intérieures marchent droit devant elles l'étendue du front d'une section. Lorsqu'on reprend l'ordre en colonne, le chef de la division la fait de nouveau serrer à distance de section sur la précédente, dès que les sections extérieures se sont raccordées avec celles restées en réserve. La réserve d'un carré de trois divisions se compose toujours des sections intérieures de la 2e division. Mais alors, quand la division de tête se porte en avant pour se remettre en colonne, elle ne parcourt plus que l'étendue du front d'une section.

Le passage de l'ordre sur deux rangs à l'ordre sur quatre rangs et réciproquement, la troupe étant soit de pied ferme face en tête, soit en marche par le flanc, soit en marche de front, est expliqué dans l'*école de peloton* à l'article V de la 4e leçon, où se trouve en outre le feu contre la cavalerie, et à l'article II de la 6e. Le mécanisme de ces diverses formations est identique avec celui qui est enseigné à nos

chasseurs à pied, et qui, ainsi qu'on l'a vu précédemment, pourrait avoir de graves inconvénients sous le feu de l'ennemi. Il y a seulement quelques légères dissemblances dans l'énoncé des commandements, et la distance à laquelle les files doivent serrer les unes sur les autres avant de revenir face en tête est de 25 centimètres environ, tandis qu'elle n'est que de 11 dans l'ordonnance française.

Le *carré sur quatre rangs* supplée au manque de solidité du carré sur deux rangs. La manœuvre belge est conforme aux règles tracées par les n°s 899 et suivants de l'école de bataillon de 1845. Ces règles, comme l'on sait, ont été un moment abrogées par le fait de l'adoption pour toute l'infanterie de l'instruction du 17 avril 1862, mais l'appendice du 10 juin 1863 les a remises en vigueur dans les bataillons de chasseurs à pied et dans les corps qui suivent la même ordonnance. En Belgique, le carré sur quatre rangs peut avoir une réserve composée des sections intérieures de l'avant-dernière subdivision, qui double alors ses files en même temps qu'elle serre à distance de section sur la précédente. On applique à cette réserve les principes prescrits pour les réserves des carrés sur deux rangs. Telle est la seule différence importante qui existe entre la théorie du carré sur quatre rangs de nos voisins et la nôtre. Quant aux commandements, ils sont à peu de chose près semblables de part et d'autre. Ainsi, le bataillon étant en colonne par division, à distance entière et de pied ferme, le major commande : *Pour former le carré sur quatre rangs*, — *Serrez la*

colonne, — *Marche!* — *Formez le carré*, — *Marche!* — *Guides à vos places*. Le premier commandement du major est immédiatement suivi de ceux de : *Doublez les files*, — *Division*, — *A gauche et à droite*, faits par le chef de la division de tête, et de ceux de : *Guide au centre*, — *Doublez les files*, faits par les chefs des autres divisions. Ces derniers ajoutent : *Guide à gauche* ou *Guide à droite*, suivant le cas, aussitôt que leurs divisions se sont formées sur quatre rangs en marchant. Le carré étant rompu, le bataillon se remet sur deux rangs aux commandements de : *Doublez les files*, — *Bataillon!* — *A droite et à gauche*, — *Marche!* si la colonne est de pied ferme, et de : *Guide au centre*, — *Dédoublez les files*, — *marche!* si elle se trouve en marche. Dès que les divisions sont revenues sur deux rangs, le major ajoute : *Guide à gauche* (*droite*). Pour un bataillon déployé qu'on veut placer en carré sur quatre rangs sur une division des ailes, les commandements sont, dans le cas où la troupe part du repos : *Pour former le carré sur quatre rangs sur la première* (*sixième*), *division*. — *Bataillon*, — *A droite* (*gauche*), — *marche!* et dans le cas où elle marche : *Pour former, etc.*, — *Par le flanc droit* (*gauche*), — *Marche!* Lorsque le major veut tirer de la colonne double un carré sur quatre rangs *perpendiculaire*, il commande, soit : *Pour former le carré sur quatre rangs sur le centre*. — *Bataillon*, — *A gauche et à droite*, — *Marche!* soit : — *Pour former, etc.*, — *Par le flanc gauche et par le flanc droit*. — *Marche!*

Il n'est pas spécialement question dans la théorie

française du *déploiement de la colonne disposée pour former le carré*. L'ordonnance belge a comblé cette lacune. La colonne préparatoire au carré se déploie d'après les règles suivies pour les colonnes serrées. Dès que le mouvement commence, les serre-files de la division de queue reprennent leurs places de bataille. Si la colonne se trouve sur quatre rangs, le major peut la faire déployer sans dédoubler préalablement les files, d'après les principes et par les commandements habituels, en observant de ménager, entre les deux jalonneurs placés sur la direction de la ligne de bataille, un espace un peu moindre que le front d'une division sur deux rangs. Le déploiement ayant lieu, par exemple, sur la 1re division, le premier jalonneur est installé devant la file de droite de cette division et le deuxième vers la gauche à la distance indiquée. Tout le bataillon fait par le flanc gauche. Le guide de droite de la 1re division, seul, reste face en tête. L'adjudant-major dispose un troisième jalonneur au point où doit arriver la gauche du 1er peloton. Les files de chaque division se mettent successivement en marche de la manière usitée dans le passage de l'ordre sur quatre rangs à l'ordre sur deux rangs. Pour déployer sur une division de l'intérieur, le premier jalonneur est placé soit devant la file de gauche de la 1re division, soit devant la file de droite de la 6e, suivant que la colonne a la droite ou la gauche en tête. Dans le premier cas, la division de base fait à-droite pour dédoubler les files et s'aligne à gauche; dans le second, elle fait à-gauche et s'aligne à droite.

« Le but qu'on se propose dans la formation des » carrés obliques, dit le n° 857 de l'*école de bataillon* » belge, est d'obtenir que les bataillons d'une ligne de » bataille, menacée par la cavalerie, puissent se pro- » téger mutuellement, sans se nuire par leurs feux. » Un bataillon déployé se met en *carré oblique* aux commandements de : *Pour former le carré oblique sur la première* (*sixième*) *division*, — *Bataillon*, — *A droite* (*gauche*), — *Marche!* Les procédés d'exécution ne diffèrent de ceux enseignés dans la théorie de 1845 que par la méthode employée pour tracer l'alignement de la division de base. En France, du temps où le carré oblique dérivant du bataillon déployé n'avait pas encore été rayé du nombre des manœuvres, l'adjudant-major décrivait son triangle isocèle en marchant 12 pas le long du premier rang du bataillon et 12 pas perpendiculairement en avant. Chez les Belges, les deux guides du peloton de l'aile sur laquelle doit avoir lieu le mouvement jalonnent la ligne de bataille, et l'adjudant-major marche d'abord 12 pas dans le prolongement de cette ligne, puis 12 pas perpendiculairement en arrière. En conséquence, lorsque les divisions se sont mises par le flanc, toutes sans exception font déboîter en arrière leurs files de tête. Le carré oblique dérive de la colonne exactement par les mêmes moyens que ceux prescrits, actuellement encore, par l'ordonnance française. L'adjudant-major trace la nouvelle direction comme dans le cas précédent, avec cette simple différence qu'il marche ses 12 pas dans le sens perpendiculaire, non plus en

arrière, mais en avant de la ligne de bataille représentée par le front de la subdivision tête de colonne. Le major commande : *Pour former le carré oblique par le flanc droit* (*gauche*), — *Bataillon,* — *A droite* (*gauche*), — *Marche!* Les principes précédents s'appliquent à la formation des carrés obliques sur quatre rangs; mais le deuxième jalonneur, au lieu d'être installé, sur l'alignement tracé par le guide de l'aile et le premier jalonneur, à une distance de celui-ci un peu moindre que l'étendue du front d'une division, se place à distance de peloton du guide de l'aile; le chef de la division extrême accompagne sa file de tête jusqu'à hauteur du deuxième jalonneur, l'y arrête, et se porte ensuite à côté et en dehors de sa file de queue pour aligner sa troupe.

Les *observations relatives à la formation des carrés* concordent presque littéralement avec celles de la théorie de 1845. Les additions ou modifications que les rédacteurs belges y ont apportées ont peu d'importance. Ainsi, le n° 866 complète ce qui concerne le carré fait par un bataillon en colonne par peloton, auquel le temps manque pour former les divisions, par cette remarque : « Les ouvertures qui pourraient » se trouver dans la troisième face, à cause de l'iné- » galité du nombre des files dans les sections, seront » promptement fermées par des serre-files. » Après avoir prescrit pour les carrés sur deux rangs le feu de file et le feu par rang, à l'exclusion de tout autre, le n° 871 ajoute : « Les files des première et quatrième » faces, qui ont fait à-droite et à-gauche, tireront

» avec les rangs sur l'alignement desquels elles se » trouvent; » et, quelques lignes plus loin, après avoir parlé de la garde du drapeau : « Si le carré n'a » pas de réserve, quelques soldats seront tirés en » nombre égal dans chacune des deuxième et troisième » faces pour être répartis aux angles menacés. » Le n° 948 de l'ordonnance des chasseurs d'Orléans confiait cette mission à des *carabiniers* extraits de la quatrième face du carré. Le n° 872 belge, relatif aux feux des carrés sur quatre rangs, n'est qu'en partie semblable au n° 949 français, son correspondant. « Quand » le carré sera formé sur quatre rangs, on n'exécutera » que le feu contre la cavalerie et le feu de file. Pen- » dant l'exécution de ce dernier feu, les deux derniers » rangs ne tireront pas : ces rangs prendront la posi- » tion du soldat reposé sur l'arme, et à la batterie ou » à la sonnerie de *Cessez le feu!* ils porteront les » armes. » Les indications données, d'une part, au major qui veut couvrir par des tirailleurs sa colonne préparée pour le carré ; d'autre part, aux tirailleurs qui se rallient au bataillon, à la batterie ou à la sonnerie : *Au drapeau!* diffèrent de celles de 1845 en ce que le premier ne détache jamais moins de deux sections, prises au centre d'une division de l'intérieur, et que les seconds n'essayent point de rentrer dans le carré, qui ne doit en aucun cas s'ouvrir pour leur livrer passage, tandis que le chef de bataillon français pouvait, à la rigueur, n'envoyer qu'une section en tirailleurs, et que, si les circonstances le permettaient,

le carré ouvrait ses angles pour recevoir les chasseurs revenant au pas de course.

La *colonne contre la cavalerie* se forme, de pied-ferme et en marche, comme en France. Le n° 879 fait aux serre-files de la division de tête la recommandation, omise par le règlement français, d'appuyer vers le centre en même temps que les files restées en colonne dans la division suivante se portent en avant en obliquant pour se raccorder avec les dernières files formées en bataille, tant à droite qu'à gauche, dans leurs pelotons respectifs. Les Belges ont supprimé le pas en arrière dans le retour de la colonne contre la cavalerie à la colonne serrée en masse. Ce mouvement a lieu par des procédés analogues à ceux qui servent à rompre le carré. La division de tête avance de quatre pas; dans chaque division de l'intérieur, les pelotons de droite et de gauche vont à la rencontre les uns des autres, les files formées en bataille conversant pour suivre celles restées en colonne; la division de queue, après un demi-tour, serre à six pas de l'avant-dernière, et ses serre-files reprennent leurs places de bataille. Lorsque le major ordonne la formation de la colonne contre la cavalerie, les soldats mettent d'eux-mêmes la baïonnette au canon, s'ils ne l'ont déjà. Les commandements belges ne sont autres que les nôtres, et l'estime de la commission de Bruxelles pour cette sorte de carré n'est pas moindre que celle qui a inspiré aux rédacteurs de 1845 le n° 962 de leur *école de bataillon*, dont le n° 885 belge est la reproduction textuelle.

Le titre V du règlement du 5 avril 1860 traite des *colonnes de compagnie* et des *tirailleurs*. Toutes les compagnies d'un régiment belge indistinctement sont exercées, sous la direction de leurs capitaines, au service de tirailleurs. « Les compagnies désignées pour » ce service, dit le n° 2 du titre en question, seront » formées en colonnes de compagnie, cet ordre se » prêtant particulièrement bien au combat en tirail- » leurs, soit pour couvrir le front, les flancs ou les » derrières du bataillon, soit pour garnir les inter- » valles entre les bataillons, quand ceux-ci chargent » l'ennemi en colonnes, soit enfin pour servir de ré- » serve et de soutien au bataillon, alors qu'il attaque » ou qu'il est attaqué dans l'ordre déployé. »

La *colonne de compagnie* est le plus souvent établie *par section à demi-distance en arrière de la première ou de la quatrième section*. Elle se met en carré d'après les principes prescrits pour le bataillon. Les chefs des sections qui font partie à droite, partie à gauche en bataille, conservent le commandement de la demi-section qui n'a pas de sous-officier pour guide; le sous-officier guide commande l'autre demi-section; le capitaine, les chefs de section et de demi-section, les serre-files et les cornets entrent dans le carré. Lorsqu'un bataillon doit être couvert par ses tirailleurs, soit sur le front, soit sur les flancs, la compagnie de *tirailleurs de droite* et celle de *tirailleurs de gauche* se partagent généralement l'espace de terrain à occuper. Chacune d'elles déploie une section. Une deuxième section sert de *soutien*, à 150 pas en arrière du centre

de la ligne, avec mission de porter les cartouches aux tirailleurs, de boucher leurs vides, de les relever et de leur servir de point de ralliement. Les deux autres sections se tiennent en *réserve* à 200 pas du soutien, dans le cas où le corps principal se trouve au moins à 350 pas de la ligne de tirailleurs. Lorsque les tirailleurs sont plus rapprochés du corps principal, les réserves restent en colonne à la place assignée par la théorie à leurs compagnies respectives dans les divers mouvements du bataillon, soit qu'il manœuvre isolément, soit qu'il fasse partie d'une ligne. Avec des compagnies trop faibles pour fournir des sections d'au moins huit files, les colonnes de compagnie ne sont composées que de deux subdivisions, d'un peloton chacune. Les tirailleurs n'ont plus alors qu'un soutien sans réserve.

L'*instruction pour les tirailleurs* s'étend assez longuement sur les règles tactiques du combat en ordre dispersé. Contre la cavalerie, les dispositions diffèrent peu des nôtres. Ainsi, il n'est pas nécessaire de replier une ligne de tirailleurs inquiétée par des cavaliers en fourrageurs. « Le tirailleur, dit le n° 80, doit bien se » convaincre qu'en rase campagne il n'a rien à redou» ter d'un cavalier isolé, et que, dans un terrain acci» denté, il lui est supérieur, s'il conserve son sang» froid et son calme. On s'attachera à lui faire com» prendre qu'il est essentiel de gagner le côté droit du » lancier ou le côté gauche de tout autre cavalier, de » chercher à donner un coup sur le nez du cheval et » à lui enfoncer la baïonnette dans le flanc, mais

» jamais dans la poitrine; enfin, que son coup de feu » doit être réservé comme dernière ressource. » Si les cavaliers s'avancent pour charger les tirailleurs, les *camarades de combat* exécutent le *ralliement par quatre*. Si ces petits carrés sont jugés trop faibles par le capitaine, la section déployée opère le *ralliement par section* en cercle plein autour du groupe du centre ou de tout autre groupe de l'intérieur avantageusement posté. Le soutien menacé se forme également en cercle. Les officiers et les sous-officiers veillent à ce que le *feu ne soit dirigé que sur les points où il peut être efficace*. Le *ralliement sur le soutien* a lieu en carré par les mêmes principes que notre *ralliement sur la réserve*. Les divers groupes de tirailleurs, se dirigeant au pas de course sur le soutien, doivent avoir soin *de ne pas le masquer*. Les Belges ne ploient perpendiculairement en arrière de l'une et de l'autre section que deux files de chaque aile. Les guides de droite et de gauche du soutien se portent en arrière avec les files de leurs ailes respectives, puis reculent à hauteur du second rang. Les deux guides de la section ralliée viennent se placer devant eux au premier rang et constituer ainsi la file du centre de chacune des deuxième et troisième faces du carré. Pendant que la section déployée se rallie sur le soutien, la réserve, à moins d'ordres contraires, se porte derrière l'aile du bataillon qui lui est affectée. Si le bataillon se trouve en colonne, prêt à faire le carré, elle forme le peloton en marchant, et se porte à la rencontre de la réserve des tirailleurs de l'autre aile, afin de composer avec

elle la dernière division de la colonne, et, s'il y a lieu, la quatrième face du carré. Le major peut toutefois, s'il craint que sa ligne de tirailleurs soit coupée du bataillon, au lieu de retirer les réserves derrière le bataillon, les envoyer à la rencontre des soutiens. Les compagnies de tirailleurs réunies formeront alors deux carrés échelonnés, profiteront de tous les moments de répit que leur laissera la cavalerie ennemie pour battre en retraite et occuper les positions les plus convenables pour flanquer le carré du bataillon et croiser leurs feux avec les siens.

Dans le *ralliement sur le bataillon*, les sections de réserve se replient les premières. Les tirailleurs et les soutiens démasquent rapidement le front du bataillon et rejoignent au pas de course leurs réserves respectives. Si le bataillon est prêt à former le carré, le major peut faire entrer les sections de tirailleurs et de soutiens dans la colonne; elles serrent alors sur l'avant-dernière subdivision et constituent la réserve du carré. Si le carré est fait à l'arrivée des tirailleurs, il lui est interdit de s'ouvrir pour les laisser passer. Ils se jettent alors aux pieds des hommes du premier rang et se groupent aux angles dans la position prescrite en pareil cas pour les tirailleurs français. Une section isolée surprise pendant le ralliement se massera en cercle plein. Deux sections réunies feront le carré usité dans le ralliement sur les soutiens. Trois sections se mettront en carré par les mêmes procédés que la compagnie entière.

Le ralliement des tirailleurs sur un carré a sug-

géré aux rédacteurs du règlement belge les remarquables observations suivantes : « Le ralliement d'une » ligne de tirailleurs sur un bataillon formé en carré » est toujours un mouvement fort critique qui exige » de la part des officiers et de la troupe infiniment de » calme et de sang-froid ; mais il n'est pas hors de » propos de faire observer ici que la plus grande » portée et la plus grande précision dans le tir, qu'ont » acquises les armes à feu, doivent rendre l'emploi des » carrés beaucoup moins fréquent. On ne devra plus » guère avoir recours à cette formation que lorsqu'un » bataillon se verra enveloppé par une cavalerie nombreuse et très-entreprenante. Dans la majeure partie » des cas, un bataillon déployé, avec ses compagnies » de tirailleurs formées à droite et à gauche en bataille en potence en arrière de ses ailes, pourra facilement tenir la cavalerie à distance. Si l'on veut » donner plus de solidité au bataillon, on le ploiera » sur quatre rangs, ainsi que les compagnies en potence, et l'on fera exécuter les feux de rang à bonne » portée. Formé dans cet ordre, un bataillon bien » exercé dans le tir n'aura rien à redouter des attaques » de la cavalerie. Les sections déployées en tirailleurs » démasqueraient rapidement le front et viendraient » se rallier derrière le bataillon où elles pourraient » encore fournir du feu contre les cavaliers qui voudraient le tourner. »

Les *évolutions de ligne* belges n'ont pas été modifiées depuis 1833. L'ancienne ordonnance est toujours en vigueur et ses prescriptions relatives aux carrés n'ont

avec celles de l'ordonnance française de 1831 que des différences peu sérieuses. Ainsi, par exemple, dans les carrés de deux et de trois bataillons, ce seraient les compagnies de tirailleurs qui fourniraient la réserve, si la théorie des grands carrés n'était point passée, en Belgique, à l'état de lettre morte. Ces carrés ne subsistent encore dans les évolutions de ligne de nos voisins que parce qu'elles sont la copie presque textuelle des évolutions de 1831 dans lesquelles, comme on l'a vu, cette sorte de formation occupait une place importante. Aussi n'est-ce point à tort que j'ai fait observer, à propos des opinions du maréchal Bugeaud sur les carrés, qu'aujourd'hui toutes les nations étrangères rejettent les carrés de plusieurs bataillons, tandis que la France seule, exagérant le respect du passé, les conserve trop scrupuleusement dans ses règlements de manœuvres.

Carrés des Suisses; carré Veillon. — L'organisation de l'armée suisse a pour base ce principe qui constitue l'article 1er de la loi génevoise de 1815 : *Tout homme est soldat et se doit au service de la patrie.* La milice suisse est particulièrement apte à soutenir un choc avec opiniâtreté. Mais Carrion-Nisas la regarde comme « peu propre aux siéges, aux assauts, aux affaires de » poste. » — « Elle bravait les charges de cavalerie, » dit le général Bardin, quand les hommes de pied » des autres nations n'avaient encore ni tactique, ni » solidité; elle triompha pour son coup d'essai des » ducs d'Autriche. » Le fantassin suisse est de plus

excellent tireur. L'adresse des *carabiniers* est devenue proverbiale. On lit dans le tome XXVII du *Spectateur militaire* qu'en 1838, la Confédération possédait de 20 à 30000 carabiniers « en état de percer à 100 pas » une assiette d'étain ». Autrefois la Suisse était une pépinière de soldats mercenaires pour tous les pays. La plus ancienne *capitulation* date de 1444. Une loi fédérale du 30 juillet 1859 prohibe le service militaire à l'étranger ; mais elle n'est pas rigoureusement observée. La constitution militaire de la Suisse manque d'uniformité et de cohésion. La guerre civile du *Sonderbund*, en 1847, pendant laquelle les milices ne justifièrent pas leur vieille réputation, a fait ressortir les vices du système de la *landwehr*. Les ordonnances militaires ne sont uniformes pour les vingt-deux cantons que depuis 1817.

L'infanterie de la Confédération suit actuellement un *règlement d'exercice* adopté par *arrêté de l'assemblée fédérale du* 26 *juillet* 1856. Il se divise en *école du soldat*, *école de peloton et de compagnie*, *école de bataillon*, *école de brigade* et *service de l'infanterie légère*. La transformation des fusils d'infanterie au système Prélat-Burnand ayant nécessité quelques changements dans le maniement d'armes et dans les charges, l'école du soldat a subi de légères *modifications* qui ont été portées à la connaissance des officiers en date du 5 avril 1859 par les soins du conseil fédéral. Le conseil a également autorisé le 18 novembre 1863 la publication d'une seconde édition des écoles de bataillon et de brigade.

Le bataillon normal de l'infanterie suisse comprend six compagnies, une de *chasseurs de droite* (I Jager-compagnie), une de *chasseurs de gauche* (II Jagercompagnie) et quatre de *mousquetaires* (Füsiliere). Dans le cas où les compagnies de chasseurs se séparent toutes deux du bataillon pour être employées au service de troupes légères, elles sont placées sous le commandement du *major*, qui est le second officier supérieur du bataillon. Les soldats suisses sont sur deux rangs. Les caporaux remplissent conjointement avec les sergents les fonctions de guides. Ceux qui ne sont pas employés sont répartis aux ailes des sections au premier rang. La compagnie forme une *division;* celle-ci comprend deux *pelotons* et le peloton deux *sections*. Le peloton est l'unité tactique dans les manœuvres. Les sections ne se numérotent de 1 à 4 que dans les exercices d'une compagnie isolée. Les pelotons et les divisions prennent leurs numéros d'ordre de la droite à la gauche du bataillon. La première compagnie de chasseurs se tient d'ordinaire, à distance de peloton, en arrière du bataillon déployé, le premier peloton à l'aile droite, le deuxième à l'aile gauche. La seconde compagnie de chasseurs se place à l'aile gauche du bataillon, sur l'alignement général. Si, par exception, la première compagnie de chasseurs se trouve en ligne avec les autres compagnies à l'aile droite, le numérotage des pelotons n'est pas changé. Les cinq premiers pelotons composent l'*aile droite* (rechter Flügel), et les cinq derniers l'*aile gauche* (linker Flügel) du bataillon. Le drapeau (Fahne) est au premier rang à l'avant-der-

nière file du demi-bataillon de droite, entre deux sous-officiers. Le porte-enseigne et sa garde forment trois files sur trois rangs, comme chez nous. Chaque demi-bataillon a son guide général (Hauptführer). Quelquefois les Suisses font manœuvrer les deux ailes du bataillon séparément, celle de droite sous les ordres du *commandant de bataillon*, celle de gauche sous les ordres du *major*. Ce partage du bataillon, bien que non réglementaire, peut être utile dans un pays coupé. Il a été pratiqué avec succès en 1847 à Gislikon.

Les *carabiniers* sont armés de la carabine fédérale modèle 1851, à double détente, avec hausse circulaire à clapet. Les chasseurs portent un fusil rayé de petit calibre modèle 1851, avec même hausse que la carabine. La balle de ce fusil est compressive et légèrement évidée, avec cannelures. Les mousquetaires avaient le fusil *Prélat-Burnand*, mais l'assemblée fédérale a décidé en 1862 que le fusil de chasseurs serait donné à toute l'infanterie. La transformation a été entreprise immédiatement; elle n'est pas encore complétement effectuée. L'assemblée a de plus adopté en 1863 l'établissement d'un calibre et d'une cartouche uniques pour toutes les armes portatives, à savoir le calibre de $10^{mm},4$ et la munition *Buholzer* à balle expansive. La *commission permanente de tir de la Haye*, à la suite de ses expériences de 1858, 1859 et 1860, a déclaré à l'unanimité « que le *fusil de chasseur suisse* est la » meilleure arme de guerre ». On croit que dans un temps peu éloigné les Suisses donneront à leur infan-

13

terie une arme portative se chargeant par la culasse, qui est en ce moment à l'étude.

Dès le commencement du XIVe siècle, les Suisses connurent la formation en carré, qui, chez eux comme chez les autres nations de l'Europe, se perfectionna en raison des progrès de l'art de la guerre. Avant l'adoption du règlement de 1856, l'infanterie se servait du carré vide sur deux rangs, tel qu'il est décrit dans l'ordonnance française de 1831. M. le général Dufour, trouvant les faces de ce carré trop minces, avait proposé d'y ajouter un troisième rang, qui eût été fourni par les compagnies de chasseurs, dédoublant leurs files à cet effet. Aujourd'hui, l'ordonnance fédérale n'admet plus que le carré demi-plein sur quatre rangs, formé d'après la méthode Saint-Arnaud et le *carré en masse* (Massenkarree) analogue à notre colonne contre la cavalerie.

Les articles II et III de la *sixième section* de l'*école de bataillon* renferment les détails d'exécution de ces carrés. Un bataillon en colonne serrée par division, ayant ses deux compagnies de chasseurs présentes, fait le carré comme il suit. La 1re division marche droit devant elle un nombre de pas suffisant pour laisser libre l'espace nécessaire à la conversion des 5e et 6e pelotons. L'*aide-major* et l'adjudant jalonnent de leurs personnes le nouvel alignement de la 1re division. La 2e division serre sur celle-ci de manière à présenter une épaisseur régulière de quatre rangs de soldats, tandis que les guides et les serre-files des deux divisions se réunissent pour constituer une sorte

de cinquième rang non continu, à un pied de distance du second rang de la 2ᵉ division. Ainsi s'obtient la *face d'avant*. Seuls, les guides de droite des 2ᵉ et 4ᵉ pelotons gardent leurs places de bataille derrière leurs chefs de peloton respectifs et composent avec eux la file centrale de la face. Les deux chefs de division se portent chacun derrière le centre d'une des ailes de la 2ᵉ division. Pour l'établissement de la *face de droite* et de la *face de gauche*, la 4ᵉ division serre sur la 3ᵉ, le 5ᵉ peloton doublé par le 7ᵉ se met à droite en bataille, et le 6ᵉ doublé par le 8ᵉ à gauche en bataille. Les serre-files rassemblés forment de part et d'autre un cinquième rang. Le chef du 5ᵉ peloton se place à la gauche de son peloton, ayant derrière lui dans la même file les guides de gauche des 5ᵉ et 7ᵉ pelotons. De même le chef du 6ᵉ reste à la droite du sien avec les guides de droite des 6ᵉ et 8ᵉ. Les chefs de peloton de la 4ᵉ division se tiennent chacun en arrière du centre de son peloton. La première file de droite de la face droite du carré est formée par les guides de droite des 3ᵉ et 4ᵉ divisions, derrière lesquels viennent se placer ceux des 5ᵉ et 6ᵉ; les guides de gauche de ces quatre divisions composent la première file de gauche de la face gauche. Quant à la *face d'arrière*, elle provient du doublement de la 5ᵉ division (chasseurs de gauche) par la 6ᵉ (chasseurs de droite). Toutes deux se portent en avant jusqu'à ce qu'elles aient joint les ailes des pelotons qui ont fait à droite et à gauche en bataille; elles opèrent ensuite un demi-tour et, dans cette situation, elles ont un cinquième

rang intérieur composé des serre-files et des guides de gauche du 10e et dernier peloton. Les guides de droite de ces deux pelotons et leurs chefs restent en file au centre de la face. Les chefs des deux divisions se retirent dans l'intérieur du carré vis-à-vis les milieux des ailes de la 5e. Le *porte-enseigne*, avec le premier rang de sa garde, se porte derrière le centre de la 2e division sur l'alignement des serre-files. Les deuxième et troisième rangs de cette garde se mettent en ligne et suivent les mouvements du 5e peloton. Le commandant, le major, l'aide-major, les médecins et l'adjudant entrent dans le carré. Les tambours, les trompettes de chasseurs, la musique, les sapeurs et les fraters, après s'être placés dans la colonne sur deux rangs derrière la 4e division, serrent à deux pas sur les serre-files de la 2e division au moment de la formation du carré. Si les 2e, 4e ou 5e divisions sont plus fortes que celles qu'elles doivent doubler, on fera porter en arrière pour les 2e et 4e, en avant pour la 5e, les files de ces subdivisions qui déborderaient; elles se tiendront en dedans de leurs faces respectives, prêtes à rentrer en ligne. Si le carré est attaqué, les officiers les plus rapprochés des angles veillent à ce que ceux-ci s'arrondissent. Voici quels sont les commandements prescrits par la théorie suisse. Le chef du bataillon ordonne le carré par ces mots : *Formez le carré!* (Formirt das Karree!) Alors le chef de la 1re division commande : *Première division, en avant!* (Erste Division, vorwärts!); celui de la seconde : *Seconde division, serrez!* (Zweite Division, schliesst euch!); le chef du

5ᵉ peloton : *Par peloton à droite!* (Mit Ploton rechts!); celui du 6ᵉ : *Par peloton à gauche!* (Mit Ploton links!); celui du 7ᵉ : *Septième peloton, serrez!* (Siebentes Ploton, schliesst euch!); celui du 8ᵉ : *Huitième peloton, serrez!* (Achtes Ploton, schliesst euch!); le chef de la 5ᵉ division : *Cinquième division, en avant!* (Fünfte Division, vorwarts!); celui de la 6ᵉ : *Sixième division, serrez!*) Sechste Division, schliesst euch!) Le commandement de : *Marche!* (Marsch!), fait par le commandant, est ensuite vivement répété par les chefs des 1ʳᵉ, 2ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ divisions, et par les chefs de peloton de la 3ᵉ. Puis le chef de la 1ʳᵉ division commande : *Première division, halte!* (Erste Division, halt!); le chef du 5ᵉ peloton : *A gauche, alignement! — Fixe!* (Links, richt euch! — Steht!); celui du 6ᵉ : *A droite, alignement! — Fixe!* (Rechts, richt euch! — Steht!); le chef de la 5ᵉ division : *Cinquième et sixième division! — Demi-tour, droite!* (Fünfte und sechste Division! — Ganze Wendung, Kehrt!). On voit qu'en Suisse la manœuvre du carré ne s'exécute pas plus silencieusement que chez nous.

Le règlement prévoit le cas où l'une des compagnies de chasseurs est détachée en tirailleurs. « Au commandement préparatoire de *Formez le carré*, dit le n° 72, » tout s'exécute comme dans la supposition précédente avec les différences qui se sous-entendent » d'elles-mêmes. Au commandement de *Marche*, il » en est de même. Dans ce cas, la face d'arrière du » carré n'est formée que sur deux rangs de profondeur. » Les *soutiens* de la chaîne de tirailleurs se

replient au pas de course sur le carré, dans lequel ils entrent par les angles de la face d'arrière. Les tirailleurs battent également en retraite le plus lestement possible et se groupent autour de ces mêmes angles. Les soutiens forment un peloton à l'intérieur du carré en avant de la 5ᵉ division. Le commandant peut, soit garder ce peloton en réserve, soit en dédoubler les files pour donner un troisième rang à la 5ᵉ division.

Si l'organisation du bataillon ne comporte que cinq compagnies, dont l'une est détachée, le carré se forme avec quatre compagnies d'après les principes exposés ci-dessus; on le fait alors dériver, non plus de la colonne par division, mais de celle par peloton. La face d'avant se compose du 1ᵉʳ peloton doublé par le 2ᵉ, et la face d'arrière du 8ᵉ doublé par le 7ᵉ; les sections impaires des 3ᵉ et 5ᵉ pelotons forment le premier et le deuxième rang de la face de droite, et celles des 4ᵉ et 6ᵉ le troisième et le quatrième rang; les sections paires de ces mêmes pelotons constituent, dans le même ordre, la face de gauche.

Le *carré de demi-bataillon* se fait par les procédés analogues à ceux qui servent de base au carré de bataillon. On prend seulement pour point de départ la colonne par peloton et les mots de *peloton* et de *section* sont substitués aux mots de *division* et de *peloton* dans les commandements.

Lorsqu'un carré doit faire feu, le chef commande : *Bataillon! — Armes!* (Bataillon! — Fert!) Les quatre rangs apprêtent l'arme et les deux premiers croisent ensuite la baïonnette, sans nouveau commandement.

« Le bataillon, dit le n° 75, reste dans cette position » jusqu'à ce que l'ennemi se soit assez rapproché pour » que le feu ait un résultat assuré, c'est-à-dire à cin- » quante pas environ. Le feu de carré a toujours lieu » par rangs et au commandement ; il est essentiel que » les chefs des subdivisions tiennent la main à ce que » le feu ne se convertisse pas en feu de files. » Le *feu de carré* s'exécute d'après les règles enseignées à l'*école du soldat*. L'instruction dispose sa classe sur quatre rangs, soit en faisant doubler les rangs comme pour la marche par le flanc, puis serrer les files, soit en plaçant la seconde moitié de sa troupe derrière la première. Il commande ensuite : *Feux en carré! — Peloton! — Armes!* (Karree-Feuer! — Ploton! — Fert!) Les quatre rangs ayant apprêté les armes, puis les deux premiers ayant croisé la baïonnette, comme il vient d'être dit, l'instructeur poursuit : *Troisième et quatrième rang! — Joue! — Feu! — Chargez!* (Drittes und viertes Glied! — An! — Feuer! — Ladt!) Les deux premiers rangs, afin de permettre aux deux derniers de tirer, inclinent le haut du corps un peu en avant, et plient fortement les deux genoux, le talon de la crosse reposant à terre, entre les deux pieds, l'avant-bras gauche appuyant sur la cuisse gauche. Ils se relèvent au commandement de *Chargez!* et croisent la baïonnette. L'instructeur commande alors : *Premier et second rang!* (Erstes und Zweites Glied!), et ces deux rangs apprêtent les armes ; puis il ajoute : *Joue! — Feu! — Chargez!* ou *Croisez armes!* (An! — Feuer! — Ladt! *oder* Fällts Gwehr!) et le feu continue

de cette façon en alternant entre les deux premiers et les deux derniers rangs. Pourtant le troisième et le quatrième rang peuvent être appelés, suivant les circonstances, à faire plusieurs feux de suite, avant que le premier et le second n'aient commencé de tirer. Un roulement met fin au feu de carré. Il ne serait pas prudent de le prolonger au delà de trois ou quatre salves consécutives; la fumée et la confusion du combat le rendrait dangereux pour les deux premiers rangs. L'avantage de ce genre de feu est d'avoir toujours une réserve d'armes chargées. L'ordonnance recommande de ne point ouvrir le feu avant que la cavalerie soit arrivée à cinquante pas et de viser au poitrail du cheval. Dans les carrés qui ont une ou plusieurs de leurs faces disposées sur deux rangs, si le feu est commandé en même temps à une face sur quatre rangs et à une face sur deux, le rang intérieur de cette dernière exécute tout ce qui est prescrit pour les troisième et quatrième, et le rang extérieur ce qui est prescrit pour les premier et deuxième, en observant toutefois que le premier rang n'a pas lieu de se baisser.

Dans leurs *rassemblements* de troupes, les Suisses exercent les carrés à se défendre pár le feu de bataillon (Bataillonsfeuer) et par le feu de files (Rottenfeuer), dont le règlement autorise l'usage en face de la cavalerie, tout en les déclarant inférieurs, dans ce cas, au feu de rangs (Gliederfeuer). Les troisième et quatrième rangs ont l'arme au bras ou reposée pendant que les deux premiers tirent.

Le chef du bataillon fait marcher le carré dans

toutes les directions aux commandements de : *Carré, face en avant!* (ou *face à droite*, *face à gauche*, *face en arrière*) — *Bataillon, en avant!* — *Guide au centre!* (*guide à gauche* ou *guide à droite*, si le carré se meut par la face de droite ou par celle de gauche)— *Marche!* [Karree, vorwarts Front! (*oder* rechts, links, rückwarts Front) — Bataillon, vorwarts! — Führer auf die Mitte! (Führer links *oder* Führer rechts) —Marsch! Les faces qui font par le flanc ne doublent pas les files, ce qui doit rendre leur marche très-flottante, si peu qu'elle se prolonge. Les chasseurs groupés aux angles du carré suivent le mouvement. Le carré s'arrête et fait face de tous côtés aux commandements de : *Bataillon!* — *Halte!* — *Face en dehors!* (Bataillon! — Halt! — Feldwarts Front!).

Pour rompre le carré, le chef commande : *Formez la colonne!* (Erstellt die Kolonne!) Le chef de la 1re division la porte à huit pas en avant, et le chef de la 2e fait avancer la sienne de trois. Le chef du 5e peloton dit : *Cinquième peloton!* — *Par file à gauche!* — *Marche!* (Fünftes Ploton! — Mit Rotten links! — Marsch!); celui du 6e : *Sixième peloton!* — *Par file à droite!* — *Marche!* (Sechstes Ploton! — Mit Rotten rechts! — Marsch!) Les deux pelotons vont à la rencontre l'un de l'autre et sont arrêtés et remis face en tête aux commandements de : *Halte!* — *Front!* (Halt! — Front!) Les chefs des 7e et 8e reforment également leur division en faisant déboiter, le premier quatre files de son aile gauche en arrière, et le second quatre

files de son aile droite; ils commandent, l'un : *Septième peloton! — Par file à gauche! — Marche!* (Siebentes Ploton! — Mit Rotten links! — Marsch!), et l'autre : *Huitième peloton! — Par file à droite! — Marche!* (Achtes Ploton! — Mit Rotten rechts! — Marsch!) Le chef de la 5e division prend sa distance, après avoir fait faire demi-tour à sa troupe; il commande : *Cinquième division, en avant! — Marche! — Halte!* (Fünfte Division, vorwarts! — Marsch! — Halt! (Les chefs des subdivisions, les guides, les serre-files reprennent leurs places de bataille; le grand et le petit état-major sortent du carré. Le chef du bataillon, voyant la colonne à peu près reformée, rectifie la position des guides de gauche; il est assisté de l'aide-major et de l'adjudant. Pour cela il commande : *Guides sur la direction! — A gauche, alignement!* (Führer auf die richtung! — Links, richt euch!) Dans le cas où le bataillon a des compagnies détachées en tirailleurs, les chasseurs, rentrant de la chaîne, se rassemblent en arrière de la dernière subdivision, afin d'y réorganiser leurs pelotons.

Le carré dérivant de la *colonne d'attaque*, ou colonne double, se forme identiquement comme celui qui provient de la colonne serrée simple. Ici, le porte-enseigne, accompagné des deux sous-officiers ou caporaux de droite et de gauche du troisième rang de sa garde, va se placer dans l'intérieur du carré en traversant le centre des deux premières divisions. Les chefs de peloton et leurs guides de droite s'effacent

pour le laisser passer. Les deux sous-officiers du deuxième et du troisième rang de sa file avancent au premier et au deuxième.

« La formation du *carré en masse*, dit le n° 80 de » l'*école de bataillon*, a lieu surtout lorsqu'un bataillon est trop faible pour former un carré vide, ou » lorsque le temps manque pour former celui-ci. » Il s'exécute, en partant, de la colonne serrée aux commandements de : *Carré en masse ! — Face en dehors !* (Massenkarree ! — Feldwärts Front !). La subdivision la plus avancée se porte en reculant contre la suivante pour la doubler. Les guides et les serre-files des deux subdivisions se réunissent rapidement derrière elles comme dans le carré ordinaire. La dernière subdivision serre également sur l'avant-dernière, et toutes deux font demi-tour. Elles ont, de même que les deux premières, un cinquième rang composé de guides et de serre-files. Les chefs des subdivisions intérieures bouchent les intervalles latéraux qui sont devant eux au moyen de files prises au centre de ces subdivisions en nombre suffisant pour remplir les vides sur une profondeur de quatre rangs. Les files désignées rompent en avant et successivement, les unes à droite, les autres à gauche. Les hommes des files restées en colonne se tournent face en dehors. Dans une colonne par division, par exemple, ce sont les files de gauche du peloton impair qui rompent vers la droite, et celles de droite du peloton pair qui rompent vers la gauche. Les guides des subdivisions intérieures entrent dans les créneaux les plus voisins et s'y placent face en

dehors. Le porte-enseigne se retire dans le carré. Le personnel du grand et du petit état-major en fait autant, passant à cet effet, autant que possible, par les intervalles qui séparent l'avant-dernière subdivision de la précédente. Ces deux espaces vides doivent être fermés par des files extraites du centre de l'avant-dernière subdivision, bien que l'ordonnance suisse ne le spécifie pas. Les fonctions des chasseurs relativement au carré en masse ne diffèrent pas de celles qui leur ont été assignées dans le cas du carré sur quatre rangs. Lorsque le carré en masse se voit attaqué, son chef commande : *Bataillon ! — Armes !* (Bataillon ! — Fert !), puis il fait exécuter les feux sur une ou sur plusieurs faces, en appliquant aux circonstances les prescriptions de la théorie. Plus les subdivisions de la colonne appelée à former le carré en masse sont faibles, plus elles doivent avoir soin de ne pas perdre leurs distances. Au besoin même, la distance habituelle de cinq pas d'un guide à l'autre peut être réduite. C'est là le seul moyen d'opposer à la cavalerie une masse bien compacte. « Ce qui importe surtout dans ce mouve-
» ment, observe le règlement, c'est la rapidité ; celle-
» ci ne doit cependant pas nuire à l'ordre général par
» trop de précipitation. Il n'est pas nécessaire que cha-
» cun occupe la place qui lui est assignée d'ordinaire,
» mais ce qui garantit la sécurité de la colonne, c'est
» que les forces soient utilement employées et que les
» vides soient remplis promptement par les hommes
» disponibles les plus rapprochés ; cela donnera du
» reste plus d'espace dans l'intérieur de la colonne,

» à l'état-major, aux tambours et à la musique. » Le carré en masse se rompt au commandement de : *Formez la colonne !* (Erstellt die Kolonne!). La première division avance de quelques pas; la dernière reprend ses cinq pas de distance, en reculant; chacun se remet à sa place. Le chef du bataillon assure ensuite la position des guides, s'il le juge nécessaire, par les procédés et les commandements usités après que le carré sur quatre rangs vient d'être rompu.

Si un bataillon se trouve surpris par la cavalerie ennemie, au moment où il est en pleine manœuvre de déploiement ou de formation de colonne, le commandant fait sonner ou battre à plusieurs reprises le signal de *rappel*, ou bien encore il crie : *Formez le groupe !* et les pelotons se rallient rapidement en hérissons autour de leurs chefs. La *formation du groupe* (Bildung der Masse) est expliquée dans le règlement sur le *service de l'infanterie légère* (*n°* 23 *et suivants*). Elle a lieu par peloton ou par section. Pour rallier en groupe une subdivision déployée en tirailleurs, son chef fait sonner trois fois de suite le rappel, soit sur un point de la chaîne elle-même, soit à une certaine distance en arrière, en ayant soin qu'il n'y ait pas trop de chemin à parcourir. Les files dispersées rejoignent le plus promptement possible le chef de la subdivision et constituent autour de lui un cercle serré, les hommes se tournant le dos et faisant face en dehors, sur trois, quatre et même cinq rangs de profondeur. Les carabiniers mettent la baïonnette au canon pendant le ralliement. Le groupe entier conserve l'arme au pied

jusqu'au commandement de : *Peloton* (*Section*) ! — *Armes!* (Ploton [Zug] ! — Fert!) Alors les rangs extérieurs croisent l'arme et la partie du groupe exposée à l'attaque commence le feu, s'il y a lieu. Les soldats, quoique disposés en masse compacte, ne doivent point être entassés les uns sur les autres, parce qu'ils perdraient ainsi l'aisance nécessaire à une bonne défense. Si la chaîne était surprise par les cavaliers ennemis en fourrageurs avant qu'elle ait eu le temps de former le groupe, les tirailleurs s'efforceraient de se réunir dos à dos par deux ou par quatre *camarades de combat* et croiseraient la baïonnette dans cette position. Lorsque le chef du groupe veut battre en retraite sur le corps de *soutien*, il se place en dehors de sa troupe, dans la direction vers laquelle elle doit marcher, et commande: *En masse à moi!* — *Marche!* (In Masse mir nach!— Marsch!) Les hommes se tournent du côté indiqué et la marche s'exécute, avec calme, sans quitter l'ordre circulaire. Le groupe s'arrête et se remet face en dehors aux commandements de : *Peloton!* — *Halte!* — *Face en dehors!* (Ploton! — Halt! — Feldwärts Front!) Pour desserrer le groupe et reformer la subdision sur deux rangs, suivant la taille des soldats, le chef commande : *Formez le peloton!* (Erstellt das Ploton!)

Une chaîne de tirailleurs menacée par la cavalerie essayera de gagner une position où les chevaux ne puissent la suivre. En terrain uni et découvert, la chaîne et son soutien se rallieront par groupes et chercheront à faire jonction le plus rapidement possible. Si des cavaliers isolés s'avancent pour exciter les fantas-

sins ainsi groupés à tirailler, l'officier commandant permettra à quelques hommes seulement de faire feu et veillera sévèrement à ce que personne ne tire, si ce n'est les soldats désignés. Dans le cas d'une charge contre les groupes, on la laisserait approcher jusqu'à cinquante pas au moins avant de se servir des armes et l'on viserait plutôt les chevaux que les cavaliers. Comme il arrive souvent que derrière la subdivision lancée à la charge, une deuxième et même une troisième se tiennent prêtes à renouveler l'attaque, les tirailleurs rechargeront leurs armes au plus vite; si le temps leur manque, ils croiseront la baïonnette. « Lorsqu'une troupe attaquée par la cavalerie ennemie, observe le n° 75 du *service de l'infanterie légère*, » fait comme il vient d'être dit, lorsque l'officier qui » commande le groupe conserve une contenance tranquille et ne se laisse pas entraîner par les tirailleurs » ennemis à perdre son feu; lorsque les hommes sont » bien attentifs aux commandements de leurs officiers, » et qu'aucun d'eux ne tire sans ordre, il est tout à » fait probable qu'aucune cavalerie, même en rase » campagne, ne pourra enfoncer le groupe. » Les prudentes recommandations du règlement suisse ne seraient point déplacées en France, où le fantassin est si peu avare de ses munitions lorsqu'il combat en tirailleur. Il n'y a qu'un cas où, pour me servir d'une expression du maréchal de Saxe, cette *misérable tirerie* a sa raison d'être; c'est celui où il s'agit de masquer par de la fumée les mouvements d'une ligne de bataille.

L'art de se défendre contre un cavalier isolé est enseigné au tirailleur dans la *troisième section* de l'*École du soldat*, qui traite de l'*escrime à la baïonnette*. L'article IV de cette section contient les *règles pratiques pour le combat* du fantassin, 1° contre le lancier, 2° contre le cavalier armé du sabre. On y trouve des recommandations analogues à celles de l'*instruction pour les tirailleurs* belges. Ainsi, le fantassin cherchera à gagner le côté droit du lancier; « car les » coups de pointe portés avec la lance à droite, de » côté et en arrière ne peuvent être portés avec une » certaine sûreté que par des lanciers particulière- » ment bien exercés, parce que le lancier pour porter » ces coups est gêné par son propre dos ». Contre le cavalier armé du sabre, le fantassin doit se maintenir, autant que possible, de côté et à hauteur de l'arrière-main du cheval et profiter de l'instant où le cavalier lève le bras pour lui appliquer un vigoureux coup de baïonnette dans la partie qui est découverte. « Les » coups de pointe, dit le règlement, sont plus faciles à » porter contre la partie inférieure du corps que contre » la poitrine du cavalier. » Les Suisses, comme les Belges, regardent le coup de baïonnette donné sur la tête du cheval comme un excellent moyen d'effrayer l'animal et d'occuper le cavalier. Afin de mieux porter ce coup, l'escrimeur se baisse, puis se relève subitement en lançant l'arme; ce brusque mouvement fait peur au cheval, surtout s'il est accompagné d'un cri aigu, comme le conseille l'ordonnance.

Les Suisses ont adopté la formation et les manœuvres

en colonne de compagnie, que leur illustre compatriote, le général Jomini, signalait dès l'année 1808 à l'attention des tacticiens. La *colonne par compagnie* se met en carré d'après les principes posés pour le carré de bataillon. Si la cavalerie ne lui laisse pas le temps de prendre une disposition régulière, elle se forme en groupe de la manière prescrite pour les ralliements des tirailleurs.

La brigade d'infanterie suisse se compose ordinairement de quatre bataillons, quelquefois de cinq ou de six, et d'un certain nombre de compagnies de carabiniers. Elle est placée sous les ordres d'un colonel fédéral, qui a le titre de *commandant de brigade*. Les grands carrés de plusieurs bataillons sont proscrits par le règlement suisse. Une brigade, menacée par la cavalerie, sera disposée par son chef en carrés d'un seul bataillon aux commandements de : *Brigade!* — *Carrés!* (Brigade! — Karrees!) Les chasseurs seront immédiatement rappelés. « Après la formation des » carrés, dit le n° 29 de l'*école de brigade*, on tâchera » de placer ceux-ci en échelons à courte distance en » faisant avancer ou reculer les uns ou les autres, » pour pouvoir, sans courir de danger, établir un feu » croisé. » Les carabiniers placés en première ligne se retireront à hauteur de la seconde; ils y resteront jusqu'au moment de la rupture des carrés. Si le temps manque aux carabiniers pour effectuer cette retraite, ils se formeront en *carrés de compagnie*, ou se rallieront en groupes qui iront, si faire se peut, se poster en échelons en arrière des bataillons de la première ligne

et à mi-distance de la deuxième. Ces petites masses fourniront ainsi aux carrés un excellent flanquement. Dans le cas où les carabiniers auraient formé la chaîne conjointement avec les chasseurs, leurs soutiens essayeraient de se réfugier dans les carrés les plus voisins pour y servir de réserves, comme ceux des chasseurs, et les tirailleurs de ces compagnies se réuniraient à ceux des chasseurs. Pour faire marcher les carrés dans une direction quelconque, les arrêter et reformer les bataillons en colonnes, le chef de la brigade emploie les commandements de : *Brigade!* — *En avant!* ou *En retraite!* ou *Mouvement à droite!* ou *Mouvement à gauche!* (Brigade! — Vorwarts! *oder* Rückzug! *oder* Rechtsmarschiren! *oder* Linksmarschiren!), *Brigade!* — *Halte!* (Brigade! — Halt!) et *Brigade!* — *Formez la colonne!* (Brigade! — Erstellt die Kolonne!) Les commandants de bataillon et les chefs de division exécuteront ce qui est prescrit à l'*école de bataillon*.

Au rassemblement de troupes de la Haute-Argovie, en 1863, M. le colonel fédéral Veillon, commandant la 3e division, dans une instruction adressée à ses chefs de brigade d'infanterie, indiquait une manière de former le carré qui rappelle la *Plésion* de Joly de Maizeroy et certaines dispositions employées par l'infanterie française dans les guerres du premier Empire. Les deux compagnies de chasseurs étant détachées en tirailleurs, les 1re et 4e compagnies du centre viennent se placer en colonne, à cinq pas de distance, derrière les 2e et 3e. Dans cette position, la *double-division* de

la tête peut tirer sur l'ennemi et se coucher ensuite par terre, si l'on a besoin du feu de celle de la queue. Dans le cas où il n'y a qu'une seule compagnie de chasseurs en tirailleurs, l'autre se tient en arrière du bataillon, à couvert et prête à prendre part au combat. Si le bataillon est chargé par la cavalerie, son chef commande : *Doublez vos rangs! — Marche!* (Dublirt Glieder! — Marsch!), et les rangs se doublent en serrant les files sur le centre, dans les 1re et 2e compagnies par le flanc gauche, dans les 3e et 4e par le flanc droit. Les rangs doublés des 2e et 3e compagnies se remettent face en tête et ceux des 1re et 4e se mettent face en arrière. Le mécanisme du doublement des rangs est enseigné aux n°s 40 et 41 de l'*école du soldat*. Il est identique avec celui de la théorie française, si la formation a lieu par le flanc droit; mais, pour doubler par le flanc gauche, « le second rang fait un pas de » côté à gauche, les files impaires restent à leur place; » les files paires font un pas de côté à gauche et un » pas en arrière pour venir se placer à la gauche des » files impaires. » Dès qu'il a achevé son commandement, le chef du bataillon fait sonner le *ralliement* des chasseurs. Les chasseurs de droite accourent immédiatement pour former la face de droite du rectangle commencé, et les chasseurs de gauche celle de gauche, en se mettant autant que possible sur quatre rangs. Le commandant, le major, l'aide-major, les médecins, l'adjudant, les tambours, les trompettes, la musique, les sapeurs et les fraters se retirent dans le vide intérieur. Le drapeau et sa garde se placent comme

dans le carré dérivant de la colonne d'attaque. Le carré se rompt aux commandements de : *Ouvrez les files! — Marche!* (Oeffnet euch! — Marsch!) et par les procédés inverses de ceux qui ont servi à le former. Je ne rechercherai pas jusqu'à quel point le carré de M. le colonel Veillon réunit les cinq caractères qui, d'après l'excellent *Cours de tactique* de M. le général Dufour, constituent une bonne manœuvre : *la simplicité, la sûreté, la promptitude, la précision, un commandement clair et bref.* Mais je ferai observer que s'il répond à l'opinion du général Jomini, qu'en certaines circonstances les carrés doivent « présenter la forme » d'un rectangle afin d'avoir une plus longue ligne de » feux du côté de l'ennemi », il est en opposition avec le principe posé par le maréchal Bugeaud : « En » étendant les faces d'un carré, si l'on augmente son » feu, on augmente dans la même proportion le nombre » de ses ennemis. »

Carrés de l'infanterie des États-Unis d'Amérique. — Le règlement d'exercice et de manœuvres de l'infanterie des États-Unis d'Amérique (*U. S. infantry tactics, for the instruction, exercise, and manœuvres of the United-States infantry*) est une compilation souvent textuelle des ordonnances françaises de 1831 et surtout de 1845. Les planches de maniement d'armes de l'édition imprimée à Philadelphie représentent des soldats en costume français, chasseurs et fusiliers, et la musique des sonneries (*music of the calls*) ne diffère presque pas de celle adoptée pour nos clairons (*instruction for the chief bugler and drum major*).

La théorie américaine comprend tout ce qui est relatif aux troupes de ligne et aux troupes légères (*including infantry of the line, light infantry, and riflemen*). Elle date du 1er mai 1861, Simon Cameron étant secrétaire de la guerre (*authorized and adopted by the secretary of war. May* 1, 1861).

Le régiment fédéral, formé d'après le système anglais, a dix compagnies (*a regiment, is composed of ten companies*), avec lesquelles le colonel compose à volonté un ou deux bataillons. Dans le second cas, le lieutenant-colonel commande un des bataillons et le major l'autre. Avant la dernière guerre, les régiments d'infanterie régulière étaient organisés à deux bataillons de huit compagnies, chacun d'eux étant placés sous les ordres d'un major. Ils ont été mis sur le même pied que les régiments de *volontaires*. Mais le règlement a conservé pour les manœuvres le fractionnement du bataillon en huit compagnies. La *compagnie* se partage en deux *pelotons* et le peloton en deux *sections*.

L'infanterie des États-Unis se range sur deux rangs (*in two ranks*). Elle est armée de carabines et de fusils rayés de tous les modèles, mais principalement de modèles anglais. Le fusil rayé modèle 1857, fabriqué à la manufacture de Springfield, dans le Massachussets, et la carabine du même modèle provenant de Harper's Ferry, en Virginie (établissement incendié au début de la campagne de 1861), sont deux armes de guerre de petit calibre parvenues à un haut degré de perfectionnement. Les hausses sont à curseur et les balles à

évidement conique. Trois régiments de carabiniers sont porteurs d'une *carabine-revolver* à cinq coups dont on fait le plus grand éloge. L'axe du cylindre tournant, au lieu d'être parallèle à celui du canon, lui est perpendiculaire, le chien s'abat sur le côté.

Les quatrième et cinquième articles de l'instruction pour les tirailleurs (*instruction for skirmishers*) renferment les ralliements (*rally*), la formation de la colonne et du carré de compagnie (*form column, and form square of the company*) et l'éparpillement du bataillon en tirailleurs (*deploy the battalion as skirmishers*), sans aucune différence notable avec les articles IV et V de l'instruction de 1845 pour les chasseurs d'Orléans. On observera seulement que les ralliements par sections et par pelotons (*rally by sections, rally by platoons*) représentent nos ralliements par demi-sections et par sections.

L'article XIV de la cinquième partie de l'école de bataillon (*school of the battalion*) contient identiquement les mêmes dispositions contre la cavalerie (*dispositions against cavalry*) que l'article correspondant de l'ordonnance précitée, à savoir : le carré sur deux rangs (*square in two ranks*), par la colonne simple (*column by division*) et par la colonne double (*double column*), de pied ferme (*from a halt*) et en marchant (*marching*); la marche en carré, en avant ou en retraite, pour un trajet de moins de trente pas (*to march the square it in advance, or in retreat, a distance less than thirty paces*); les carrés sur quatre rangs (*squares in four ranks*); les carrés perpendiculaires (*perpendi-*

cular square) et obliques (*oblique square*) ; enfin la colonne contre la cavalerie (*column against cavalry*). Les commandements sont la reproduction des nôtres. Les observations relatives aux carrés (*remarks on the formation of squares*) sont exactement calquées sur celles de la théorie française. Les Américains font usage du pas gymnastique (*double quick step*) pour la formation des carrés, et des feux, soit de file (*to fire by file*), soit par rang (*to fire by rank*), pour leur défense.

Pour les évolutions de ligne (*evolutions of the line*), les généraux de l'école de West-Point suivent celles de l'ordonnance française de 1831. Elles ont été traduites en anglais.

Le manuel tactique de l'infanterie des États-Unis se termine par l'exposé de quelques règlements et arrêtés du Congrès relatifs à la constitution de l'armée (*articles of war*), et par un vocabulaire alphabétique contenant l'explication d'un certain nombre de termes et de locutions militaires (*Dictionary of military words and phrases*).

Carrés des puissances étrangères non comprises dans l'énumération précédente. — Je ne donnerai pas de détails sur les carrés des armées autres que celles dont j'ai parlé jusqu'ici, soit parce que les renseignements me font défaut, soit parce que ces carrés sont la reproduction de formations déjà décrites. Ainsi les petits États allemands : Bavière, Hanovre, grand-duché de Bade, Hesse-Électorale, Saxe-Royale, etc., etc., ont adopté pour la plupart les carrés de la Prusse. Quel-

ques-uns seulement ont pris les carrés autrichiens. Le carré des Wurtembergeois, comme on l'a vu, diffère des uns et des autres. L'infanterie néerlandaise exécute les carrés français de 1831 et de 1845. Le Portugal suit, en matière de carré, les prescriptions du règlement espagnol. Dans la république argentine, au Brésil, au Pérou, au Mexique, c'est aussi le règlement espagnol qui fait loi. Mais, dans ce dernier pays, il cède en ce moment la place à l'ordonnance française, qui vient d'être traduite, par les soins de la secrétairerie d'État du département de la guerre, à l'usage de l'armée nationale réorganisée. Les carrés français sont pratiqués en Turquie, en Égypte, en Grèce, en Perse et au Chili, où nos théories ont été importées par les officiers auxquels la France, à diverses époques et sur la demande des gouvernements intéressés, a confié la délicate mission d'instruire et de discipliner les troupes presque barbares de ces différents États. Le règlement de l'infanterie égyptienne et celui de l'infanterie turque, par exemple, ne sont que la traduction littérale de notre règlement de 1791. La première de ces deux traductions est écrite en arabe; mais les commandements sont faits en langue turque.

Cette influence de la tactique française tend chaque jour à s'accroître, surtout depuis qu'on la voit si brillamment appliquée sur les champs de bataille des cinq parties du monde. S. A. le prince Frédéric de Prusse, dans un mémoire qui a eu un retentissement bien mérité : *Die Kampfesweise der Franzosen*, a cherché à prouver que le plus sûr moyen de nous vaincre était

d'imiter notre tactique. Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les armées secondaires qui s'approprient nos méthodes de combat, mais bien celles des grandes puissances. Il paraît que le nouveau règlement sur l'exercice et les manœuvres des *bersaglieri,* publié à Florence le 18 mars 1866, ressemble plus encore que ceux de 1852 et de 1859 à l'ordonnance française de 1845.

Rôle du carré dans la guerre d'Afrique au commencement de l'année 1866. — Les opérations par lesquelles les colonnes du sud de l'Algérie ont ouvert la campagne de 1866, ont donné lieu, comme toutes les précédentes, à l'emploi de l'ordre en carré, tant pour combattre que pour marcher et camper. L'application la plus sérieuse de cette formation se rapporte au combat livré le 16 mars dans la plaine de Ben-Atab par une partie des troupes de Géryville contre Sidi-Ahmed-ben-Hamza.

Le 15, c'est-à-dire la veille de l'affaire, les Oulad-Ziad, fraction des Trafi, récemment rentrés dans le devoir, s'étaient laissés de nouveau entraîner par le marabout, mais non sans lui faire acheter chèrement leur défection à la cause française. Il y eut entre les dissidents et les Oulad-bou-Zian, fraction des Oulad-Ziad, un engagement dans lequel périt Bou-Dissâa, ex-agha de Boghar, le cavalier le plus vigoureux et le plus entreprenant de l'insurrection. Après l'adjonction du contingent des Oulad-Ziad, l'ennemi pouvait avoir environ 500 cavaliers et 1000 fantassins. Ces derniers

appartenaient presque tous à ces tribus pillardes du Sahara marocain, Amour, Beni-Guil, Oulad-Djerir, Douï-Meneï, qui ne reconnaissent pas d'autres maîtres que ceux que la guerre ou le fanatisme religieux leur impose momentanément.

Les Oulad-Ziad, lorsque le marabout les atteignit, étaient campés à Sedjara, au sud et à peu près vers le milieu du Chott-ech-chergui, à l'est du chemin de Saïda à Géryville. Son coup de main terminé, Sidi-ahmed se rabattit vers le sud-ouest, emmenant avec lui des troupeaux et quelque butin. En ce moment un convoi de ravitaillement, expédié de Saïda sur Géryville, faisait route, sans escorte, entre Sfisifa et Khadra et risquait par conséquent de se heurter à l'improviste contre le goum du marabout. Le colonel de Colomb avait mis ses troupes en mouvement au premier bruit de l'approche de Sidi-Ahmed. Mais il n'avait pas réussi à le surprendre, bien qu'il eût marché toute la nuit du 14 au 15 dans la direction du Djebel-Megueris. Laissant son camp établi à Kh'eneg-Azir sous la garde de six compagnies du 2e zouaves et aux ordres du commandant Le Minihy de la Ville Hervé, il se porta, le 16 au matin, vers le nord à la rencontre du convoi avec 600 hommes d'infanterie sans sacs et de cavalerie allégée et deux canons de 4, rayés, de montagne, soit : deux compagnies du 2e zouaves (capitaines Aubry et Lamothe), un bataillon du 87e de ligne (commandant Beaudoin), deux escadrons de cavalerie, 2e chasseurs d'Afrique et 1er hussards (commandant de Séréville), une section du 2e d'artillerie (capitaine Marsal), un dé-

tachement du train, et une cinquantaine de spahis et cavaliers auxiliaires du bureau arabe de Géryville.

L'ennemi parut vers huit heures. Le colonel, ayant quitté le camp avec la cavalerie une demi-heure après le gros de la troupe, se trouvait par ce fait à 1 ou 2 kilomètres en arrière du commandant Beaudoin qui fit prendre à l'infanterie, dès l'instant où le marabout lui fut signalé, et sans suspendre la marche, la disposition en carré de tirailleurs, avec réserve centrale, usitée en pareille circonstance. La première section de la 1re compagnie de zouaves, ayant derrière elle à 20 ou 30 pas la section également déployée, forma la face d'avant ; la face de droite se composa des grenadiers du 87e ; celle de gauche d'une compagnie de fusiliers et la quatrième des voltigeurs. La 2e compagnie de zouaves se tint en réserve à l'intérieur du carré, en colonne par section, suivie de l'artillerie, puis de trois compagnies de fusiliers, en colonne par peloton, enfin des mulets du train, presque tous porteurs de cacolets. Dès que la cavalerie eut rejoint l'infanterie, elle se plaça, en colonne par peloton, à 300 pas environ sur la droite et à hauteur de la première face du carré. Ce fut alors qu'on vit l'ennemi se partager en deux masses bien distinctes, celle des cavaliers se dirigeant droit sur nos cavaliers, et celle des fantassins cherchant à déborder la gauche du carré. Le colonel de Colomb, comptant sur ses escadrons pour disperser les gens à cheval et pensant que son infanterie aurait à combattre seulement les gens à pied, ordonna le rassemblement des deuxième, troisième et

quatrième faces du carré de tirailleurs sur la réserve centrale, et afin d'utiliser à l'occasion toutes ses armes à feu, disposa le bataillon du 87ᵉ et la 2ᵉ compagnie de zouaves sur une même ligne de bataille, couverte à 50 pas par les tirailleurs de la 1ʳᵉ compagnie de zouaves, dont la seconde section vint se placer sur l'alignement et à la gauche de la première. La section d'artillerie se mit en batterie à la droite et à hauteur des tirailleurs, soutenue en arrière par la 2ᵉ compagnie de zouaves, qui occupait la droite de la ligne de bataille. Le feu des tirailleurs et celui de l'artillerie s'ouvrirent à moins de 500 pas. L'ennemi s'avançait toujours, et lorsqu'il fut à bonne portée, notre cavalerie, précédée de deux pelotons de chasseurs d'Afrique en fourrageurs et flanquée par le goum auxiliaire de Géryville, s'ébranla, le fusil haut, pour attaquer la cavalerie du marabout. Mais, trop inférieure en nombre, elle dut se replier vivement sur l'infanterie, qui eut alors à soutenir à la fois le choc des cavaliers arabes, arrivant par la droite, et celui des fantassins marocains, qui profitèrent du succès momentané du goum à cheval pour se jeter sur la gauche et gagner les derrières de notre ligne. La 2ᵉ compagnie de zouaves, confiant la défense des pièces à deux escouades, exécuta avec beaucoup de calme et d'à-propos le mouvement de *par peloton à droite*. La 1ʳᵉ compagnie se rallia par petits paquets; le bataillon du 87ᵉ conversa partie à droite partie à gauche. L'infanterie française présenta ainsi à l'ennemi une sorte de fer à cheval. Il y eut un instant très-court de lutte corps à corps; après quoi, les assail-

lants, ne pouvant entamer nos rangs, et décimés par un feu de files des mieux nourris, battirent si précipitamment en retraite que, contrairement à leur habitude, ils abandonnèrent un bon nombre de cadavres sur le terrain.

Après avoir promptement reconstitué sa troupe en un carré long, éclairé à 300 ou 400 pas en avant par les spahis et les cavaliers auxiliaires du bureau de Géryville, le colonel de Colomb commença la poursuite dans la direction du sud-ouest.

Les tirailleurs d'infanterie occupaient la moitié droite de ce carré et ceux de cavalerie la moitié gauche, à savoir : sur la première face, la 1re compagnie de zouaves, les grenadiers du 87e et deux pelotons de chasseurs d'Afrique ; sur la deuxième, une section de la 2e compagnie de zouaves ; sur la troisième, un peloton de chasseurs ; sur la quatrième, deux escouades de zouaves, les voltigeurs du 87e et deux pelotons de hussards ; en réserve, les fusiliers du 87e, l'artillerie gardée par deux escouades de zouaves, et le restant des escadrons. Durant la poursuite, l'arrière-garde de Sidi-Ahmed échangea quelques coups de fusil avec les spahis et les auxiliaires de Géryville. Des groupes de cavaliers arabes s'étant montrés sur la gauche et ayant paru méditer une attaque sur la partie du carré composée de chasseurs et de hussards, le colonel de Colomb releva les tirailleurs de cavalerie par deux compagnies de fusiliers, tirées de la réserve, et conserva les deux escadrons rassemblés sous sa main, à gauche et un peu en avant de la première face, prêts à être lancés sur

l'ennemi, s'il venait à tenter de nouveau l'aventure. Les feux des fusiliers du 87e tinrent à distance ces rôdeurs incommodes et les dégoûtèrent de tout projet de retour offensif.

Le colonel de Colomb, ayant chassé devant lui pendant trois heures le marabout et son goum, qui fuyaient à toute vitesse, fit faire demi-tour à son carré et rétrograda vers le lieu du combat. On y arriva au moment même où débouchait la tête du convoi, venu de Saïda sans se douter du danger qu'il avait couru. A la tombée de la nuit, la petite colonne rentrait au camp de Kh'eneg-Azir, ramenant 22 morts et 41 blessés, la plupart légèrement atteints.

J'ai raconté le combat de Ben-Atab avec certains détails, parce que, outre l'intérêt d'actualité qui s'y rattache, il fournit par ses diverses péripéties les enseignements suivants, relatifs au carré. La meilleure formation qu'une infanterie régulière puisse opposer à un ennemi irrégulier, comme les Arabes, est l'ordre en carré, quel que soit d'ailleurs l'arrangement des troupes sur chaque face. La cavalerie, dont les propriétés sont essentiellement offensives, a toujours plus d'effet utile, lorsqu'elle est libre de ses allures et indépendante des autres armes, que si elle se trouve immobilisée sur les faces d'un carré, d'où elle dirige contre l'adversaire un feu qui n'est pas d'ordinaire très-redoutable. Dans cette position, si le chef profitait subitement d'un instant propice pour la lancer, elle occasionnerait dans le carré une trouée qui pourrait devenir fatale, si elle n'était aussitôt bouchée. De ce

ce qui précède, on a droit de conclure que, dans le cas d'un ennemi irrégulier, un carré d'infanterie, dont les faces, couvertes par un rideau de tirailleurs, présentent de distance en distance des intervalles à peu près égaux, avec du canon aux angles, constitue une excellente disposition pour la marche et le combat. Au centre se tiennent les réserves, les caissons, les équipages et au besoin la cavalerie, qui en sort par les ouvertures ménagées dans les faces, s'il y a lieu de pousser la charge, et vient au contraire s'y réfugier, si la fortune la trahit.

Applications particulières du carré à l'art de la guerre. — J'ai dit, en commençant ce travail, que je considérerais le carré comme un mode de formation spécial à l'infanterie. Je vais néanmoins jeter un coup d'œil sur l'emploi du carré par les autres armes et sur quelques applications exceptionnelles de cette figure.

Carrés de cavalerie. — La plupart des peuples de l'antiquité ignoraient l'influence de la vitesse sur la puissance des chocs, et comptaient plus sur l'effet des javelots de la cavalerie que sur la vélocité des chevaux. Aussi cette arme se rangeait-elle le plus souvent en ordre profond, à savoir : chez les Perses et les Égyptiens en gros carrés ou rectangles, chez les Scythes et les Thraces en coins ou *embolons*, chez les Thessaliens, les meilleurs cavaliers de l'Hellade, en losanges et parfois en carrés, et ainsi des autres. Les Numides, les Gaulois et les Parthes culbutaient presque dans toutes

les rencontres la pesante cavalerie romaine, parce qu'ils savaient combattre en éparpillement et tirer tout le parti possible des propriétés de leurs montures. La *turme*, ayant 10 hommes de front sur 3 de profondeur, était de forme carrée, puisque le cheval est trois fois plus long que large. Elle se plaçait sur le front ou sur le flanc de la *légion*. Dans les moments difficiles, les *chevaliers* préféraient mettre pied à terre et se mêler à l'infanterie. Les cavaliers auxiliaires étaient disposés en carrés, en losanges ou en triangles, suivant les habitudes de leurs nations respectives.

La cavalerie féodale chargeait en haie, c'est-à-dire sur un seul rang, et cherchait les prouesses individuelles. Pour retrouver des carrés de cavalerie, il faut atteindre le XVI[e] siècle. La cavalerie allemande est la première qui ait abandonné la formation sur un rang. Elle combattit d'abord en coin et ne tarda pas à adopter la masse carrée encadrée par les lances. Défaite à Pavie et à Saint-Quentin par les escadrons tudesques, la gendarmerie française sentit la nécessité d'imiter l'ordonnance profonde de ses adversaires. Bientôt toutes celles des nations européennes qui n'avaient pas encore renoncé à l'ordre mince suivirent cet exemple. Mais la renaissance de la cavalerie fit disparaître à tout jamais des champs de bataille ces lourdes masses carrées d'hommes à cheval, difficiles à manier, qui méconnaissaient le principe fondamental de la tactique de leur arme, ainsi formulé par Napoléon : « *La force* » *de la cavalerie est dans son impulsion.* »

Bien que le carré soit banni en théorie des habi-

tudes des cavaliers modernes, il peut se rencontrer, dans la pratique de la guerre, des cas où il soit utile d'y recourir, entre autres celui où des escadrons, s'aventurant en plaine hors de portée de tout soutien, seraient coupés et enveloppés par des forces supérieures. Deux fois, en Égypte, Kléber, surpris avec une faible escorte, dut son salut à l'idée qu'il eut de former ses *guides* en carré. En 1813, au combat de Juterbock, la division de dragons du général Defrance fit le carré contre les Cosaques. Les retraites de Moscou et de Leipsig présentent d'autres exemples de semblables carrés, opposés par nos cavaliers aux troupes irrégulières des Russes. Dans cet ordre, les lanciers croisaient la lance. Le fameux *escadron sacré*, commandé par Grouchy et Sébastiani, marchait en carré.

Les campagnes d'Afrique ont donné plusieurs fois l'occasion à nos chasseurs à cheval de former le carré autour d'une infanterie exténuée de fatigue et mourant de soif. Mais le plus souvent ce fut à pied que nos cavaliers combattirent en carré, entravant leurs chevaux et s'en servant comme d'un rempart. C'est ainsi que, le 16 mai 1844, au marabout de Sidi-Rached, les capitaines Daumas et Favas se défendirent pendant six heures contre 800 cavaliers réguliers de l'émir et parvinrent à sauver leur escadron. Ce fait d'armes, qui eut lieu dans une course du général Gentil chez les Flita, est un des plus brillants de notre histoire d'Algérie. Il appartient au 2ᵉ régiment de chasseurs d'Afrique, dont les annales sont pleines de pages non moins glorieuses. La même tactique permit au capi-

taine Piat, des spahis d'Alger, de conserver son escadron intact en présence de 2000 Kabyles, jusqu'à l'arrivée de M. le duc d'Aumale, qui le dégagea par une charge aussi vigoureuse qu'habilement dirigée.

Le 30 septembre 1864, au puits d'El-Beïda, le général Jolivet tint tête pendant près de deux heures aux masses dix fois supérieures de Si-Lalla avec deux escadrons du 11ᵉ chasseurs à cheval et quelques spahis et cavaliers du *goum* auxiliaire, en tout 140 soldats, combattant à pied autour de leurs tentes déjà dressées et de leurs chevaux à la corde. Cinq fois l'ennemi s'ébranla, en poussant des cris furieux, pour aborder le carré de tirailleurs formé par nos chasseurs, cinq fois les quatre faces se portèrent ensemble à la rencontre des Arabes, dont les tentatives échouèrent successivement. Le combat d'El-Beïda fait le plus grand honneur aux 3ᵉ et 4ᵉ escadrons du 11ᵉ chasseurs, à leur commandant M. de Berthois (aujourd'hui lieutenant-colonel), et à leurs officiers, parmi lesquels se sont plus particulièrement distingués M. le capitaine Brécard en traversant l'ennemi pour aller prévenir le gros de la colonne, laissé aux ordres du commandant Louis du 17ᵉ de ligne, et M. le sous-lieutenant d'Aupias en se tenant constamment dans l'angle le plus exposé du carré des tirailleurs.

Quelle que soit l'opinion des tacticiens sur l'application du carré à la cavalerie, le général Marbot nous apprend que l'empereur Napoléon faisait rarement manœuvrer en sa présence un régiment de cavalerie sans lui ordonner d'exécuter cette formation.

Il existe diverses théories du carré de cavalerie. Dans son *Traité sur la cavalerie,* le général comte Drummond de Melfort suppose qu'une grand'garde de cavalerie a reçu l'ordre de tenir tête à un ennemi plus nombreux qu'elle et conseille de la disposer en carré. Quand viendra le moment de la retraite, la face qui regarde le camp ira au galop s'emparer de quelque éminence, d'où elle protégera de son feu les trois autres qui rétrograderont en échelons. Le général Richepance, dans un travail inachevé, intitulé : *Évolutions complémentaires de l'ordonnance,* décrit un carré d'escadron susceptible de marcher sans revenir à l'ordre en bataille ou à l'ordre en colonne. Le général comte de la Roche-Aymon forme avec le régiment entier un carré à trois faces. Il y manque celle des faces qui est tournée du côté de la retraite. Cette disposition se trouve dans l'ouvrage publié en 1828 par le savant général à l'occasion du camp de Lunéville : *De la cavalerie ou des changements nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval.* Le général de Brack, dans ses *Avant-postes de cavalerie légère,* indique les procédés qu'un colonel, séparé de ses appuis, doit employer pour mettre en carré vide un régiment, soit de quatre, soit de six escadrons. La formation de ce carré est analogue à celle du carré d'infanterie de l'ordonnance française de 1831. L'escadron qui compose la quatrième face, après avoir obliqué de quatre pas à gauche en serrant sur les faces latérales, exécute un *demi-tour à droite par quatre.* Les capitaines-commandants et les chefs de pelotons dé-

masquent le front des escadrons et se retirent, partie à la droite, partie à la gauche, pour y remplir le vide des angles du carré. Les capitaines en second restent en serre-files. Les officiers supérieurs, les adjudants-majors, les adjudants et les trompettes entrent dans l'intérieur ainsi que les serre-files de la quatrième face. Les officiers et les sous-officiers en serre-files prennent momentanément le commandement de leurs escadrons et pelotons respectifs. Sitôt le mouvement achevé, les lanciers croisent la lance. Dans les escadrons porteurs d'armes à feu, les cavaliers du premier rang seuls tiennent le mousqueton ou le fusil haut et ne tirent qu'au commandement des serre-files. Le pistolet peut être également employé à la défense du carré. Le carré du général de Brack se rompt par la manœuvre inverse de celle qui sert à le former. La quatrième face opère alors un *demi-tour à gauche par quatre*.

Pour terminer ce qui concerne les carrés de cavalerie, je signalerai celui que M. le général baron d'Azémar soumit en 1843 à l'appréciation du comité de son arme. C'était un carré de régiment d'une simplicité extrême, prenant à volonté l'aspect *anticentrique* ou l'aspect *centrique*. Le brillant auteur du *Système de guerre moderne*, et de l'*Avenir de la cavalerie* était à cette époque capitaine-commandant au 9e hussards. Le mémoire dans lequel il présenta son carré avait le titre d'*Évolutions complémentaires*, et renfermait un certain nombre de manœuvres qui ne se trouvent pas dans l'ordonnance de 1829.

Carrés d'artillerie. — L'artillerie a quelquefois recours à la formation en carré. En 1799, le colonel Foy, le même qui fut plus tard savant général et grand orateur, voyant déboucher un corps de cavalerie du pont de Schaffhouse, fit retirer à la hâte dans un bouquet de sapins du voisinage les pièces placées sous son commandement, les disposa en carré et soutint énergiquement l'attaque des cavaliers, en les mitraillant jusqu'à ce que deux régiments d'infanterie fussent venus l'aider à sortir d'embarras.

A Leipzig, lorsque les hussards et les cosaques de la garde russe chargèrent la grande batterie de la garde française, le général comte Drouot, qui était le chef de cette artillerie, replia les deux extrémités de sa ligne de canons à angle droit sur les flancs, opposant ainsi aux escadrons ennemis une espèce de carré à trois faces, formé uniquement avec des bouches à feu.

Carrés composés de troupes de différentes armes; emplacement habituel de l'artillerie. — Il arrive parfois que, dans un carré, l'infanterie garnit seulement une partie des faces et que l'autre partie consiste en artillerie ou en cavalerie. Dans les carrés que les deux brigades saxonnes Burgsdorf et Nehroff firent à Iéna, l'infanterie occupait trois faces et l'artillerie la quatrième. Les batteries des divisions Heudelet et Desjardins du corps d'Augereau ayant vivement canonné ces carrés pendant leur retraite, les dragons et les cuirassiers de Murat les mirent en déroute.

A la bataille de Wagram, Macdonald déploya sur

une seule ligne une partie de la division Broussier et une brigade de la division Seras, et rangea en colonne serrée, derrière les ailes de cette ligne, à gauche, le reste de la division Broussier, à droite la division Lamarque. Il présenta de cette façon à son adversaire un carré long, fermé par les vingt-quatre escadrons des cuirassiers de Nansouty, et marcha dans cet ordre contre le centre de l'archiduc Charles, qui avait formé neuf petits carrés. Chargé par la grosse cavalerie du prince Jean de Lichtenstein, le grand carré français s'arrêta, les colonnes latérales firent front à droite et à gauche. Nansouty, obligé de parcourir avec sa troupe l'espace qui séparait la quatrième face de la première, perdit un temps précieux. Il parvint néanmoins à dégager Macdonald et à enfoncer plusieurs des carrés de l'ennemi.

Le récent combat de Ben-Hatab, en Algérie, offre l'exemple d'un carré de tirailleurs composé d'une chaîne mixte de fantassins et de cavaliers.

Habituellement, lorsque l'infanterie et l'artillerie entrent ensemble dans la formation d'un carré isolé, c'est aux angles et dans la direction des diagonales que se placent les pièces. Les avant-trains et les caissons se tiennent au centre du carré. Si l'on marche dans cet ordre, les canonniers traînent les pièces *à bras* ou *à la prolonge;* ce qui vaut mieux que de les faire rentrer dans l'intérieur, surtout si le trajet est court. Elles conservent ainsi leur action sans neutraliser la mousqueterie. S'il s'agit d'un système de carrés combinés, l'artillerie est mise en batterie dans les inter-

valles, et toujours dans les secteurs sans feux. Au moment de la charge, les canonniers se réfugient dans les carrés, ou bien ils se jettent entre les roues, se couchent sous les affûts et se défendent avec leurs mousquétons, leurs pistolets, leurs sabres, ou, à défaut d'armes, avec les leviers de pointage et les écouvillons. Le feu recommence dès que la cavalerie tourne bride. L'artillerie anglaise, à Waterloo, s'est distinguée par son sang-froid en présence des charges de nos escadrons. A peine ceux-ci étaient-ils passés que les canonniers revenaient à leurs pièces et reconduisaient les cavaliers à coups de mitraille dans le dos.

La présence du train au milieu des carrés peut avoir des inconvénients. Ainsi, en 1828, dans un combat terrible qu'eurent à soutenir autour de Schumla, le 26 août, contre près de 1500 Turcs, tant réguliers qu'irréguliers, deux bataillons russes du régiment d'Ufa et un bataillon de celui de Perm, chargés de protéger le village de Marasch où se trouvaient 600 malades et le parc de voitures, le premier bataillon d'Ufa, marchant en carré, perdit un des canons renfermés dans son intérieur, parce que les chevaux qui le traînaient, privés de leurs conducteurs, prirent le mors aux dents, rompirent une des faces du carré et emportèrent avec eux la pièce dont les Turcs s'emparèrent sans difficulté.

Ordres de bataille carrés. — Pour qu'une armée rangée en bataille représente un carré, il n'est pas nécessaire que chacun des corps de troupes dont elle

se compose prenne en particulier la forme carrée. On conçoit qu'un ordre de bataille puisse être carré sans qu'aucun de ses éléments tactiques le soit. Réciproquement, si ces mêmes éléments sont tous disposés en carrés, à l'exclusion de toute autre figure, cette condition ne suffit pas pour constituer un ordre de bataille véritablement carré.

Les ordres de bataille des anciens furent plus souvent parallèles, obliques ou échelonnés que carrés. Dans sa belle retraite des rives du Tigre à Chrysopolis, Xénophon eut recours à l'ordre carré. Agésilas, Alexandre, César et Scylla l'employèrent également dans quelques-unes de leurs marches. A la bataille de Carrhes, cinquante-trois ans avant l'ère chrétienne, Crassus, se voyant attaqué de front par les Parthes du roi Orodes et sur ses derrières par les Osroènes du traître Abgar, forma ses légions en un grand carré vide. Chaque face, d'une étendue d'environ 1000 mètres, comprenait douze cohortes rangées en ligne continue. La cavalerie et les fantassins légers flanquaient par moitié deux faces opposées. Le restant des cohortes était en réserve dans l'intérieur. Mais en ne faisant qu'un seul carré, le général romain commit une faute et s'exposa à voir ses forces détruites d'un coup. « Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un » seul panier, » disait spirituellement le maréchal Bugeaud.

Les armées barbares affectionnaient les ordres de bataille carrés. Au moyen âge, chez les nations civilisées, les piquiers adoptèrent quelquefois pour aller à

l'ennemi la forme d'un grand rectangle ou carré. L'espace laissé vide au centre de l'ordre de marche était occupé par les pages conduisant les chevaux de main des *lances fournies*. A Granson, les Suisses n'avaient qu'un seul carré de 8000 piques.

La plupart des batailles et combats des temps modernes furent livrés dans l'ordre échelonné ou en échiquier. Les exemples d'ordre carré deviennent rares à partir du XVIe siècle. Pendant les guerres des Russes contre les Turcs au XVIIIe siècle, l'inventeur des carrés obliques, le maréchal Romanzoff, se servit à plusieurs reprises de l'ordre de bataille carré, de pied ferme et en marche. Aux Pyramides, à Mont-Thabor et à Héliopolis, l'ordre de bataille n'était point carré, bien qu'il fût composé d'éléments carrés. Mais, en ne rappelant que des actions de guerre déjà mentionnées dans le courant de cette *étude*, je citerai comme ayant combattu dans l'ordre en carré : Desaix, à Sédiman; le général Geismar, à Bojeleschti; le maréchal Bugeaud, à Isly; le général Deligny, à Chabet-el-Ahmar; enfin le colonel de Colomb, pendant sa marche de Chellâla-Gueblia, sur la *daya* de Touidjin, par Aïn-Tazina, le 9 avril 1865.

Il arrive bien plus souvent qu'une fraction de l'armée seulement adopte la figure carrée, bien que l'ordre général de bataille ait une autre forme. L'an 500 de Jésus-Christ nous montre, près de Vienne, sur le Rhône, les Francs de l'arrière-garde de Clovis résister en carré (*in unam turrim*) aux Bourguignons du roi Gondebaud et ne se rendre qu'après une glorieuse

défense. A Iéna, la division Suchet du corps de Lannes était rangée comme il suit : la brigade Claparède, composée du 17e léger et d'un bataillon d'élite, déployée; les 34e et 4e de ligne en colonne serrée sur les ailes; la brigade Védel déployée constituant la quatrième face. Le rectangle de Macdonald à Wagram peut aussi être considéré comme un ordre de bataille carré partiel.

Carrés de voitures. — Les chars et autres machines de guerre de l'antiquité avaient pour mission d'escarmoucher en avant et sur les flancs des troupes et ne manœuvraient pas avec ensemble. Les généraux les plaçaient d'ordinaire sur un seul rang précédant leurs lignes. Il est néanmoins probable qu'ils les faisaient parquer dans un ordre carré ou orbiculaire. Les éléphants porteurs de tours marchaient aussi éparpillés.

Dans les temps modernes, il est recommandé aux chefs de convois, dans la crainte des attaques de nuit, de parquer leurs voitures en carré plutôt qu'en cercle. Joly de Maizeroy est partisan de la forme ronde; il place la troupe d'escorte derrière les voitures. Le *règlement sur la cavalerie prussienne* de l'époque de Frédéric le Grand, rédigé d'après les vues de ce monarque, enseigne une méthode pour établir un *parc défensif* en carré, avec des pièces aux angles. Les fantassins de l'escorte sont répartis à l'extérieur et couverts par des chevaux de frise. Les blessés, les domestiques et les cantiniers occupent le vide intérieur. Sur les première et quatrième faces, les voitures forment

deux rangs dont les avant-trains se regardent ainsi que les chevaux. Ceux-ci restent attelés, et le convoi est ainsi prêt à recevoir le choc de l'ennemi ou à continuer sa route. En principe, un convoi ne doit faire le parc défensif qu'à la dernière extrémité. Son chef évitera, s'il le peut, les occasions de combattre et épuisera tous les moyens avant de s'arrêter et de mettre les voitures en carré.

Le *règlement sur les théories à pied et à cheval et sur la conduite des voitures et des mulets de bât pour les troupes du train des équipages militaires*, publié en 1865 par les soins de Son Exc. M. le maréchal Randon, est suivi d'un *appendice* qui enseigne aux compagnies *montées* la manière de faire le parc défensif carré, rectangulaire ou circulaire, soit qu'elles doivent continuer leur marche après la retraite de l'ennemi, soit qu'il faille camper dans son voisinage. Dans les parcs à angles droits, les timons sont tournés en dedans. Au-dessous de 44 voitures, le campement a nécessairement lieu en cercle. Les voitures sont serrées et disposées sur la circonférence, de telle sorte que l'angle extérieur antérieur de chacune d'elles joint l'angle intérieur postérieur de la précédente sur les roues de laquelle elle appuie son timon, qu'on y attache s'il y a lieu. Pour le carré, la colonne se partage en quatre sections égales, une par face. « Les premières et dernières voitures de chaque fraction, dit » l'article 13 de l'appendice, ont soin de ne pas se » former carrément, mais d'arrondir les angles pour » fermer l'enceinte. Si les angles laissent des ouver-

» tures trop grandes, on pourra à bras mettre quel-
» ques voitures en travers pour faire une clôture plus
» sérieuse. » Les compagnies *légères* campent en rectangle ou sur plusieurs lignes parallèles. La première méthode est préférable. Si le convoi est mixte, les mulets de bât prennent place au centre du carré ou du cercle formé par les voitures. « Le commandant
» du convoi, dit encore l'article 13, peut seul juger,
» d'après les circonstances et d'après le terrain, des
» meilleures dispositions à prendre pour la défense du
» convoi, et donne promptement ses ordres en consé-
» quence. Il doit tout tenter pour que le convoi ne
» tombe pas au pouvoir de l'ennemi; au besoin et,
» à la dernière extrémité, il fait partir les hommes et
» les chevaux et mettre le feu aux voitures. »

Lorsqu'une troupe se sert de ses chariots comme d'un accessoire fortifiant, tout en l'utilisant pour ses approvisionnements, ce système de défense mobile s'appelle *Tabor*. Le célèbre général des Hussites, Jean de Tocznov, surnommé Ziska ou *le borgne*, dans ses guerres contre l'empereur Sigismond et contre les autres partis qui lui disputaient la Bohême, avait fait de Tabor sa place d'armes. Pour assurer le succès de ses courses journalières à quarante lieues de rayon autour de cette ville, il imagina ce retranchement ambulant derrière lequel 1000 des siens tenaient aisément tête à 6000 cavaliers. De là son nom. Le tabor était rond ou carré. La peste enleva Jean Ziska en 1424; mais les Bohémiens continuèrent sa tactique jusqu'en 1434, époque de la défaite des deux Procope

par le général catholique Magnard à Bœhmischbrod. Jusqu'à ce jour le tabor était sorti victorieux de toutes les attaques. Plusieurs fois, depuis le xvᵉ siècle, on a vu les Polonais, les Cosaques de l'Ukraine et les Turcs eux-mêmes faire habilement usage du tabor, pour sortir de la position critique où les avait mis la présence de forces supérieures enveloppantes. Les Allemands appellent cette sorte de parc le *Wagenburg*.

Camps et bivouacs carrés. — Les camps des Grecs étaient irréguliers; les Spartiates seuls avaient adopté la forme ronde ou ovale. Avant les guerres de Pyrrhus en Italie, les Romains n'avaient pas d'ordre de campement réglementaire. Mais, après avoir vaincu ce prince à Bénévent, l'an 274 avant Jésus-Christ, ils furent frappés de l'arrangement de son camp. Comme ils « ne dédaignaient pas, ainsi que le dit Montesquieu, » d'adopter les usages des peuples qu'ils avaient vain- » cus, » ils imitèrent la castramétation grecque et la surpassèrent bientôt. L'habitude qu'ils avaient de se retrancher même pour une nuit les obligea à donner à leurs camps le moins de développement possible. Ils disposèrent leurs tentes en carré plein, divisé par des rues se croisant à angles droits. Le *métateur en chef*, assisté des *menseurs*, exécutait le tracé au moyen d'une *grome*, qui était, suivant les uns, une perche à toiser d'environ vingt pieds de long, et, suivant les autres, un instrument consistant en deux règles en croix, dont l'une servait d'alidade, et susceptible de s'emmancher sur un pied en fer.

Sous le Bas-Empire, la castramétation tomba en décadence. Les empereurs Maurice Tibère et Léon le Philosophe avaient seuls conservé quelque régularité dans leurs camps qu'ils entouraient avec des chariots.

Au moyen âge, il n'y eut plus aucune règle pour la disposition des tentes. La castramétation se ressentit de l'absence de tactique d'ensemble et de la tendance à l'action individuelle. Chacun s'installa à sa guise. En 1372, Duguesclin, assiégeant Chisay en Poitou, forma son camp en un carré entouré de palissades. En 1480, Louis XI fit dresser un camp modèle, sous le nom de *camp royal*, et qui était, dit-on, carré à l'instar de ceux des Romains. Machiavel et Langey Dubellay conseillent le campement en carré. Maurice de Nassau régénéra la castramétation, à laquelle il redonna la forme quadrangulaire. Simon Stévin, de Bruges, maître de mathématiques de ce grand capitaine, nous apprend qu'il introduisit dans les camps l'usage des *huttes*, c'est-à-dire de ce que nous appelons aujourd'hui les *baraques* et les *gourbis*. Le système des camps compactes fut adopté, en théorie, par la France; mais en réalité les armées préférèrent pendant longtemps encore les petits rassemblements aux grands, tout en leur appliquant la forme carrée. Ce furent Santa-Cruz et Puységur qui, les premiers, un peu avant le milieu du XVIIIe siècle, posèrent le principe que l'*ordre de bataille doit décider du campement.* A partir de cette époque, les camps s'étendirent de plus en plus en largeur, et le carré devint une exception dans la castramétation. En 1805, le camp d'in-

struction de Montechiaro fut établi en carré, et Napoléon recommanda de donner la même forme à celui qui devait être installé l'année suivante près de Capo-d'Istria; mais son conseil ne fut pas suivi.

En général, les guerres du XIXe siècle offrent peu d'exemples de campements en carré. On doit pourtant excepter celles d'Algérie. Là, en temps de paix comme devant l'ennemi, les colonnes bivouaquent en carré parfait ou en rectangle, dans l'ordre où elles ont marché. Les bataillons de tête se déploient *face en avant*, ceux de queue *face en arrière*, ceux de flanc *à gauche en bataille* et *par inversion à droite en bataille*, avec ou sans intervalles. La cavalerie, l'artillerie de montagne, le génie, l'ambulance, le convoi, le troupeau se placent dans le vide intérieur. Le *goum* auxiliaire prend d'ordinaire pour ses tentes un emplacement distinct de celui des corps réguliers. Le général Yusuf conseille de former la première face avec la cavalerie. Bien que lui-même n'ait pas toujours suivi cette méthode, il en fait ressortir les avantages dans son livre *De la guerre en Afrique*. « Si je place, dit-il, la cavalerie à
» une des faces du bivouac, c'est que j'ai vu les incon-
» vénients qu'il y a à la mettre dans l'intérieur du
» carré. D'abord elle occupe tellement de terrain qu'à
» la nuit on ne sait comment se mouvoir dans le bi-
» vouac : les officiers, les soldats et les chevaux se trou-
» vent les uns sur les autres, les cordages des tentes
» se croisent, et les abords sont rendus très-difficiles
» dans l'obscurité. Bref, tout le monde est gêné. Ce
» qu'il y a de pire encore, c'est que les chevaux se dé-

» tachent, galopent sur les hommes qui sont endormis : » le vacarme qu'ils font fait croire que l'ennemi est » dans le camp. Que de fois n'avons-nous pas vu dans » des nuits d'orage un grand nombre de chevaux se » détacher, le camp rester éveillé toute la nuit, l'ambu- » lance se trouver culbutée, et blessés ou malades ex- » posés à de nouvelles souffrances ! Il est très-facile » d'éviter tous ces dérangements en plaçant la cavalerie » sur une face du carré. De plus, en laissant libre » l'intérieur de votre camp, vous vous ménagerez la » place nécessaire à vos mouvements dans le cas où » vous seriez attaqué pendant la nuit. »

Carrés de parade. — A toutes les époques, et chez tous les peuples, les troupes se sont formées en carré, face en dedans, soit pour assister au service divin, soit pour écouter une harangue ou la lecture d'un ordre, soit pour être témoin d'une réception, d'une dégradation ou d'une exécution, soit enfin pour comparaître à toute autre cérémonie d'un genre analogue.

La manière de faire les carrés de parade a presque toujours été laissée à la disposition des chefs. Quelques généraux, entre autres le duc d'Orléans, ont attaché leur nom au mode de carré *centrique* qu'ils faisaient exécuter aux troupes sous leurs ordres, dans les parades et dans les camps de manœuvres. L'*Album des évolutions de ligne* composé vers 1838, par le commandant Bilfeldt, officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, contient la description de la méthode employée par le prince royal pour former ce carré. Dans certaines

armées, dans celle des Suisses, par exemple, les carrés de parade sont réglementés. *Assermentation des troupes; service divin*, tel est le titre d'un chapitre du recueil quasi officiel rédigé en allemand par M. le colonel fédéral L. Schœdler, et traduit en français par M. le lieutenant fédéral Ad. Cérésole sous ce titre : *Les devoirs du soldat suisse dans le service intérieur, de garde et de campagne* (Neufchâtel, 1864). Le n° 123 s'exprime ainsi : « Toutes les fois que des troupes seront » mises sur pied fédéralement et pour un service actif, » les corps appelés devront prêter à la confédération » le serment militaire prescrit. Pour cette cérémonie, » on forme, dans la règle, un carré ouvert faisant face » en dedans; les officiers se placent devant leurs sub- » divisions, les tambours et la musique au milieu. » — « Pour le service divin en plein air, dit le n° 125, » on forme avec les troupes en ligne ou en colonne un » carré autour de l'autel. Les officiers et sous-officiers » restent avec leurs détachements. »

Carrés stratégiques. — Le carré joue un rôle dans les combinaisons stratégiques. Mais cette application toute spéciale n'a aucun rapport avec l'emploi tactique du carré qui fait l'objet de ce travail.

La position défensive de l'armée autrichienne dans la Lomelline, le 2 mai 1859, figurait un carré remarquable. Verceil, Valenza, Pavie et San-Martino, en indiquaient les sommets. Le front était dessiné par la Sesia de Verceil à Candia, et par le Pô de Candia à Valenza. Le flanc gauche longeait le cours du Pô de Valenza à Pavie. Le flanc droit était marqué par la

route et le chemin de fer de Verceil-Novare. Les derrières, couverts par le Tessin de San-Martino à Pavie, avaient leurs communications assurées par les ponts de San-Martino, Vigevano, Bereguardo et Pavie. Mortara occupait le centre de la figure et se reliait par six bonnes routes avec les angles et les côtés.

Les places de Mantoue et Peschiera sur le Mincio, et de Vérone et Legnago sur l'Adige, occupaient les quatre sommets d'une zone stratégique, à peu près carrée, connue sous le nom de *quadrilatère*, et que les Autrichiens considéraient comme devant être, si la guerre eût continué, *le tombeau des Français*.

Réflexion du maréchal Bugeaud, relative au combat de la cavalerie contre l'infanterie. — Je termine ici l'histoire de la formation en carré. Mettant à profit les enseignements du passé, je vais aborder la question théorique et rechercher par quels moyens il serait possible, à l'époque actuelle, de réaliser le désir exprimé par le maréchal Bugeaud, en ces termes, dans la préface de son opuscule de 1815 : « Il serait de la plus » haute importance de mettre, dans les plaines, l'in- » fanterie à l'abri des attaques de la cavalerie : ce » serait un grand pas de fait pour l'arme en particulier » et pour l'armée en général. L'infanterie oserait, » quand les circonstances l'exigeraient, s'aventurer en » plaine sans être appuyée par la cavalerie. On pour- » rait se passer de cavalerie à une aile pour l'employer » tout entière sur un autre point où elle serait supé- » rieure à celle de l'ennemi. »

PARTIE THÉORIQUE.

Récapitulation des enseignements tirés de l'histoire de la formation en carré. — 1° Après avoir été l'ordre habituel de combat des armées primitives, le carré a fini par n'être plus qu'une formation de manœuvre particulièrement applicable à l'infanterie contre la cavalerie.

2° Depuis les temps les plus reculés, les propriétés défensives du cercle ont été reconnues inférieures à celles du carré; il est encore employé aujourd'hui dans quelques armées pour les ralliements de tirailleurs.

3° L'importance du carré dans la tactique d'un peuple a toujours considérablement dépendu de la qualité des cavaleries ennemies.

4° La question des carrés a préoccupé les hommes de guerre les plus distingués; quelques-uns d'entre eux néanmoins condamnaient cette formation.

5° Plus l'artillerie s'est perfectionnée, plus le carré massif a perdu de sa valeur, et plus le carré vide en a gagné.

6° Lorsqu'on eut réduit à leur plus mince épaisseur les faces des carrés, on sentit l'avantage qu'il y aurait à compenser leur peu de consistance par l'établissement d'une réserve intérieure destinée à renforcer les parties faibles et à fermer les ouvertures.

7° L'infanterie des armées du Nord a toujours plus compté sur la puissance de ses feux pour repousser la

cavalerie que sur la formation en carré ou sur toute autre disposition défensive fermée ; c'est le contraire dans les armées méridionales.

8° L'ordre en carré est la base de la tactique usitée contre tout ennemi dont la force principale consiste en cavalerie irrégulière.

9° A toutes les époques, les ralliements en carrés ou en cercles ont servi de base à la défense des petits détachements enveloppés par des forces supérieures et des lignes de tirailleurs chargées par la cavalerie.

10° En général, les ordonnances sur les manœuvres de tous les pays sont loin de s'en tenir strictement aux prescriptions applicables à la guerre ; elles contiennent trop de mouvements de parade ; les chapitres qui traitent des carrés ne sont pas exempts de ce reproche.

11° Actuellement, la plus grande variété règne encore dans les dispositions carrées qu'enseignent les règlements de manœuvres des diverses nations.

12° Les gens du métier ne sont pas d'accord au sujet de la nature des feux de carré et de la distance à laquelle ils doivent être exécutés.

13° A mesure que les armes portatives se perfectionnent au double point de vue de la rapidité et de la précision du tir, l'emploi du carré semble devenir moins fréquent.

14° Bien que la marche en carré soit flottante de sa nature, elle a été fréquemment employée à la guerre, non-seulement pour aller d'un point à un autre, mais encore pour attaquer l'ennemi.

15° Les tacticiens se sont particulièrement attachés dans leurs recherches aux moyens de passer de l'ordre en bataille à l'ordre en carré sans avoir besoin de l'intermédiaire de la colonne.

16° La supériorité des petits carrés sur les grands est aujourd'hui définitivement établie.

17° Un carré est difficilement enfoncé par la cavalerie, si l'action de celle-ci n'a pas été préparée par un feu d'artillerie préalable.

18° Les carrés obliques sont admis par certaines armées et rejetés par d'autres; il en est de même des carrés échelonnés et des carrés en échiquier.

19° Les avis des tacticiens sont très-partagés en ce qui concerne les différentes manières de combiner les carrés entre eux.

20° On a vu quelquefois, dans les dernières guerres, une infanterie se mettre en carré pour soutenir le choc d'une autre infanterie.

21° La cavalerie des temps modernes et l'artillerie n'ont fait usage de la formation en carré que lorsqu'elles se sont trouvées en détresse, hors de portée de tout soutien et dans un état d'infériorité réel.

22° Dans les grands carrés composés de troupes de toutes armes, la cavalerie ne doit pas être immobilisée sur une face, mais en réserve à l'intérieur, prête à être lancée sur l'ennemi à l'instant propice.

23° La présence du train au milieu d'un carré peut y jeter le désordre.

24° Les bouches à feu se placent habituellement soit aux angles des carrés simples dans la direction des

diagonales, soit à quelques pas en avant d'une face pour couvrir un vide, soit dans les intervalles des carrés combinés et toujours dans les secteurs sans feux.

25° Dans certaines guerres qui exigent une tactique spéciale, comme celle d'Afrique, il est sage de faire camper et bivouaquer les troupes en carré.

26° Un convoi de voitures, sérieusement attaqué, peut à la dernière extrémité se former en parc défensif carré.

27° Certaines peuplades guerrières se servent de leurs chariots comme d'un accessoire fortifiant; elles les disposent à cet effet en parcs orbiculaires ou carrés avec places d'armes centrales.

28° Dans les temps modernes, la forme carrée n'a été appliquée aux ordres de bataille que par exception.

Rôle du carré en présence des nouvelles méthodes de guerre. — Les perfectionnements apportés depuis quelques années aux armes à feu et à leurs projectiles auront pour effet de rendre la cavalerie plus manœuvrière, plus mobile, plus entreprenante. Car, si un escadron lancé à la charge est exposé à perdre plus de monde par le feu qu'autrefois, il faut qu'il supplée à ce désavantage en mettant à profit les accidents de terrain pour se dérober le plus longtemps possible à la vue et aux coups, en cherchant à déboucher à l'improviste, en redoublant de vitesse une fois à découvert, en divisant ses attaques, partie de front, partie

sur les flancs et les derrières de l'ennemi, enfin en ne se jetant sur l'infanterie que lorsqu'elle aura été ébranlée par les obus et la mitraille.

Or, il n'y a que de la très-bonne cavalerie qui puisse se conduire ainsi sur un champ de bataille. Un État qui voudra tenir sa cavalerie à la hauteur des progrès des autres armes, devra donc en améliorer à tout prix la qualité.

Avec la tactique nouvelle, les occasions de charger seront peut-être plus rares; mais les charges seront plus difficiles à prévoir, en même temps que plus soudaines, plus enveloppantes, et toujours poussées à fond de train. De là résulte plus que jamais pour l'infanterie l'obligation d'opposer à la cavalerie une formation fermée, susceptible d'être prise avec rapidité et sans hésitation, au milieu de la fumée, du bruit des armes, des cris des blessés, malgré les ravages de l'artillerie dans les rangs, malgré l'émotion qui se produit naturellement à l'approche d'un pressant danger.

Conditions que doit remplir une bonne formation en carré. — La cavalerie, entamant la charge au trot à environ 500 mètres et prenant le galop à 350, parcourt cet intervalle en 2 minutes. Si elle sait régler son allure, elle arrive sur l'infanterie avec une vitesse de plus de 7 mètres à la seconde. La troupe chargée n'a donc pas de temps à perdre pour se mettre en état de défense. D'autre part, le bataillon qui voit s'avancer au galop sur lui la cavalerie ennemie, se trouve dans une situation critique qu'il importe de ne pas aggraver

par la complication des mouvements. La promptitude et la simplicité sont donc indispensables à toute formation en carré.

Il ne devrait y avoir dans les règlements qu'une seule espèce de carré ; car il ne faut pas qu'à l'instant suprême le chef puisse balancer sur le choix de la manœuvre, la moindre hésitation pouvant donner lieu à un retard fatal. Si les soldats ne connaissent qu'un seul carré, ils le formeront naturellement, par routine, quand bien même le commandement ne serait pas entendu distinctement, tandis que s'ils ont appris des carrés de plusieurs sortes et que la voix du chef vienne à se perdre au milieu du bruit, ils se pelotonneront en une masse informe et confuse qui courra risque d'être enfoncée. Il semble qu'une batterie de tambours ou une sonnerie remplacerait avantageusement le commandement du chef de bataillon. En résumé, la manœuvre du carré doit être à la fois *unique*, *simple* et *prompte*.

Parallèle entre les grands et les petits carrés. — L'exécution des grands carrés est généralement lente et laborieuse, leur marche toujours flottante.

En réunissant plusieurs bataillons en un seul grand carré, on s'expose à voir toutes ses forces anéanties d'un seul coup. En formant des carrés partiels, on oblige l'adversaire à diviser ses efforts. La mise en déroute d'un de ces petits carrés désorganise plus ou moins l'escadron ou les escadrons victorieux ; la charge se trouve par cela même brisée, et l'action de la

cavalerie contre les carrés encore intacts devient moins dangereuse, surtout s'ils se flanquent réciproquement d'une manière efficace.

Les grands carrés, dans certaines circonstances de guerre spéciales, peuvent servir à protéger les blessés, les états-majors, l'artillerie, le trésor, les bagages et les équipages de toutes sortes réfugiés dans leur intérieur et parfois même la cavalerie épuisée qui vient reprendre haleine à l'abri des baïonnettes. Mais c'est là un mince avantage, car un système de petits carrés convenablement combinés pour former enceinte autour des escadrons, des bouches à feu et des *impedimenta* de l'armée, remplira le même office et sera bien autrement mobile que le grand carré. La cavalerie s'élancera librement par les intervalles pour opérer un retour offensif au moment propice. L'artillerie manœuvrera et passera d'une face à l'autre sans causer d'embarras; elle tournera autour des carrés sans troubler l'ordre général ni perdre de temps. Enfin, les accidents occasionnés si souvent par la présence des chevaux au milieu des carrés fermés ne seront guère à craindre, car ces animaux s'échapperont par les espaces vides plutôt que de se jeter sur les fantassins (1).

(1) « ..... Les carrés d'un seul bataillon n'ont qu'un seul inconvénient, mais il est grave. Il se prêtent difficilement, surtout quand l'effectif est réduit, à recevoir de l'artillerie.

» L'emploi de l'*attelage américain*, non-seulement annulerait cet inconvénient, mais encore faciliterait au plus haut degré la manœuvre des pièces renfermées dans les carrés. Il permettrait, dans l'offensive comme dans la retraite, de conserver toujours les pièces en

Dans une charge dirigée perpendiculairement à la face d'un carré, cette face ne peut être heurtée que par une ligne de cavaliers égale en étendue à celle de ladite face; les files qui débordent à droite et à gauche sont nulles pour le choc, elles chargent dans le vide, et sont exposées à la fusillade des faces adjacentes, sans parler des feux croisés des carrés voisins. Il s'ensuit donc qu'en étendant les faces d'un carré, on permet à la cavalerie adverse d'étendre utilement son front d'attaque, et que si l'on augmente les dimensions de la nappe de feux, le nombre des ennemis s'accroît dans la même proportion. Si la charge, au lieu d'être perpendiculaire à une face, est dirigée sur un angle du carré, la grandeur des faces adjacentes n'ajoute rien à sa défense, car on ne peut compter à la guerre sur des feux d'une obliquité supérieure à 45 degrés. Un petit carré est donc relativement aussi fort qu'un grand.

La nature craintive du cheval donne lieu à une dernière considération en faveur des petits carrés. Contrairement aux poétiques appréciations du saint homme Job, d'Homère et de Virgile, et aux témoignages plus sérieux de Pline l'Ancien et de Buffon, le cheval est très-poltron. Toutes les fois qu'il pourra éviter l'endroit d'où part la fusillade, il le fera; et plutôt que de courir au-devant du danger, il gagnera à la main de

» batterie, et de faire feu en quelque sorte en marchant, sans ôter » ni remettre les avant-trains. » (*Système d'attelage*, par le lieutenant-colonel Ch. Martin, du 1er chasseurs. — *Spectateur militaire*, 3e série, t. IV, p. 194.)

son cavalier pour se dérober et fuir, s'il voit un passage libre à sa portée. Mais si le cheval isolé est peureux, les chevaux rassemblés s'entraînent les uns les autres par l'exemple, et l'élan mécanique de la charge les pousse sur les lignes ennemies, qu'ils choquent par force, lorsqu'elles ne présentent pas d'issues par lesquelles ils puissent éviter la rencontre des baïonnettes. Il vaut donc mieux offrir à la cavalerie ennemie un système de petits carrés habilement combinés qu'un seul grand carré. Dans le premier cas, les chevaux guidés par leur instinct obliqueront à droite et à gauche, malgré les efforts de leurs cavaliers pour les diriger droit sur les faces étroites de ces foyers de destruction, et s'écouleront par les ouvertures qui se trouvent à leur portée; tandis que dans le cas du grand carré, la plupart des chevaux arriveront par la force des choses sur les lignes d'infanterie faute d'intervalles pour s'esquiver.

Propriétés du carré plein, du carré vide et du carré demi-plein. — En principe, il y a plus de rapidité et de simplicité dans la formation des carrés pleins que dans celle des carrés vides. Les mouvements de conversion y sont plus rares. On s'y attache moins à la perfection des alignements et à la perpendicularité des faces entre elles. Si l'absence de symétrie peut compromettre la défense du carré vide, quelques irrégularités dans la figure du carré plein n'ont pas le même inconvénient.

A supposer que la cavalerie soit parvenue à percer

sur un point cette masse compacte, sa résistance matérielle, évidemment ébranlée, n'est pas annulée néanmoins, comme le serait celle du carré vide en pareil cas. Les trouées faites dans le carré plein sont bouchées de suite, et le remplacement des hommes qui tombent a pour effet, soit de créer un vide au centre du carré, soit de rétrécir le carré lui-même, tout en le laissant plein. Le carré vide exige la présence d'une réserve intérieure pour combler les vides, renforcer les parties faibles ou trop vivement attaquées, et, le cas échéant, tuer les premiers cavaliers qui pénétreraient dans le carré.

Si le désordre, quelle qu'en soit la cause, est plus préjudiciable aux propriétés du carré vide qu'à celles du carré plein, en revanche dans ce dernier les officiers, confondus dans la masse, ont beaucoup moins d'action sur leurs soldats pour le réparer.

Occupant moins d'espace avec un même nombre d'hommes, le carré plein est plus facile à déplacer et à défiler derrière un pli de terrain que le carré vide. Mais plus le carré est dense, plus sa marche est pesante.

Tout en admettant que la protection donnée en certaines circonstances à la cavalerie, à l'artillerie et aux divers équipages de l'armée par un système de petits carrés combinés est préférable à celle que leur offrirait l'espace central d'un grand carré vide, il est bon qu'un carré isolé puisse à tout moment contenir ses blessés jusqu'à ce que l'ambulance les ait enlevés, ainsi que les non-combattants tels que les musiciens,

les tambours et les vivandières. Or, le carré plein manque de la capacité intérieure nécessaire.

A effectif égal, le carré plein présente aux projectiles de l'ennemi un but moins large que le carré vide, ce qui rend pour lui les chances d'être atteint moins nombreuses; mais les ravages causés par les coups qui portent y sont bien plus terribles. D'autre part, comme on ne peut tirer parti de toutes les armes d'un carré plein qu'à la condition de recourir au procédé défectueux de l'échange des fusils ou de faire agenouiller les premiers rangs, le carré vide fournira toujours de meilleurs feux que le carré plein, de sorte que, malgré les sérieux avantages inhérents à la nature de ce dernier, il est inférieur au carré vide au point de vue de la puissance du tir, point de vue capital en raison des progrès accomplis au temps actuel par les armes à feu.

Le carré demi-plein participe à la fois du carré vide et du carré plein: mais ses propriétés se rapprochent plutôt de celles du premier que de celles du second.

Points faibles d'un carré; différentes manières de combiner les carrés entre eux; place de l'artillerie et de la cavalerie relativement à un système de carrés. — Les angles des carrés présentent des secteurs sans feux. On remédie à ce défaut par les feux obliques et alors chaque angle se trouve défendu par les feux de deux faces. Mais les feux obliques sont d'une exécution difficile à la guerre. Aussi la plupart des tacticiens pensent-ils que les points faibles d'un carré sont les

angles. Quelques-uns cependant regardent les milieux des faces comme étant les parties les moins fortes, parce qu'elles ont plus de vide derrière elles et qu'elles ne peuvent diriger contre l'ennemi que des feux de front. Or la première de ces deux raisons n'existe pas pour le carré plein, et dans le carré vide elle devient sans valeur du moment qu'on établit une réserve intérieure, ou seulement une petite réserve derrière le centre de chaque face. On convertit quelquefois les angles des carrés en pans coupés sur lesquels on installe les pièces d'artillerie dont on dispose. On fortifie également les angles en y groupant extérieurement et dans le sens de la diagonale des tireurs d'élite ou les tirailleurs rentrant de la *débandade*, qui, au besoin, mettent genou en terre pour faire feu. Mais ces conditions ne peuvent pas toujours être remplies; c'est pourquoi les cavaliers expérimentés conseillent d'attaquer de préférence les carrés par les angles, surtout quand ils n'ont pas de canons. Il est bon toutefois d'observer qu'il n'est pas commode, à une certaine distance, de juger nettement où se trouve l'angle d'un carré et par suite de se diriger dans le secteur sans feux correspondant. Cette difficulté est d'autant plus sensible que les côtés de l'angle ont moins d'étendue, c'est-à-dire que le carré est plus petit, car l'œil, distinguant avec peine la vraie direction de ces courtes lignes, est nécessairement indécis sur la position de leur point d'intersection.

La véritable manière de renforcer les carrés est de les combiner entre eux de façon qu'ils se flanquent

mutuellement. Dans ce but, on les place obliquement, en échelons ou en quinconce. On augmente ainsi considérablement leur force de résistance.

Les carrés obliques à 45 degrés, par rapport à la ligne de bataille, sont faciles à établir d'une façon suffisamment régulière pour que deux carrés voisins ne soient point exposés à se fusiller. Un pareil système de carrés obliques donne lieu à une figure tactique comparable à une *ligne à intervalles* composée de redoutes carrées. Dans un terrain accidenté et coupé par des obstacles, l'obliquité des carrés ne peut être fixée avec précision comme en pays de plaine, où elle se détermine avec une rigueur presque géométrique et très-rapidement. Mais si de pareilles conditions topographiques diminuent l'efficacité du flanquement, elles rendent en revanche l'action de la cavalerie moins redoutable. On reproche aux carrés obliques de ne pouvoir marcher dans un sens, soit perpendiculaire, soit parallèle à la ligne de bataille, sans se redresser par une manœuvre préalable. Or c'est là un inconvénient peu sérieux ; car rien n'empêche de faire converser ces carrés dès les premiers pas de manière à les amener insensiblement dans la nouvelle direction. Cette observation s'applique aussi au cas où l'on aurait réformé les colonnes sans déranger l'obliquité.

La formation des carrés échelonnés exige plus de temps que celle des carrés obliques. Pour que le flanquement soit utile, il faut que les échelons ne soient pas trop distants les uns des autres. La manœuvre demande beaucoup de précision, parce qu'il suffit que

la face d'un carré dévie tant soit peu de la perpendiculaire pour occasionner de graves accidents, et cela d'autant mieux que l'espace qui les sépare est moindre.

La disposition en échiquier est plus promptement obtenue que la précédente, mais le flanquement se fait moins bien, et plus les carrés sont petits, plus on risque de s'entre-tuer.

Dans ces diverses combinaisons de carrés, les pièces d'artillerie se placent soit aux angles, avec les caissons à l'intérieur, soit extérieurement sur les diagonales entre deux carrés consécutifs.

La cavalerie peut s'établir de même entre les carrés, sous la protection de leurs feux croisés qu'elle évitera de masquer. Elle attendra là l'instant propice pour se précipiter sur l'ennemi mis en désordre par le feu de l'infanterie. Ainsi placée, elle se trouvera plus tôt prête que si elle s'était réfugiée au centre d'un grand carré, d'où il n'est pas toujours possible de sortir, sans perdre de temps, aussi vite que l'on voudrait.

Défense du carré; examen de ses divers feux. — Le feu est le principal moyen de défense des carrés. La baïonnette est leur dernière ressource.

C'est une grave question à résoudre que de décider si un carré doit recourir aux feux à commandement ou aux feux à volonté, et s'il faut qu'il commence la fusillade de près ou de loin.

Les feux à commandement nécessitent de la part de la troupe une attention difficile à obtenir au milieu des émotions du combat. La voix des chefs dominée par le

fracas de l'artillerie et par le tumulte inévitable du champ de bataille peut n'être pas entendue. Le soldat est exposé à confondre deux commandements prononcés simultanément non loin l'un de l'autre. Si l'officier qui commande tombe et n'est pas remplacé immédiatement, le feu est interrompu. L'expérience enseigne qu'au delà de deux ou trois décharges, il n'y a pas d'effort de discipline qui puisse empêcher un feu à commandement de dégénérer en feu à volonté, surtout s'il est d'un mécanisme compliqué et si l'homme qui l'exécute est d'un tempérament turbulent et nerveux comme le soldat français. .

Les feux par rang exigent encore plus de calme et de sang-froid que ceux dans lesquels tous les rangs tirent à la fois. Mais s'ils fournissent une plus faible masse de feux, ils offrent le précieux avantage d'avoir à tout moment une réserve d'armes chargées.

La simultanéité du feu est généralement acquise au détriment de la justesse; car le tireur surpris n'a pas toujours le loisir de viser. En outre, il est rare que le commandement puisse être prononcé assez à temps pour que les conditions dans lesquelles les hausses ont été réglées soient encore les mêmes à l'instant où les coups partent. L'efficacité des feux se ressent nécessairement de ce que le tir n'est plus d'accord avec la distance appréciée. C'est surtout en présence d'une charge de cavalerie que cet inconvénient est sensible. Si, d'une part, la gravité de l'erreur diminue à mesure que l'ennemi se rapproche, attendu que les erreurs sur les distances ont des conséquences d'autant moins

importantes que le but est moins éloigné; d'autre part, comme la vitesse de l'escadron qui avance augmente progressivement, la difficulté de saisir l'à-propos du commandement devient de plus en plus grande.

Dans les feux à commandement, l'explosion soudaine produite par chaque décharge effraye les chevaux et les dispose à tourner bride, tandis qu'ils s'habituent vite à un monotone feu de files. Ce dernier feu convient particulièrement aux jeunes troupes. La continuité de la détonation anime le conscrit et l'étourdit sur le danger. Aussi, dans la chaleur de l'action, les chefs ont-ils souvent de la peine à faire cesser le feu, même au signal répété du tambour ou du clairon.

Le feu à volonté permet de charger les armes sans précipitation et conformément aux prescriptions de l'ordonnance. Or on sait que la régularité du chargement exerce sur la justesse du tir une influence favorable. Le soldat, n'ayant pas l'esprit tendu par l'attente du commandement, ajuste à son aise. Malheureusement, si peu que le feu se prolonge, la fumée couvre le front de la troupe, obscurcit la vue des tireurs et leur masque l'ennemi. Un fort vent debout, il est vrai, chasse la fumée en arrière des rangs; mais un jour de bataille on n'est pas libre de se placer face au vent. Dans un carré chargé par la cavalerie, la fumée résultant du feu de files exécuté par une face contre laquelle a lieu une fausse attaque peut empêcher d'apercevoir à temps la véritable dirigée sur un angle.

Le feu à volonté favorise le gaspillage des munitions. Cet inconvénient, déjà très-sérieux, alors que

le soldat confectionnait au besoin lui-même ses cartouches partout où il rencontrait de la poudre et du plomb, le devient bien davantage avec les armes se chargeant par la culasse, qui exigent une cartouche compliquée, fabriquée à l'aide de machines, et d'un prix relativement élevé, qui ne saurait être confectionnée ailleurs que dans des établissements spéciaux. La facilité du chargement des nouvelles armes ne peut que développer cette tendance à dissiper les munitions, à moins qu'une solide éducation dans les dépôts, en accoutumant le fantassin à prendre empire sur lui-même, ne parvienne à le prémunir contre les entraînements irréfléchis du champ de bataille. Pour un cas où la victoire a été le prix d'une excessive consommation de cartouches, on en compte cent où leur épuisement a compromis le succès de l'affaire. On atténuera jusqu'à un certain point les déplorables effets de l'abus des munitions en diminuant leur poids, en réduisant le calibre de l'arme et en créant un système de transport léger et mobile, destiné à renouveler l'approvisionnement des bataillons pendant le combat et à suivre leurs mouvements dans tous les terrains et pour toute espèce d'opérations.

L'examen de la *courbe des hausses* et de la représentation graphique des *zones efficaces* correspondantes aux diverses lignes de mire d'une arme à feu portative fait voir que l'erreur que l'on peut commettre, dans l'estimation d'une distance, sans cesser d'atteindre le but, est d'autant moindre que la distance est plus considérable. L'appréciation des grandes distances exige, par conséquent, plus d'exactitude que celle des petites.

D'autre part, la difficulté d'évaluer la distance augmente avec l'éloignement du but, soit qu'on l'estime à simple vue, soit qu'on fasse usage des instrument nommés *stadias*, *stadiomètres*, *lunettes télémétriques*, etc., avec lesquels les erreurs croissent en général comme les carrés des distances à mesurer, et qui d'ailleurs sont loin de répondre aux exigences pratiques de la guerre. Le tir aux grandes distances est donc actuellement encore très-incertain malgré le degré de précision des nouvelles armes; l'infanterie qui, en campagne, exécutera ses feux dans de pareilles conditions, risquera de produire plus de bruit et de fumée qu'elle ne causera de dommage réel à l'ennemi. La nation, qui, la première, donnera à chacun de ses soldats une *stadia* portative, adaptée à l'arme comme la hausse, solide, peu compliquée, d'un prix modique et d'une exactitude satisfaisante aux distances extrêmes, aura résolu un problème immense. Sa découverte, tant qu'elle ne sera pas tombée dans le domaine public, lui assurera la prépondérance sur les champs de bataille.

En commençant le feu de trop loin, on s'expose à vider promptement les gibernes et à manquer de cartouches au moment décisif. Un épais nuage de fumée, sans cesse entretenu par la continuité de la fusillade, voile le danger aux cavaliers et le leur fait mépriser, en les portant à croire que la troupe contre laquelle ils chargent cherche à s'étourdir et à cacher son trouble. Au contraire, l'impression morale produite sur un escadron par l'attitude froide et silencieuse de l'infanterie qui le laisse approcher sans tirer, est quelquefois telle,

que la charge avorte sans qu'il soit besoin de brûler une cartouche. Si l'on fait feu de très-près, les soldats les plus émus et les plus maladroits ne peuvent guère manquer leur coup. Chaque balle atteint, soit un cavalier, soit un cheval, peut-être même cheval et cavalier. Il ne faut pourtant rien exagérer, car si l'escadron est trop rapproché à l'instant où la décharge a lieu, les chevaux lancés à fond de train ne s'arrêtent pas de suite, les cavaliers n'ont plus le temps de s'accrocher aux brides pour opérer le demi-tour et battre en retraite. Aiguillonnés par la douleur, ceux de ces animaux que les balles ont frappés mortellement s'abandonnent à un élan suprême et se précipitent aveuglément sur les baïonnettes, devant lesquelles ils seraient venus s'abattre expirants, si la distance du tir eût été mieux réglée.

C'est ici le cas de faire appel aux lumières d'un sage éclectisme en empruntant à chaque espèce de feux ses avantages pratiques, sans en prendre les inconvénients. L'infanterie chargée par la cavalerie ouvrira son feu à 200 mètres (distance de but en blanc naturel du fusil français modèle 1866), par une salve exécutée à la voix du chef. Le feu de files succédera immédiatement et sans commandement à cet unique feu d'ensemble, de sorte que pendant les 40 secondes nécessaires aux têtes d'escadrons pour arriver sur les baïonnettes, les fusils se chargeant par la culasse auront brûlé au moins 4 cartouches : soit 400 coups tirés et probablement 200 balles mises par un peloton de 100 hommes contre un front de 50 chevaux, si l'on en

croit les plus récentes expériences auxquelles a donné lieu l'étude des nouvelles armes, tant en France qu'à l'étranger.

Conclusion. — En rapprochant les enseignements historiques contenus dans la première partie de cette *étude* des considérations théoriques qui font l'objet de la seconde, on conclut que les occasions de former le carré deviendront de plus en plus rares à la guerre, mais, par cela même que l'infanterie ne sera plus appelée à prendre cette disposition que dans le cas où la cavalerie ennemie parviendrait à la surprendre et à l'envelopper, il est de toute nécessité que la manœuvre en soit prompte à exécuter, simple à concevoir, et qu'elle ne comporte autant que possible qu'une seule manière d'opérer, au son d'une batterie ou d'une sonnerie bien connue du soldat.

Le carré adopté sera petit et vide. Il recevra une réserve toutes les fois que faire se pourra. Les carrés obliques seront préférés à toute autre combinaison. En ce qui concerne l'emplacement de l'artillerie et de la cavalerie, les anciennes théories ne subiront que de légères modifications. Quant à l'exécution des feux, elle aura lieu d'après des principes nouveaux qui sont la conséquence de la révolution opérée dans la tactique par les derniers progrès de l'armement.

Quelle que soit l'organisation du bataillon d'infanterie, on pourra prendre pour base de sa formation défensive contre la cavalerie dans un cas pressé le carré formé par une subdivision de 200 hommes environ,

qui se nommera *carré de compagnie*, *carré de division*, ou tout autrement, suivant les habitudes militaires de la nation à laquelle le bataillon appartiendra.

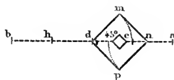


Fig. 1.

Soit *ab* un peloton de 200 hommes divisé en 4 sections. A la sonnerie de *Formez le carré*, la 2e section *cd* exécute un demi-quart de conversion à gauche à pivot fixe et vient se placer en *md*. La 1re section *ac* se met en marche par le flanc gauche par file à droite, en avançant fortement l'épaule gauche dès les premiers pas et en se dirigeant de manière à s'établir en *nm* perpendiculairement derrière la droite de la 2e section, puis elle s'arrête et fait front. La 3e section *dh* se prolonge par le flanc droit jusqu'au point *n*, où elle arrive au moment où la droite de la 1re section vient de s'y établir, fait face par le second rang par un à-droite, exécute un demi-quart de conversion à gauche à pivot fixe et prend la position *np*. La 4e section *hb* se met en marche par le flanc droit, se prolonge vers le point *d*, puis se redresse par file à droite perpendiculairement derrière la gauche de la 2e section, et dès que sa droite s'est raccordée avec la gauche devenue droite de la 3e, elle fait front par le second rang par un à-droite et le carré se trouve achevé. Les serre-files, les tam-

bours et clairons, les tireurs hors-rang dans certaines armées, formeront à l'intérieur une petite réserve dont l'utilité a été démontrée.

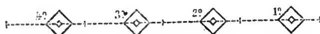


Fig. 2.

Soit, en second lieu, un bataillon rangé en bataille et divisé en subdivisions de 200 hommes chacune. La sonnerie de *Formez le carré* sera le signal de l'établissement d'autant de petits carrés obliques à 45 degrés qu'il y a de subdivisions. Les tirailleurs rentrant de la *débandade*, les sapeurs et les musiciens, armés de mousquetons, se répartiront entre ces divers carrés, soit pour en fortifier les angles extérieurement, soit pour en grossir les réserves centrales.

Un bataillon en colonne à distance entière opposera à la cavalerie un système de carrés obliques analogue au précédent, comme l'indique la figure ci-contre.

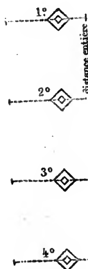


Fig. 3.

Rien ne s'oppose à ce que la même disposition soit applicable à un bataillon en colonne à demi-distance. Car la distance *ab* qui sépare alors les pelotons est supé-

rieure à la somme des demi-diagonales *mn* et *pq* égale à $\frac{1}{\sqrt{2}}\, ab$.

Un bataillon ployé en colonne serrée, ne pouvant perdre du temps à reprendre les distances, devra renoncer à l'emploi des carrés obliques par subdivisions de 200 hommes. Il ne saurait mieux faire que de recourir à une formation semblable à la *colonne contre la cavalerie* de l'ordonnance française, par exemple à celle figurée ci-après. Il est regrettable que la nature de la colonne en masse oblige de créer une exception au principe du carré unique.

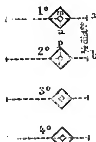


Fig. 4.

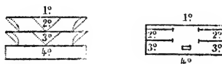


Fig. 5.

S'il s'agit, non plus d'un bataillon isolé chargé par la cavalerie, mais d'une ligne de bataillons, il faut distinguer le cas où ces bataillons sont en bataille et celui où ils sont en colonne. Le premier cas ne présente aucune particularité. Dans le second, les carrés les plus avancés, c'est-à-dire ceux qui sont établis sur la ligne de bataille elle-même, seront seuls admis en

principe à décharger leurs armes. Les chefs des carrés subséquents auront la latitude d'exécuter quelques feux de face en temps opportun, s'ils jugent qu'ils peuvent fusiller les cavaliers ennemis sans atteindre les carrés des bataillons voisins. L'efficacité de ces feux de face dépendra du coup d'œil militaire de ceux qui les auront commandés.

Une ligne de bataillons en masse formera les *colonnes contre la cavalerie* obliques, en changeant préalablement de direction à droite ou à gauche à 45 degrés. Le chef de bataillon appréciera de son mieux à simple vue la quantité dont il doit converser, sans qu'il soit besoin de triangle isocèle tracé par l'adjudant-major, ni de jalonneurs installés sur la nouvelle direction.

La méthode pour rompre le petit carré, base du système, est facile à imaginer. Cette manœuvre n'ayant lieu que hors du danger, son exécution n'exige pas la même célérité que la formation du carré dont elle est l'inverse et offre peu d'intérêt; je n'entrerai dans aucun détail à son égard.

On conçoit également qu'on puisse passer aisément du petit carré à la colonne de compagnie ou de division.

La théorie du carré que je viens d'exposer a pour base les enseignements de l'histoire. Néanmoins les conclusions qui en ont été déduites ne doivent pas être considérées à un point de vue trop absolu. Car, ainsi que l'a dit Frédéric le Grand, « l'art de la guerre » est si immensément vaste qu'on ne l'épuisera jamais,

» et que l'expérience des temps à venir ajoutera encore
» sans cesse des connaissances nouvelles à celles qui
» nous ont été transmises, et à celles que nous avons
» recueillies de nos jours. »

Multi pertransibunt et augebitur scientia.
(Le prophète Daniel.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE THÉORIQUE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.







